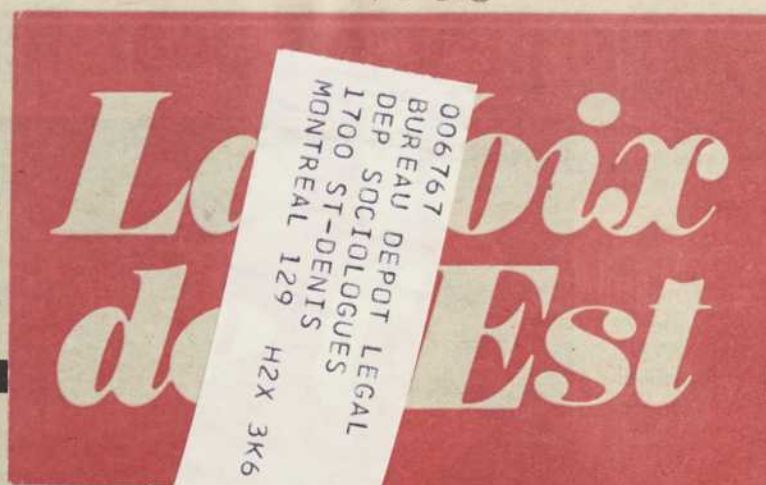


MÉTÉO



Après avoir touché l'ouest du Québec, un important système dépressionnaire traversera la province jusqu'aux régions de l'est en donnant de la pluie sur son passage. Les températures seront sous les normales saisonnières durant les prochains jours. Aujourd'hui: nuageux avec un peu de bruine. Vents modérés par moments. Mercredi: plutôt nuageux avec possibilité d'averses.
Max.: 8. Min.: 2



MARDI

VOL. 54 — NO 106 GRANBY,
25 OCTOBRE 1988

Livraison domicile \$2.70 par semaine
Semaine: 45 cents — Samedi: 75 cents



**Ben Johnson
suspendu pour
deux ans**

— page 23

**Un débat
poli entre
les chefs**

— page 2

Entente avec Québec

**200
assistés-
sociaux
embauchés
par Hyundai**

— page 3

Le ministre québécois de la Sécurité du Revenu, André Bourbeau, et le président de Hyundai-Canada, B.J. Park, ont signé hier à Bromont une entente de \$7.3 millions visant la formation et l'embauche de 200 assistés-sociaux.

photo Jeannot Petit

Jusqu'au 29 octobre '88

Aucun dépôt
Aucun paiement
Aucun intérêt
avant le

10 FÉVRIER 1989

* Après vérification du
département de crédit

N'ATTENDEZ PLUS...

Faites vos achats maintenant !



633, rue Dufferin, Granby

L-15904

Un premier débat sans passion pour les trois chefs

Nicole Paquette et PC
GRANBY

Cravate bleue rayée pour Brian Mulroney, rouge pour John Turner, complet gris sobre pour Ed Broadbent. Un décor sobre et un débat à l'avenant, tranquille, sans empoignade et sans passion. C'est la prestation qu'ont livrée hier soir les trois chefs des principaux partis politiques canadiens, abordant tour à tour le libre-échange, l'environnement, les questions "féminines", l'accord du lac Meech et la moralité politique.

La deuxième ronde du débat n'aura guère éclairé les électeurs quant à la position respective des chefs sur l'épineuse question de l'avortement.

Malgré les rumeurs, le libéral John Turner n'a pas présenté de politique en matière d'avortement. Il a simplement indiqué qu'un gouvernement libéral présenterait un projet de loi après avoir consulté la nouvelle députation et avoir reçu le jugement de la Cour suprême quant aux droits du fœtus.

Une position qui se départage peu de celle de Brian Mulroney, qui n'a d'ailleurs pas manqué de le faire remarquer. "M. Turner répète ce que j'ai dit plus tôt au cours de ce débat. La différence, c'est que moi j'ai donné mon opinion personnelle", a lancé Brian Mulroney.

Par ailleurs, ni John Turner ni Brian Mulroney n'ont répondu directement à la question de la journaliste Hélène Fouquet. "Vous laissez à vos députés le libre-choix de vote, selon leur conscience. Pourquoi ne pas laisser les femmes décider de la même façon, selon leur conscience, d'avoir ou non un avortement?"

A une question de Daniel Lessard, le chef libéral s'est par ailleurs engagé à "essayer de nommer une femme ministre de chaque province", au lendemain d'une élection, pour faire avancer la cause des femmes. Le chef néo-démocrate Ed Broadbent a mis de

l'avant, pour sa part, des programmes d'égalité de salaire et d'action positive pour l'accès des femmes aux emplois fédéraux.

Libre-échange

Répondant à une question de Mme Fouquet concernant l'effet du libre-échange pour les travailleuses du textile, Brian Mulroney a reconnu qu'il y aura "un changement d'emploi dans des secteurs mous".

Mais du même souffle, il a souligné que quatre millions de canadiens changent déjà d'emplois chaque année, et que des programmes de recyclage existent déjà pour les aider.

Pour le chef du NPD Ed Broadbent, le parti conservateur manque au contraire de sérieux en n'établissant pas dès maintenant un fonds spécial pour venir en aide aux travailleurs touchés par le libre-échange.

En troisième partie du débat, le chef libéral John Turner s'est par ailleurs montré incapable de serrer le chef conservateur sur les scandales qui ont marqué son mandat. M. Turner s'est même fait dire par Brian Mulroney qu'il "devrait faire des excuses à André Bissonnette" pour tenter de lui faire un procès public après qu'il ait été blanchi lors de son procès.

En première ronde, Brian Mulroney s'est engagé à maintenir "absolument et intégralement" tous les programmes sociaux en réponse à une intervention de M. Ed Broadbent sur le libre-échange.

Le chef néo-démocrate soutenait que l'Accord sur le libre-échange avec les États-Unis allait obliger le Canada à harmoniser ses programmes sociaux et ses programmes de développement régional avec ceux des Américains.

"Je ne veux pas voir au Canada les programmes sociaux qui existent aux États-Unis", a lancé M. Broadbent, dans une manche qui l'opposait à M. Mulroney.

Le premier ministre a par ailleurs donné l'assurance qu'il



Brian Mulroney et Ed Broadbent se serrent la main en présence de John Turner, tout sourire, peu avant le débat en français des chefs hier à Ottawa.

photo PC

"n'accepterait jamais" que Washington impose au Canada sa définition des subventions, définition que les deux gouvernements se sont engagés à négocier, en vertu de l'entente, d'ici cinq à sept ans.

"Nous n'accepterions jamais, a-t-il répondu à M. Turner, une telle revendication du gouvernement américain. Dans l'hypothèse où cela se produisait, nous opposerions aux États-Unis un non catégorique."

Le chef conservateur a par ailleurs accusé M. Broadbent de fai-

re peur aux personnes âgées en affirmant que les programmes sociaux et de développement régional seraient coupés en raison de l'Entente de libre-échange.

"C'est complètement faux, a-t-il soutenu. M. Broadbent, vous m'inquiétez et me décevez. C'est parfaitement injuste et malhonnête de faire des accusations semblables".

M. Mulroney a rappelé que huit premiers ministres provinciaux sur 10 avaient donné leur appui à l'Accord de libre-échange, dont le premier ministre québécois Robert Bourassa.

Se moquant de la façon dont M. Mulroney cite constamment tous les appuis donnés à l'accord par divers groupes de pression, M. Turner a affirmé: "Un vendeur qui est obligé de citer ses endosseurs a peur de son produit."

M. Turner a qualifié de "marginal" le fait que, selon le Conseil économique du Canada, le traité entraînera sur dix ans la création de 250,000 emplois.

"Vous trouvez ça marginal, 250,000 Canadiens qui se trouvent du travail", lui a tout de suite lancé le premier ministre.

À NE PAS RÉPÉTER

Si vous rencontrez Aline Dubé, demandez lui donc pourquoi elle étend ses concombres sur la corde à linge...

Pour un "no where" réussi, il faut demander conseil à Brigitte d'un salon de coiffure...

faire appeler Adélard dans cette chronique... un million d'excuses!

Il est maintenant possible pour Nicole et Denis Pelletier (de Waterloo) de chasser sans chien... puisqu'une perdrix venant d'on ne sait où est passée à travers deux fenêtres de leur logement pour aller mourir sur le lit de leur chambre à coucher...

C'est en grand que Lucie a fêté l'anniversaire de Stéphane Archambault... avec, comme cerise sur le gâteau, l'arrivée du curé!!!

Tous les intimes de "la merveilleuse" Marlène Pearson, comme la surnomment ses collègues policiers farnhamiens, souhaitent qu'elle ait reçu une avalanche de cadeaux d'anniversaire de naissance, hier...

Dollard Cordeau n'accepte pour aucune considération de se

LE SERVICE PERSONNALISÉ



633 Dufferin, Granby

L-16489

La Voix de l'Est

Journal du matin fondé en 1935 et quotidien depuis 1945, publié par La Voix de l'Est, 136, rue Principale, Granby, J2G 2V4, 375-4555, et imprimé par La Tribune, divisions de Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.

PRÉSIDENT ET ÉDITEUR

Jean-Guy Dubuc
TRÉSORIER ET DIRECTEUR DU PERSONNEL
François Thoun

ÉDITORIALISTE

Valère Audy
DIRECTEUR DE L'INFORMATION
Réal Marchessault

DIRECTEUR DES VENTES

Guy Choimière
DIRECTEUR DU TIRAGE
Jean-Nil Laplante



La Presse canadienne est seule autorisée à diffuser les informations publiées dans La Voix de l'Est Courrier de seconde classe. Enregistrement no 0679.

SOMMAIRE

Agenda	5
Bernard Brodeur	21
Commentaires	8
Décès	19
Economie	12
Grands titres	10
Petites annonces	13
Sports	20
Statistiques	22

LOTO

La Quotidienne

349
8192



A BACHAND & FILS INC.

Assurance générale
569 boul. Boivin, Granby
378-7911 : 378-7945

A votre service:
Jean-Marie Bachand, C. d'a. ass.
Guylaine Bachand, C. d'a. ass.
16987

Bromont a salué une nouvelle première québécoise, hier matin, avec la signature d'une entente tripartite sur la formation du personnel. De gauche à droite, M. Denis Vigeant, directeur général de la Commission de formation professionnelle de la Montérégie, le ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, M. André Bourbeau, le président directeur général de Hyundai Canada, M. B.J. Park et M. Claude Fontaine, président de la Commission de formation professionnelle de la Montérégie.

photo Jeannot Petit

HYUNDAI



Hyundai investira \$34 millions dans la formation de son personnel

200 assistés sociaux embauchés dans le cadre d'une entente avec Québec

BROMONT.



Jacqueline de Bruycker

Déterminée à aligner une main-d'oeuvre des plus performantes, Hyundai prend les grands moyens: elle investira \$34 millions dans

la formation de son personnel de Bromont. Québec soutiendra cet effort de guerre avec une subvention de \$7.3 millions, mais en contrepartie, Hyundai s'est engagée à embaucher 200 assistés sociaux. Une première à l'échelle provinciale. Et c'est la Commission de formation professionnelle de la Montérégie qui jouera les maîtres d'oeuvre en administrant, contrôlant l'argent injecté par Québec. Telles sont les lignes de fond d'une entente tripartite dont la signature a lieu hier matin à l'usine Hyundai de Bromont.

L'aide octroyée par le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu courra jusqu'à la fin de 1990, date à laquelle le fabricant sud-coréen aura complété l'embauche de ses quelque 1,200 employés. Québec prendra à sa charge une kyrielle de dépenses,

des salaires des personnes affectées à la formation aux frais de location des salles de cours ou d'utilisation d'équipements en passant par l'achat de matériel didactique.

En décrochant un emploi à l'usine de Bromont, chaque travailleur recevra une formation de base de quatre semaines environ, qui lui permettra de se familiariser avec la robotique, la production à la chaîne, le contrôle de qualité, l'hydraulique, la soudure, etc... Au cours des deux prochaines années, plus de 80% des employés défilent sur les bancs de l'école. Cet apprentissage sera principalement dispensé au Centre de formation de l'entreprise, dans des établissements ou des ateliers spécialisés. La Société de formation industrielle de l'Estrie (SOFIE) cantonnée à Cowansville en décrochera une bonne partie, le ministre Bourbeau l'a clairement désignée comme un intervenant de tout premier plan. C'est à sa porte que la Commission de formation professionnelle et la compagnie Hyundai devront frapper pour les besoins de formation externe avant d'aller magasiner ailleurs.

Langue de travail

L'épineuse question de la langue de travail chez Hyundai a refait surface à l'occasion de la signature de l'entente. Et c'est par

une savante pirouette que le président directeur-général B. J. Park a répliqué aux journalistes. Anglais? Français? "On utilisera la langue parlée par les employés et les contremaîtres parleront leur langue". Le ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, André Bourbeau, est venu à sa rescousse. "Les cours de formation ne sont pas des écoles de langue, leur objectif est de former des experts dans le domaine automobile".

Mais pour la première fois au Québec, un programme de réinsertion au travail des assistés sociaux prend corps dans le sillon d'une implantation industrielle. "A notre suggestion, la société s'est fixée comme objectif de combler 200 emplois à même le groupe des personnes aptes au travail qui sont actuellement contraintes de vivre de l'aide sociale. Le ministère de la Main-d'oeuvre et de Sécurité du revenu aidera la compagnie à sélectionner les employés parmi la clientèle actuelle et verra à ce que les besoins particuliers de formation de ces employés soient comblés", indique le ministre André Bourbeau.

Car les assistés sociaux ne bénéficieront d'aucun passe-droit. Ils devront répondre aux critères d'admission et de sélection fixés par la compagnie. Et si le ministre parle de les inciter à se présenter chez le constructeur d'automobi-

les, il n'a pas l'intention de les y obliger.

D'autres ententes

L'entente conclue avec Hyundai n'est pas la première du genre, rien que dans la région couverte par La Voix de l'Est, le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu s'est compromis avec l'usine Bombardier à Valcourt. Mais, précise le ministre Bourbeau, c'est certainement la plus prestigieuse, à cause du nombre de travailleurs impliqués et de l'importance de l'aide gouvernementale accordée.

"En cette période de développement technologique, la formation et le recyclage de la main-d'oeuvre sont devenus des constantes du marché du travail. Si la responsabilité d'adaptation des travailleurs à cet environnement changeant appartient en premier lieu aux entreprises, le gouvernement reconnaît ses obligations en cette matière et il entend les assumer", mentionne André Bourbeau.

Quant au président directeur-général de Hyundai, M. B. J. Park, il a réaffirmé le soin minutieux que le géant sud-coréen entend consacrer à la formation de son personnel de façon à ce qu'il devienne le nec plus ultra qui soit sur le marché du travail. "Notre programme total de formation

professionnelle pour Bromont nécessitera des investissements de \$34 millions et ceci, je crois, en plus de nos investissements pour la construction de l'usine elle-même, démontre le sérieux de notre engagement envers le Québec, son économie et ses travailleurs".

Au terme de deux longues années de négociation, le gouvernement du Québec a livré la marchandise, hier matin, mais il n'est pas exclu qu'Ottawa embarque à son tour dans ce dossier. "Le gouvernement fédéral dispose, lui aussi, de toute une panoplie de programmes dont Hyundai pourrait bénéficier comme n'importe quelle autre compagnie. Des possibilités existent", note M. Denis Vigeant, directeur-général de la Commission de formation professionnelle de la Montérégie.

LE SOURIRE MATINAL

Un politicien, c'est un homme capable de parler avec assurance sur n'importe quel sujet.

GUY L. BUSSIERE
PHARMAPRIX
 Livraison
Galeries de Granby

L16045

Prêts et bourses: les cégépiens votent une grève trois jours

Benoît Lapierre

GRANBY

Réunis en assemblée générale hier midi à l'auditorium, les étudiants du Cégep de Granby ont décidé quasi unanimement de débrayer les 26, 27 et 28 octobre pour forcer le ministre de l'Éducation du Québec à apporter sans délai des corrections importantes au régime des prêts et bourses.

Près de 450 étudiants assistaient à l'assemblée, ce qui représente six fois plus que le nombre requis pour obtenir quorum (5% des 1,300 étudiants du collège).

Cette grève de trois jours est l'un des quatre éléments constituant le plan d'action élaboré par l'Association nationale des étudiantes et des étudiants du Québec (ANEEQ) afin de donner plus de poids à ses revendications.

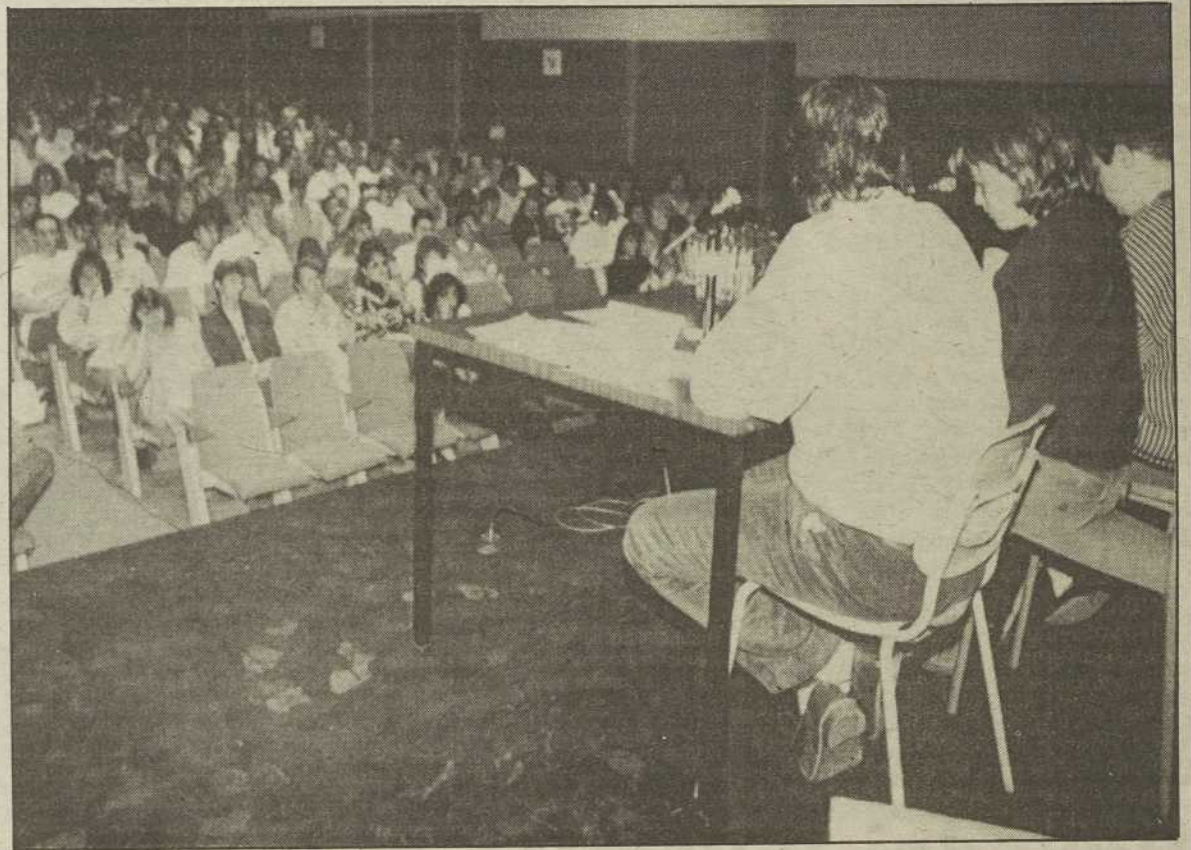
Comme l'ont déjà fait ou s'apprêtent à le faire les étudiants des cégeps et universités affiliées à l'ANEEQ, ceux du Collège de Granby se sont donc prononcés sur les quatre propositions de l'ANEEQ et dans tous les cas, le vote est allé dans le sens des sug-

gestions de l'Association nationale.

Outre le débrayage de cette semaine, les étudiants du cégep sont également d'accord pour participer vendredi à une grande manifestation dans les rues de Montréal, pour tenir le lendemain, 29 octobre, une ligne de piquetage devant les bureaux du Conseil général du Parti libéral du Québec, et enfin, pour poursuivre la grève de façon illimitée à compter du lundi 31 octobre si un minimum de 20 associations étudiantes sont prêtes à en faire autant. C'est ce qu'on saura à l'issue du congrès spécial de l'ANEEQ prévu pour samedi.

Le scrutin secret sur la proposition de grève illimitée a donné les résultats suivants: 221 étudiants se sont dits en faveur, 163 ont voté contre et 45 se sont abstenus de prendre position.

Un porte-parole de l'association étudiante du cégep a indiqué qu'à compter de mercredi matin, aucun employé du collège ne sera autorisé à pénétrer dans le bâtiment, sauf ceux affectés à des tâches essentielles. Cependant, les étudiants du soir ne seront pas touchés par la grève.



Réunis en assemblée générale hier, les étudiants du Cégep de Granby ont voté un débrayage de trois jours pour appuyer leurs revendications concernant les prêts et bourses. photo Michel Paquette

Benoît Lapierre

GRANBY

Le pouvoir décisionnel de la Ville de Granby au sein de la MRC de la Haute-Yamaska sera décuplé d'ici peu: chaque fois que le maire de Granby se prononcera sur une question, son vote représentera quatre voix.

Telle est la principale modification qui a été apportée aux lettres

Mode de représentation: le poids de Granby augmente à la MRC

patentes de la MRC Haute-Yamaska dont la révision avait été demandée il y a quelque mois par le maire de Granby, M. Mario Girard.

rard.

Le préfet de la MRC Haute-Yamaska, M. Louis Choinière, maire du Canton de Granby, vient en effet d'annoncer que le ministre des Affaires municipales, M. Pierre Paradis, a donné son accord de principe au nouveau contenu des lettres patentes de la MRC. Pour qu'ils entrent en vigueur, les changements proposés doivent maintenant recevoir l'assentiment du conseil des ministres, ce qui ne devrait être qu'une simple formalité.

M. Choinière a indiqué que les 11 municipalités membres de la MRC avaient unanimement voté en faveur des modifications au mode de représentation. "Ce que tout le monde souhaitait, c'est que les citoyens de chaque municipalité soient représentés de façon plus équitable" a-t-il dit.

En vertu de la loi, le nombre maximal de votes qui peut être accordé aux municipalités s'établit comme suit: un vote pour celles de moins de 15,000 habitants, deux votes pour celles de 15,000 à 25,000 habitants, trois votes pour celles de 25,000 à 35,000 habitants et quatre votes pour les autres. Granby obtient donc le maximum autorisé, ce qui n'est pas exagéré

si l'on considère qu'avec ses 40,000 habitants, elle regroupe 61% de tous les citoyens de la MRC (population: 65,000 habitants).

Retrait du droit de veto

Mais pour que les nouvelles lettres patentes de la MRC soient reconnues sans délai par Québec, il a cependant fallu que le maire Girard accepte que soit retirée la proposition touchant le droit de veto de Granby.

Incidemment, les maires étaient tous en faveur que Granby puisse exercer ce droit lors des prises de décisions à la majorité simple des voix (50% plus une voix). Or, le préfet Choinière a expliqué que lors du congrès de l'Union des municipalités régionales de comtés (UMRCQ) tenu récemment à Québec, on lui avait fait remarquer que le droit de veto devait obligatoirement s'appliquer à deux des trois modes de scrutin utilisés par les MRC, c'est-à-dire celui à majorité simple et celui aux deux tiers des voix.

Deux choix se posaient alors: ou retirer la clause touchant le droit de veto, ou remanier la proposition, ce qui aurait retardé tout le processus d'adoption des nouvel-

les lettres patentes.

"J'ai demandé au maire de Granby s'il était d'accord pour enlever la question du droit de veto, et il a accepté" a expliqué M. Choinière, ajoutant que ce droit ne revêtait qu'une importance toute relative puisqu'il ne faisait que bloquer momentanément une décision et qu'il ne pouvait servir deux fois de suite pour la même question.

Signalons que les maires ont recouru au mode de scrutin à majorité simple pour liquider les affaires courantes. Lorsqu'il y a vote dans la plupart des autres dossiers, toute proposition est rejetée si elle n'obtient pas le deux-tiers des voix. Ce second mode de scrutin s'applique lorsqu'il est question de projets qui concernent toutes les municipalités, comme la mise sur pied d'un service commun. Dans de tels cas, les municipalités ont la possibilité de se retirer.

Ce droit de retrait n'existe pas lorsque les maires sont appelés à se prononcer sur une proposition formulée par le gouvernement. Dans ce dernier cas, pour être adoptée, la proposition doit obtenir l'accord de maires dont les municipalités ensemble représentent 75% de la population de la MRC.

AVIS DE CORRECTION

Dans notre annonce parue dans La Voix de l'Est du lundi 24 octobre en page 12, une erreur s'est glissée quant à la description des services inclus avec le camion CHEVROLET PICKUP GRAND FORMAT ÉDITION SCOTTSDALE. Ainsi vous auriez dû lire :

Vous obtenez un puissant moteur V-8, radiocassette AM / FM, système de freins anti-patinage, transmission automatique 4 vitesses surmultipliées, sans supplément.

Tout ça pour un seul prix **15,600 \$**

* Transport et préparation inclus, modèle spécialement équipé.

Charland Le NO1 vous en donne toujours... un peu plus
A VOTRE SERVICE DU LUNDI AU VENDREDI JUSQU'À 21 HEURES
595 Boul. Boivin, GRANBY 372-4242 MONTREAL 861-9180
À DEUX PAS DE CHEZ VOUS, LA PLUS VASTE SALLE DE MONTRÉAL EN RÉGION
L15645

Saisie d'un lot de disquettes informatiques

Richard Gosselin

GRANBY

La Gendarmerie royale du Canada a donné un grand coup d'épée, hier après-midi, à Granby, dans les opérations frauduleuses des "pirates" de logiciels.

La descente policière a été effectuée dans un commerce du centre-ville en vertu de la nouvelle Loi sur le droit d'auteur.

La place d'affaires visitée par les gendarmes, au terme de quelques semaines d'enquête, ne peut être identifiée, non plus que son propriétaire, puisqu'aucune mise en accusation officielle n'a jusqu'à maintenant été effectuée.

"Le commerçant visé recevra sous peu une sommation l'enjoignant de comparaître devant le tribunal", a déclaré le caporal Jean Dubé, responsable du détachement de Granby de la GRC.

Les policiers fédéraux ne sont pas ressortis de l'établissement granbyen les mains vides. Au total, 226 disquettes rigides, valant \$22 l'unité et 707 souples valant chacune \$16 ont été confisquées au commerçant qui doit maintenant se contenter de vendre des ordinateurs. Une saisie de \$16,284.

Pour contrer le piratage

La Loi sur le droit d'auteur, un peu vieillotte, a été dépoussiérée, l'été dernier, par la législature fédérale, afin d'inclure notamment la protection des droits d'auteurs en matière de programmes informatiques.

Depuis l'avènement de la nouvelle technologie informatique, les programmeurs tentent de protéger tant bien que mal leurs réalisations, tout comme les producteurs de vidéos-cassettes.

Deux kilos d'héroïne interceptés

MIRABEL (PC)

Douanes et accises Canada a annoncé, hier que ses inspecteurs avaient saisi deux kilos d'héroïne d'une valeur de \$10 millions sur le marché noir, mercredi dernier, à l'aéroport de Mirabel.

La drogue, pure à 82 pour cent, était dissimulée à l'intérieur de



En tout, 933 disquettes souples et rigides ont été saisies par les agents de la GRC dans un établissement commercial du centre-ville de Granby hier après-midi. La saisie a été menée en vertu des nouvelles dispositions de la loi fédérale concernant la protection des droits d'auteur.

photo Michel Paquette

"Il peut en avoir coûté un million de dollars à un producteur de logiciels pour mettre en marché son produit et, du jour au lendemain, presque n'importe qui peut copier son produit, le vendre à rabais dans la population et ainsi presque ruiner le concepteur", explique le caporal Dubé.

Au sens de la loi, le fait pour un individu ou une entreprise de se livrer à la contrefaçon d'une oeuvre protégée, dans un but commercial, constitue une infraction passible d'une amende maximale de \$25,000.

noix de Grenoble préalablement vidées. Les douaniers ont trouvé au total 163 sachets de drogue.

Un ressortissant américain qui arrivait de Paris, Nikzad Shah, 36 ans, a été arrêté.

Selon Douanes et accises, l'itinéraire particulier de ce voyageur de même que son comportement, ont éveillé les soupçons des douaniers.

L'homme a comparu vendredi au palais de justice de Saint-Jérôme et a été accusé d'importation de stupéfiants.

Ce n'est qu'hier que l'information a été rendue publique. Sa diffusion a été retardée à la demande de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) "afin de ne pas nuire à l'enquête".

Vente - Location - Service - Sonorisation



Acoustix Québec
MUSIQUE IMAGE LUMIERE ET SON
2015, Rte 104, Farnham 293-3295

L16984

PROMOTION

du 24 octobre au 4 novembre '88



Chevrolet Pick up grand format édition SCOTTSDALE

Vous obtenez

Un puissant moteur V-8. Radiocassette AM/FM. Système de freins anti-patinage. Transmission automatique 4 vitesses surmultipliée, sans supplément

Tout ça pour un seul prix

15,600 \$ *

* Transport et préparation inclus, sur modèles spécialement équipés.

Vaste choix, soyez parmi les premiers

Charland Le NO1 vous en donne toujours... un peu plus
A VOTRE SERVICE DU LUNDI AU VENDREDI JUSQU'À 21 HEURES
595 Boul. Boivin, GRANBY 372-4242 MONTRÉAL 861-9180
À DEUX PAS DE CHEZ VOUS, LA PLUS VASTE SALLE DE MONTRE EN RÉGION

LA VOIX DE L'EST - MARDI 25 OCTOBRE 1988

5

AGENDA

Aujourd'hui

Cours de danse 1e et 2e session au Club d'âge d'or de Granby, au sous-sol de l'église St-Benoit, à 19h.

Pratique de danse de ligne et sociale au Club d'âge d'or Princesse de Granby, tous les mardis soirs.

Entr'Elles Granby Inc vous propose comme activités ce matin: en mouvement - respiration - relaxation et alimentation. Ces activités ont lieu à La Rûche, si-

tué au 179 principale, local 207, à Granby.

Le Club Lionnesse de Cowansville vous invite à son super bingo de financement, ce soir à 19h15, au sous-sol de l'église Ste-Thérèse de Cowansville.

Le Club d'âge d'or de St-Pie vous avise qu'après la partie de cartes, suivra le souper des anniversaires du mois avec invitée.

A venir

Soirée de danse avec l'orchestre Beaudoin organisée par le

Club d'âge d'or de St-Valérien, le vendredi 28 octobre à 20h, à la salle communautaire.

Eckankar tiendra une conférence "La fonction spirituelle des rêves", le mercredi 26 octobre à 20h, à La Rûche, situé au 279 rue Principale à Granby.

Assemblée générale de la Légion Royale Canadienne, filiale No.56, le mercredi 26 octobre à 20h, à la salle de la Légion Canadienne, au 172 rue Court à Granby.

Travaux à Waterloo

Les travaux en cours à l'intersection des rues Foster et Lewis, à Waterloo, provoquent certains ralentissements de la circulation aux heures de pointe. Cependant, l'installation des nouveaux feux de circulation devrait être complétée d'ici une semaine, deux tout au plus, a-t-on indiqué hier au ministère québécois des Transports. Tous les travaux de génie civil seront terminés aujourd'hui même. Il faudra toutefois attendre que l'agenda de l'équipe spécialisée du MTQ lui permette de venir à Waterloo pour installer les feux de circulation et procéder aux raccordements électriques, chose qui devrait être possible d'ici deux semaines.

photo Michel Paquette



L'ex-avocat Bourassa cité à son procès

GRANBY (RG)

L'ex-avocat cowansvillois François Bourassa a été cité à son procès qui aura lieu devant jury, en janvier 1989.

Ainsi en a décidé hier matin, le juge Yvon Roberge, qui présidait les travaux de la deuxième division de la cour des sessions de la paix de Granby.

Le prévenu n'a fait qu'une présence de trois minutes devant le tribunal, choisissant, par la voix de son procureur, Me Claude Haman, d'éluder l'enquête préliminaire.

L'ex-avocat fait face à huit inculpations de vol et de fraude commises aux dépens de ses clients entre septembre 1985 et août 1986.



CAMIONNETTE



GRANBY

707, boul. Leclerc



FOURGONNETTE 12'



15 passagers



7 passagers



FOURGON
14 pi. diesel



POIDS
MOYEN

20' + 24' diesel



En vedette: la Dynasty 1988

NOUVEAUX BUREAUX

Waterloo
15, rue Nord 539-3906

Cowansville
410, rue Rivière 263-4464

AUSSI OFFERT EN LOCATION
Équipement de déménagement

- Couvertures - Chariots
- Courroies - Rampes

Loue plusieurs marques, modèles et met en vedette les produits Chrysler

Location disponible

autos et camions
• à la semaine • à la journée • au mois

375-2818

Carte de crédit Canadian Tire acceptée et autres reconnues

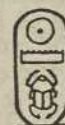


ROSE CROIX



Une voie complète de
connaissance et de maîtrise

Soirée
d'information



Hôtel
Le Roussillon
Granby

25 octobre 1988
19 h 30

L-16539

ENTREPOSAGE



Le service d'entreposage "ST-ONGE"...

*Service de cueillette et de livraison
(gratuit)

*2 \$ / mois / vélo

*Estimation fournie... si réparation

*Payable au printemps seulement

*Cadeau surprise remis lors de
votre livraison

Les Bicycles



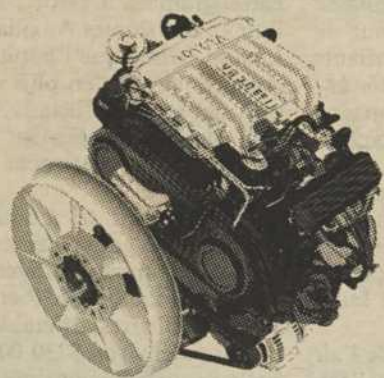
450, rue St-Luc, Granby - 378-5353

L17605



ADMIREZ LEUR NOUVELLE CARRURE!

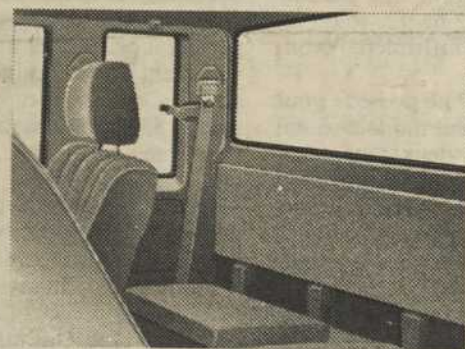
LES TOUTES NOUVELLES CAMIONNETTES TOYOTA 1989



Les nouvelles camionnettes Toyota 4X2 offrent un moteur V6 en option sur certains modèles. Ce moteur de 150 ch peut également équiper les camionnettes 4X4. Nous avons réaménagé le tableau de bord de nos 4X4 et 4X2. Les commandes sont clairement identifiées, et elles sont à portée des doigts.

La populaire SR5 4X4 à moteur V6 se trouve maintenant équipée d'un différentiel à désaccouplement automatique (A.D.D.). Vous n'avez donc plus à verrouiller les moyeux.

Vous trouverez l'habitacle encore plus luxueux et mieux



insonorisé, avec plus d'espace que jamais. De plus, les nouveaux modèles Xtracab peuvent être munis de strapontins arrière (standard sur la SR5 et sur tous les modèles 4X4 Xtracab).

Vous apprécierez la nouvelle caisse des 4X4 et des 4X2 à double paroi lisse. Plus large et munie de six crochets de fixation, elle a fière allure!

Visitez votre concessionnaire

Toyota dès aujourd'hui pour découvrir la nouvelle allure des camionnettes.



NOUS GARANTISSONS NOTRE QUALITÉ

Les véhicules Toyota 1989 sont protégés par la garantie Toyota du groupe propulseur pour une durée de 5 ans ou 100 000 km. Tous les véhicules Toyota 1989 sont aussi protégés par une garantie de 5 ans, sans limite de kilométrage, contre les perforations dues à la corrosion. Pour en savoir plus sur nos garanties Toyota, voyez votre concessionnaire.

5/100

TOYOTA

QUI POURRAIT EN DEMANDER PLUS!

Pour acheter ou louer, voyez votre concessionnaire Toyota dès aujourd'hui.

Valère Audy



La sécurité contre le feu dans les écoles

La moitié des écoles primaires et secondaires du Québec ne répondent pas aux normes de sécurité contre les incendies établies par le gouvernement. Mais, d'avouer les inspecteurs consultés par le journaliste de La Presse qui s'est penché sur la question, "il n'y a pas de nids à feu, de risques imminents pour les enfants".

A Montréal, par exemple, l'inspection menée par les pompiers à l'automne 1986 a permis de relever un minimum d'une infraction dans 85% des 349 institutions publiques et privées visitées. En moyenne, c'est d'ailleurs sept infractions par école qu'on a décelées: accumulation de déchets inflammables, extincteurs vides, éclairage d'urgence insuffisant, matériaux peu résistants, système d'alarme débranché, sorties obstruées ou trop éloignées, etc.

Depuis sept ans, il n'y a toutefois eu que trois incendies d'importance dans les écoles du Québec et ceux-ci n'ont blessé, légèrement de surcroît, que quatre adultes. Cela parce que ces établissements font l'objet d'inspections, de plans et d'exercices d'évacuation, que les enseignants savent quoi faire et que les enfants réagissent vivement.

En somme, comme les écoles ne sont occupées qu'en plein jour par des gens qui sont tous bien éveillés, tout hécatombe est quasi impossible. Pour qu'il y ait drame, il faudrait que le feu prenne dans tous les coins d'un édifice à la fois, qu'il l'embrase complètement en l'espace de quelques secondes, qu'il n'y ait ni sortie, ni fenêtre, etc.

La prévention reste malgré tout de rigueur, car la négligence est encore à l'origine d'une foule de drames humains. Et il faut aussi se méfier de cette grande assurance qu'on acquiert au fil du temps et qui finit par ankyloser la vigilance.

...

La sécurité des écoles doit tous nous préoccuper, mais sans pour autant donner prise à la panique. C'est-à-dire qu'il faut s'assurer de l'ordre et de la propreté des lieux, de l'amélioration immédiate de ce qui peut l'être et d'une complète information des occupants.

Bien sûr, les nouvelles écoles doivent-elles respecter les normes édictées. Tout manquement serait impardonnable. Mais il faut bien comprendre que des écoles, il ne s'en construit plus beaucoup, que celles qui existent datent pour 60% des années 50 ou avant et qu'elles furent érigées en accord avec les normes de sécurité de l'époque.

Il est en conséquence tout à fait compréhensible que nombre d'écoles ne satisfassent pas les normes de sécurité actuelles et on ne saurait, chacun faisant à l'époque de son mieux, en tenir rigueur aux élus scolaires, aux professionnels embauchés et aux constructeurs.

Que faire maintenant? Puisque les travaux nécessaires exigeraient des centaines de millions, il faut aller au plus urgent et, pour le reste, procéder par étape en exécutant ce qui peut se faire avec les fonds disponibles.

Autrement dit, il faut corriger immédiatement ce qui est vraiment très dangereux et améliorer ce qui peut l'être à peu de frais. Mais dès qu'une école doit être agrandie, transformée ou rénovée, il faut en profiter pour corriger tout ce qui contrevient aux normes de sécurité.

...

Le temps que le Québec rénove toutes ses écoles, un processus en cours qui exigera encore plusieurs années, il n'y a pas beaucoup à craindre pour autant que la vigilance reste constamment et partout à l'ordre du jour.

Ce qui importe donc, entre-temps, c'est que les lieux soient gardés en ordre et propres, que les élèves et les enseignants sachent quoi faire et que les responsables de la protection contre le feu leur fournissent toute l'information utile. A ce compte, le risque y est moins élevé que dans les hôtels et les foyers où, grand désavantage, les pensionnaires peuvent se faire surprendre en plein sommeil.

Cultiver la vigilance importe du reste d'autant plus que c'est une vertu qui sert l'individu toute sa vie durant. Rien — même les plus belles politiques et les meilleurs équipements de protection — ne saurait assurer aussi bien la sécurité d'un adulte ou d'un enfant qu'une constante vigilance de sa propre part.



Les clubs Optimiste de Cowansville et de Lac-Brome veulent recueillir \$5,000 pour l'achat d'une nouvelle croupette à l'hôpital Brome-Missisquoi Perkins. L'infirmière Yvonne Bustos explique ici le fonctionnement de l'appareil à Denis Lemire, direc-

teur financier de BMP (à gauche); Claude Boulet, président du club de Cowansville et Georges Côté, président du club de Lac-Brome.

photo Michel Paquette

Campagne Optimiste au profit de l'hôpital BMP

Nicole Paquette

COWANSVILLE

Pour la première fois, les clubs Optimiste de Cowansville et de Lac-Brome solliciteront des fonds afin d'acquiescer de nouveaux équipements pour l'hôpital Brome-Missisquoi Perkins. Dévolus à la cause des jeunes, les deux organismes tenteront d'amasser \$5,000 pour doter le département de pédiatrie d'une nouvelle croupette.

La campagne de souscription se tiendra du 31 octobre au 4 novembre, et prendra la forme d'appels téléphoniques logés entre 18h30 et 21h. De 60 à 80 bénévoles des deux villes se relaieront au standard pour logger les appels et les donateurs recevront par la suite une facture à la maison. Aucune autre forme de sollicitation n'est prévue, a précisé Claude Boulet, président du club Optimiste de Cowansville. La firme comptable Tardif, Harbec et Gagné contrôlera toute l'opération.

"Par le passé, on s'est impliqué durant trois ans dans une souscription pour le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke. Mais l'an dernier, les gens du club ont commencé à penser qu'on pouvait aider plutôt notre hôpital local. On travaille déjà auprès des jeunes pour la sécurité à bicyclette et le respect de la loi. Mais c'est la première fois qu'on s'implique loca-

lement au niveau des soins à donner aux enfants", explique M. Boulet.

Les Optimistes ont déjà amassé entre \$2,500 et \$8,000 pour le CHUS. Ils sont donc confiants d'atteindre leur objectif cette année, surtout que leur campagne précède celle du Centre hospitalier universitaire.

La croupette qui sera ainsi défrayée est une tente à haute humidité utilisée lorsque des enfants éprouvent des difficultés respiratoires, en cas d'asthme, de faux-croup...

"Cet équipement utilise de l'air comprimé, de l'oxygène, de l'eau froide et de la glace pour donner une humidité fraîche à l'enfant. On peut y traiter les jeunes de 1 mois à 12 ans, pour une période d'environ 24 à 72 heures selon les cas", explique l'infirmière Yvonne Bustos.

L'hôpital BMP ne possède pour l'instant qu'un seul modèle récent de croupette, et deux autres appareils fort anciens. L'équipement ne répond pas à la demande, affirme Mme Bustos, qui précise que la croupette demeure rarement utilisée.

Fort heureux de cette initiative, Denis Lemire, directeur financier de l'hôpital, espère même que le mouvement s'étendra l'an prochain à tout le territoire de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi.

L'hôpital a déjà reçu un don semblable de la part du Club Lion, qui avait donné un électrocardiogramme à effort, et reçoit l'appui des Dames Auxiliaires. M. Lemire estime que l'hôpital devra compter de plus en plus sur l'apport des groupes sociaux, les budgets de renouvellement d'équipement étant nettement insuffisants.

En calculant le montant fixe versé par le gouvernement, ainsi que les sommes provenant du Fond de dotation BMP et des Dames Auxiliaires, l'établissement dispose d'environ \$230,000 par an pour l'achat d'équipement. L'hôpital peut aussi recevoir une contribution du Conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS) sur demande.

"C'est loin d'être suffisant, ça permet à peine d'assurer le renouvellement des équipements défectueux. Cette année, ça va nous coûter \$390,000 uniquement pour renouveler notre salle de radiologie. Il faudrait facilement \$500,000 à \$600,000 par an pour penser au développement de l'hôpital", conclut Denis Lemire.

Le directeur financier a par ailleurs tenu à préciser que la sollicitation du club Optimiste est totalement indépendante de la campagne de souscription qui se poursuit toujours pour l'ajout de deux étages à la nouvelle salle d'urgence.

Faisons payer les étudiants dit le Conseil des universités

MONTREAL (PC)

Dans son plus récent avis sur la situation financière des universités québécoises, le Conseil des universités recommande au ministre de l'Enseignement supérieur, M. Claude Ryan, de doubler les frais de scolarité exigés des étudiants.

Le conseil, organisme gouvernemental consultatif, estime que les revenus annuels des universités québécoises sont de \$120 millions inférieurs au montant qui leur permettrait d'assurer un enseignement de qualité optimale. Cette situation de sous-financement résulte des diminutions de subventions imposées par le gouvernement au début des années 1980.

Le conseil admet que l'Etat québécois assume déjà une lourde part des budgets de fonctionnement des universités. Il suggère donc, comme il l'a déjà fait dans des rapports précédents, que la plus grande partie des sommes additionnelles dont ont besoin les universités vienne de la poche des étudiants plutôt que des coffres du gouvernement.

Canada 88: le choix

Des luttes à trois dans les comtés de la région

Gérald Dallaire
GRANBY

Les tendances politiques marginales seront totalement absentes de la campagne électorale dans les comtés de Shefford, Brome-Missisquoi et Saint-Hyacinthe-Bagot puisque seuls les trois grands partis y présentent des candidats en vue du scrutin du 21 novembre.

Les directeurs du scrutin dans les trois circonscriptions électorales fédérales n'avaient en effet enregistré aucune candidature d'un tiers parti ou d'un indépendant à

la clôture des mises en candidature, hier à 14h.

Dans Shefford, le libéral Jean Lapierre défendra donc son siège de député contre la conservatrice Danielle Côté et le néo-démocrate Paul Pearson.

Dans le comté de Brome-Missisquoi, le libéral André Bachand et le néo-démocrate Paul Vachon feront la lutte à la conservatrice Gabrielle Bertrand qui sollicite un deuxième mandat.

Dans Saint-Hyacinthe-Bagot, Michel Gaudette et Hélène Lortie-Narayana, respectivement du Parti libéral et du Nouveau Parti démocratique, tenteront de déloger

la conservatrice Andrée Champagne.

Le scrutin de 1984 avait donné lieu à des luttes à quatre (Shefford) et même à six candidats (Brome-Missisquoi, Saint-Hyacinthe-Bagot). Le Parti nationaliste de Denis Monière figurait alors dans le paysage politique. Les rhinocéros étaient également dans le portrait, de même que le Parti libéral et le Parti républicain.

Leur absence cette année changera tout de même peu de choses au résultat puisque ensemble, les partis minoritaires avaient l'appui de moins de cinq pour cent de l'électorat dans chacun des comtés.

Un sondage Gallup accorde 40% au PC

TORONTO (PC)

Un sondage Gallup commandé par le Toronto Star dévoilé lundi, donne aux conservateurs 40 pour cent des voix, parmi les Canadiens ayant fait leur choix en vue de l'élection du 21 novembre.

Les néo-démocrates obtiennent 29 pour cent et la deuxième place devant les libéraux qui suivent cependant de près à 28 pour cent. Le sondage révèle que 19 pour cent des électeurs sont indécis.

Comparativement au sondage Gallup de la semaine dernière, les

troupes de Brian Mulroney ont gagné un point, tout comme le NPD, alors que les libéraux en ont perdu un.

Le sondage a été réalisé au moyen d'entrevues téléphoniques auprès d'un échantillon représentatif de 1,034 Canadiens de plus de 18 ans du 20 au 22 octobre.

La plupart du temps on vous promet un rendement élevé.

Les CPG de la BNE vous le garantissent.

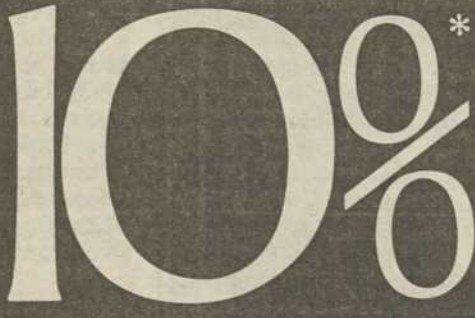
Les placements sûrs sont rares, mais vous pouvez compter sur nos CPG (certificats de placement garanti.)

Avec les CPG de la BNE, votre capital est protégé et vous bénéficiez d'un taux d'intérêt élevé, inconditionnellement garanti pour toute la durée du placement.

Les CPG de la BNE sont émis pour des durées variant de 1 an à 10 ans et pour un montant minimum de \$1.000. Plusieurs formules de versement des intérêts vous sont aussi offertes.

De plus, vous pouvez obtenir votre certificat sur-le-champ, quelle qu'en soit la durée.

Renseignez-vous auprès de la succursale BNE la plus proche!



10%*

par année

TAUX FIXE POUR UN AN

TAUX PLUS ÉLEVÉS APPLICABLES SELON LA DURÉE.

*Taux modifiable sans préavis. Renseignez-vous sur les taux courants. Intérêts versés à l'échéance. Les certificats ne sont pas remboursables avant l'échéance.

BNE 

Les CPG de la BNE sont émis par la Société hypothécaire BNE et garantis inconditionnellement par La Banque de Nouvelle-Écosse.

N-1838

PROTON
Vrai moniteur
de télévision
Haute définition

375-9480

Sensation Musicale HI-FI
144 Principale, Granby
L-17234

**BOUTIQUE
GRAND DUC
Sports Inc.**

Spécialités: chasse, pêche, arcs,
cartes topo
Réparation et service d'armurerie

124 Martin, Granby
(Rue face à Shefford Chrysler)

372-1000

Présidents:
Paul Ayotte
Rosaire Boivin
15988

VIDÉO 24h

Angle Principale et Robinson



La Maisonnée
le Vrai DÉPOT



New York Vidéo
plus de 800 films
L-16739

Peinture Crown Diamond Unitotal



MENUISERIE ST-PAUL INC.

Bertrand Laforest, prop.

Le vrai spécialiste du plancher
de bois dans la région

N'achetez pas sans venir voir nos spéciaux

1275 Principale, St-Paul d'Abbotsford 379-9269
L-17182



Céline Cadieux
propriétaire

Spa o-matique
Salons du mieux-être

Conditionnement en douceur

Il suffit d'y venir...

pour relaxer, se refaire une santé,
ou perdre des poudres sans vous épuiser...

Vous en serez conquis!

Spécial Expo

356-1 Principale, Granby **378-3929** L-17224

Docteur Jacques Baillargeon
Pédiatre

est heureux d'annoncer
à sa clientèle la

RÉOUVERTURE

de son bureau à
compter du 25 octobre '88
au

245 Drummond, Granby
375-1843

L-16683

GRANDS TITRES

Le premier système ADATS sort de l'usine d'Oerlikon à Saint-Jean

SAINT-JEAN
Presse Canadienne

Le président d'Oerlikon Aerospace, M. Marco Genoni, a déclaré hier que le contrat de \$600 millions accordé en 1987 à sa compagnie pour un système de défense anti-aérienne destiné aux troupes canadiennes en Europe allait probablement augmenter "en moyenne" de 15 pour cent pour atteindre \$700 millions d'ici la fin des livraisons prévues pour 1991.

M. Genoni fêtait hier avec la direction de la multinationale suisse et des hauts gradés d'une douzaine de pays la sortie de l'usine de Saint-Jean du premier système ADATS. Ce système de défense anti-aérienne à basse altitude est constitué d'un véhicule blindé équipé de huit missiles, contrôlés par ordinateur et guidés par laser, qui peuvent détruire à Mach 3 avions, hélicoptères ou chars d'assaut.

La cérémonie au cours de laquelle la tourelle de l'ADATS a

refusé de fonctionner en raison de l'inexpérience du pilote, s'est déroulée en anglais seulement, à l'exception des compliments aux employés et des remerciements pour l'accueil amical réservé par Saint-Jean aux Suisses qui sont à l'origine de l'usine.

Le général Paul Manson, commandant en chef des Armées canadiennes, a pour sa part souligné que le contrat passé avec Oerlikon respectait ses balises initiales et n'avait donné lieu à aucune augmentation de coûts.

La déclaration du général ne contredit pas vraiment celle du Dr Genoni puisque, selon ce dernier, le contrat prévoyait que les paiements de \$600 millions du Canada pour les ADATS seront calculés en "dollars constants de 1985". A cette protection contre l'inflation s'ajoutaient d'autres clauses protégeant le manufacturier suisse contre les hausses de coûts des matières premières et de la main-d'oeuvre, a précisé M. Genoni, ce

qui en bout de ligne, devrait augmenter la facture d'environ 15 pour cent.

Le pdg d'Oerlikon Aerospace a réussi en un an à mettre sur pied une usine de \$100 millions et lui faire produire ses premiers ADATS avec une semaine d'avance sur l'échéancier de livraison. L'attention de M. Genoni peut donc se porter maintenant sur le contrat de \$1 milliard en vue du côté américain.

Le Pentagone a en effet choisi les ADATS pour sa défense anti-aérienne continentale et pour ses troupes en Europe à l'issue d'une course encore plus dure entre les fabricants de canon et de missile que celle qui a défrayé la chronique au Canada. Oerlikon pourrait obtenir un contrat de \$1 milliard pour 70 ADATS et son partenaire Marietta peut éventuellement récolter presque \$2 milliards pour 110 autres systèmes.

Les deux partenaires vont livrer quatre systèmes entre janvier et



Oerlikon a présenté, avec une semaine d'avance sur l'échéancier prévu, son premier système de défense anti-aérienne à basse altitude, constitué d'un véhicule blindé et équipé de huit missiles.

Le contrat avec le Canada, explique M. Genoni, visait moins la rentabilité immédiate que la possibilité de servir de tremplin à l'énorme contrat des Américains. L'essor pris en un an par la compagnie a rapporté, selon M. Genoni, 400 emplois à Saint-Jean-sur-le-Richelieu, un chiffre qui grimpera à 650 avec l'éventuel contrat américain.

tissements qui s'avèreraient inutiles.

Le contrat avec le Canada, explique M. Genoni, visait moins la rentabilité immédiate que la possibilité de servir de tremplin à l'énorme contrat des Américains.

L'essor pris en un an par la compagnie a rapporté, selon M. Genoni, 400 emplois à Saint-Jean-sur-le-Richelieu, un chiffre qui grimpera à 650 avec l'éventuel contrat américain.

Les baleines grises pourraient "voler" jusqu'à la mer libre

BARROW, Alaska
AFP

Une nouvelle solution consistant à transporter par air vers la mer libre les deux survivantes des trois baleines prisonnières des glaces près de Barrow a été envisagée lundi matin par les sauveteurs.

M. David Withrow, un chercheur du laboratoire des mammifères marins au centre océanographique américain (NOAA), a indiqué que son laboratoire était en train de construire un filet destiné à transporter les baleines par hélicoptère. Il a cependant souligné que cette solution ne serait utilisée

qu'en dernier recours.

La proposition soviétique, approuvée par Washington, de dépêcher sur les lieux les brise-glaces "Amiral Makarov" et "Vladimir Arseniev", a ajouté un caractère international à cette opération que tous les observateurs s'accordent à qualifier d'irrationnelle. "Nous

sommes simplement des mammifères qui essayent de sauver d'autres mammifères", a déclaré l'un des biologistes marins qui s'efforcent avec les pêcheurs esquimaux de Barrow de diriger les baleines vers la mer libre grâce à une série de trous creusés dans la glace.

Le soutien des deux bâtiments soviétiques cependant ne pourrait

être que théorique: ils ont un tirant d'eau de 12 m, soit le double de celui de la zone dans laquelle sont emprisonnées les baleines. Ils pourraient toutefois servir à ouvrir un chenal du côté de la haute mer, qui pourrait être par la suite relié à toute la série de fissures qui existent encore dans la banquise en formation.



Un typhon frappe les Philippines

Le typhon Ruby, arrivé sur les Philippines il y a 24 heures, a encore gagné en puissance, lundi, provoquant des vents de 200 km/h et devenant ainsi le plus violent de l'année sur le pays. Quelque 50 personnes ont été tuées ou sont portées manquantes dans tout le pays, dont 38 dans l'effondrement d'un pont sur lequel passait un autocar. Le ferry Dona Marylin, porté disparu lundi avec 491 personnes à bord a été localisé mardi. Tous les passagers étaient sains et saufs. Sur la photo, des jeep circulant dans les rues inondées de la capitale, Manille.

photo AP

Construction: entente FTQ-CSN?

MONTREAL
PC

La FTQ et la CSN n'ont pas répondu hier à l'invitation lancée par le Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (International) pour aller négocier les termes du renouvellement de la convention collective (décret) des 100,000 travailleurs de la construction qui expirera le 30 avril prochain.

Un renversement d'alliances dans ce secteur du monde du travail pourrait se produire d'ici le 31 octobre, la FTQ-Construction et la CSN étant sur le point d'en ar-

river à une entente sur des demandes communes.

La partie patronale, l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ) a refusé d'amorcer les négociations parce que l'article 42 de la loi exige, pour ça, une majorité syndicale. Or le Conseil provincial, qui avait signé l'an dernier, le 15 novembre, en compagnie de la FTQ Construction, un protocole d'entente modifiant et prolongeant le décret d'un an, était seul en compagnie de la CSD, ce qui était loin de lui donner la représentation de plus de 50 pour cent des travailleurs de la construction.

Simple erreur de pilotage

BONN
AFP

La catastrophe du meeting aérien fin août sur la base américaine de Ramstein (ouest de la RFA), qui a fait 69 morts, est due à une erreur de pilotage, selon le rapport d'une commission d'enquête internationale sur l'accident rendu public lundi à Bonn.

Selon le rapport des experts militaires ouest-allemands, américains et italiens, le pilote soliste de la formation d'acrobatie aérienne italienne "Frecce tricolori" a commis une erreur de pilotage qui l'a fait accrocher deux autres appareils arrivant en sens inverse et l'a envoyé s'écraser en flammes dans la foule des spectateurs.

La maladie cardio-vasculaire tuera 80,000 personnes cette année

MONTREAL
Presse Canadienne

L' "assassin numéro un" au Canada, la maladie cardio-vasculaire, tuera cette année 80,000 personnes.

Quelque 3,000,000 de Canadiens ont comme point commun de souffrir d'une maladie du coeur ou d'avoir déjà subi un accident cérébro-vasculaire. Ces maladies sont responsables d'un décès sur deux au Canada, ce qui en fait la principale cause de mortalité.

Mais grâce à la recherche, le monde médical maîtrise mieux les maladies cardiaques et cardio-vasculaires. On ignore souvent que depuis une trentaine d'années, le taux de mortalité dû aux maladies du coeur a diminué de 36 pour cent. Et il continue de baisser à un rythme de 1.5 pour cent par année.

Quelques centaines d'infirmières en nursing cardio-vasculaire sont réunies en congrès à Montréal pour traiter de leur rôle face à l'artériosclérose, aux malformations congénitales, aux accidents cérébro-vasculaires, aux infarctus, à l'hypertension, etc.

Stress chez le cardiaque

Mme Odette Eylat, docteure en psychologie, a étudié le phénomène du stress chez les malades cardiaques.

Le coeur, explique-t-elle, est la

victime des émotions, celui qui en subit les contretemps.

Quand un patient cardiaque est angoissé, il est davantage sujet aux rechutes. Le stress est plus dangereux pour lui. "Le stress engendre la peur, la peur engendre le stress." Le malade cardiaque éprouve de l'angoisse parce qu'il a peur de la mort, parce qu'il a peur de sentir de nouveau une douleur à la poitrine.

C'est devant une telle angoisse que l'infirmière et l'équipe soignante doivent intervenir. Il faut désamorcer une inquiétude normale face à la maladie, avant qu'elle ne devienne dangereuse pour le patient cardiaque.

Malformations chez l'enfant

Mme Connie Cloutier, de l'Hô-

pital de Montréal pour enfants, a traité pendant des années des enfants souffrant de problèmes cardiaques congénitaux. Ces malformations touchent huit nouveaux-nés sur 1,000.

Souvent, les parents se sentent inutilement coupables. Il faut leur dire que la malformation cardiaque du nouveau-né n'est pas leur faute, n'est pas dû non plus à ce

qu'ils ont fait ou non durant la grossesse.

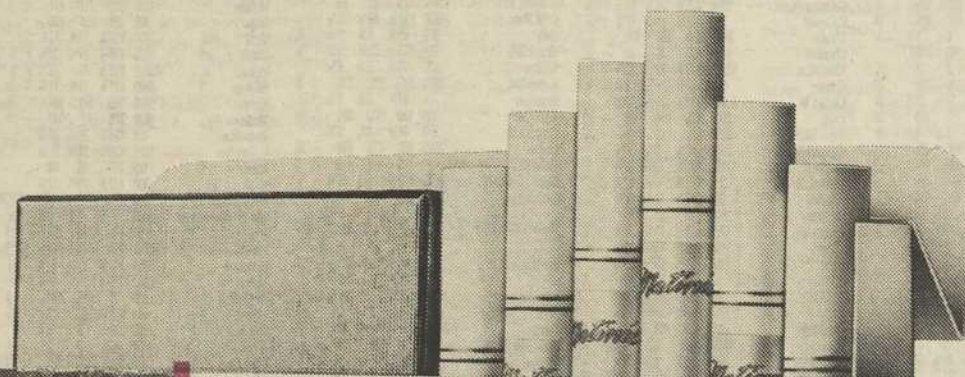
Il faut aussi convaincre les parents de ne pas surprotéger un enfant souffrant de malformation congénitale. Il doit jouer, s'amuser, manger des friandises comme les enfants de son âge.

Après l'hospitalisation, la qualité de la vie de l'enfant dépendra souvent du degré d'acceptation et de maîtrise de sa maladie.

LA VOICI!

Matinée

SPÉCIALE DOUCE

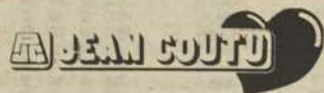


Matinée
SPÉCIALE DOUCE

25 CIGARETTES - KING SIZE

King Size
et 100 mm.

Un plaisir velouté.



AVIS DE CORRECTION

Dans notre annonce "Spéciaux anniversaire" paraissant dans Le Plus du 25 octobre, veuillez noter que ces aubaines sont aussi en vigueur dans le cadre du 12e anniversaire de la succursale du 168 Principale à Granby.

Nous nous excusons de ce contretemps. L16899



Clinique dentaire

MICHEL BOUTHETTE

CHIRURGIEN DENTISTE

375-7774

469-4455

104 St-Charles Sud
Granby

1115 St-Luc (angle
Union), St-Césaire

L 16907

Rita

ongles permanents



Rita
Monast
technicienne
diplômée

372-7963

151, rue Drummond, Granby

L-16662

AVIS: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage — éviter d'inhaler.
Moyenne par cigarette: Matinée Spécial Douce: Format: King Size: "goudron" 9 mg, nicotine 0.9 mg; 100 mm: "goudron" 10 mg, nicotine 1.0 mg.

Kraft rejette une offre d'achat de \$11 milliards

GLENVIEW, Illinois
AFP

La société agro-alimentaire américaine Kraft a rejeté dimanche l'offre d'achat de 11 milliards de dollars du premier groupe des États-Unis du tabac Phillip Morris.

Dans un communiqué, le président de la société de Glenview (Illinois), M. John Richman, a également annoncé qu'un plan visant à accroître la valeur des actions jusqu'à 110 dollars serait très prochainement soumis au conseil d'administration.

S'il entrait dans les faits, la va-

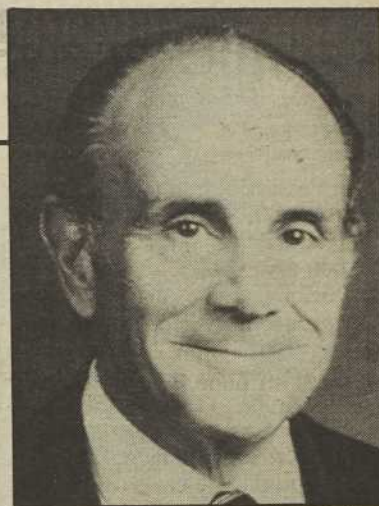
leur totale de la compagnie serait donc portée à 13.59 milliards de dollars.

Sous-évaluation

"Nous pensons fermement que l'offre de 90 dollars par action

sous-évalue Kraft", a souligné le président. Vendredi l'action Kraft avait coté 92 dollars à la clôture.

Si la proposition d'achat avait abouti, elle aurait constitué la deuxième plus importante prise de contrôle dans l'histoire de Wall Street.



John Richman, président de Kraft.
photo AP

BOURSE DE MONTRÉAL

A à B						C						D à G						H à L						M à O						P à S						T à Z						A à B						C						D à G						H à L						M à O						P à S						T à Z						A à B						C						D à G						H à L						M à O						P à S						T à Z																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm	Net	Ch	Valeurs	ventes	Haut	Bas	Ferm

AVIS DE CORRECTION

Dans notre circulaire en vigueur cette semaine, veuillez noter qu'en page 3, les tables de salon annoncées ne sont pas disponibles dans toutes les grandeurs. Nous nous excusons de ce contretemps.



L-16886

AVIS DE CORRECTION

Dans la circulaire "Réclame des Étoiles Sears" insérée dans La Voix de l'Est du 25 octobre, veuillez noter que les bagages Samsonite offerts à 30% de rabais à la page 6 ne sont pas disponibles dans tous les magasins. A la page 13, le texte aurait dû préciser pour la housse de couette réversible "Colormate": "Les prix réguliers Sears sont ceux du catalogue automne/hiver 1988". Les meubles de chambre à coucher de la page 14, les meubles de pages 15, 16 et 17, les tapis décoratifs de la page 18, les friandises de la page 23, ainsi que les éléments de cuisine de la page 29 ne sont pas offerts à notre magasin de Granby. Nous présentons nos excuses à notre clientèle.



L-16898

CARRIÈRES ET PROFESSIONS



Mécanicien(ne) automobile demandé(e)

Salaire selon compétence,
plus commission,
plus avantages sociaux

S'adresser chez :

**Canadian Tire
aux Galeries de
Granby**

C-14891



Technicien(ne) en mise au point pour automobile demandé(e)

Expérience requise

Salaire selon compétence,
plus commission,
plus avantages sociaux

S'adresser chez :

**Canadian Tire
aux Galeries de
Granby**

C-14892

FEDERAL PIONNEER

dessinateur(trice) junior (mécanique)

Compagnie située à Granby et spécialisée dans les produits électriques est à la recherche d'un(e) dessinateur(trice) en conception mécanique.

Exigences :

* Doit posséder un D.E.C. avec option dessin industriel (mécanique) ou l'équivalent.

Atout :

* Quelques années d'expérience en dessin mécanique
* Expérience sur dessin assisté par ordinateur.

Si vous êtes le ou la candidate que nous recherchons, faites parvenir votre curriculum vitae à :

**Ressources Humaines
C.P. 550
Granby
J2G 8E9**

C-14754

ANNONCES

PETITES

RUBRIQUES

IMMEUBLES	201 à 214
FINANCES	221 à 226
LOCATION	241 à 258
DIVERS	261 à 273
MARCHANDISES	281 à 289
EMPLOIS	301 à 308
ÉDUCATION	321 à 323
SERVICES	341 à 347
VÉHICULES AUTOMOBILES	361 à 371

Pour placer une petite annonce signalez:

375-8888

201 PROPRIÉTÉS À VENDRE

* CANTON DE GRANBY, bungalow split, 5 1/2, 3 c.c., s-sol tout fini. Très grand terrain paysager avec petit lac et source naturelle. Très beau paysage. Vue sur mont Shefford et Bromont. Prix pour vente rapide 79,000\$.
Inf.: MICHEL GIARD, 372-0014; OU JACQUES GIARD, 375-2472, aff. IMM. UNI INC. 378-1551

TRUST GÉNÉRAL Le maître courtier

770, rue Principale, Granby 378-8461

Vendeur résidentiel pour le mois de septembre 1988

Guy-Paul Guertin
378-8461
372-1548
C-13840

TRUST GÉNÉRAL Le maître courtier

Claude Fournier

Meilleur vendeur résidentiel et commercial

Meilleur agent inscripteur en 1987

Pour une transaction réussie
378-8461 ou 378-7196
C-13270

201 PROPRIÉTÉS À VENDRE

*** DOMAINE ACROTERE ***
Grande propriété 6 1/2 pces, belles armoires en chêne, foyer, escalier et plancher en chêne. A vendre par le constructeur. N'a jamais été habitée. Financierai si nécessaire, ou prendrais échange. 378-3472 ou 375-7055
* RUE COWIE, bungalow, ce n'est pas le grand luxe, mais c'est le bon confort avec solarium, piscine, remise, combustion lente. Venez l'apprécier. Dans les 70,000\$.
* DANS LE CANTON, l'amour des grands espaces vous revient, et la chaleur du foyer est présente. Occupation à votre satisfaction, dans ces maisons de genre bungalow et à palier.
* SECTEUR MOUNTAIN, maison 2 étages, qui a conservé style ancien, avec planchers bois franc, de grandes pièces, 4 c.c., 2 s. de bain. Il faut la voir pour l'aimer.
LORRAINE PAQUETTE, 469-2185, ESTELLE COTE, 375-2380, aff. IMM. UNI INC., 378-1551
BROMONT-LAC BROME hiver-été, 5 min. pentes de ski, foyer, chauff. élect., accès privé au lac. 383-8684 ou 272-3791.
CANTON DE GRANBY, Rue L'Acadie, 4 maisons neuves, bon prix, prendrait maison mobile en échange. 378-9578.
FAUT VENDRE: Grand bungalow dans le Canton, façade brique, beau terrain, idéal pour petite famille, s'achète avec 7,000\$ de comptant. Toute offre raisonnable acceptée.
YVES MERCURE, Re / max Avant-Garde (1988) inc., 378-4120, 375-7896.
LUXUEUX SEMI-DÉTACHÉ style moderne avec foyer, mezzanine, douche. Pas de taxe d'amélioration locative. 51 rue Dubé (bout rue Providence). 372-7987 l'avant-midi ou après 17 h.

trans action
Immeubles M.S. Inc.
570, rue des Pélicans, Granby, 378-2484

C'est lui l'agent qui se fend en 4 pour ses clients

Jean-Jacques Bazinet

378-2484
C-14955

TRUST GÉNÉRAL Le maître courtier

378-8461 ou 378-3221

Pour un service professionnel et courtois, contactez-moi en tout temps.

Francine Légaré
Club du Président
membre exécutif
C-13815

TRUST GÉNÉRAL Le maître courtier

A votre service
Achat - Vente
Échange

Jean-Roch Michaud
378-8461 (bur.)
372-4903 (rés.)
C-13825

201 PROPRIÉTÉS À VENDRE

MAGNIFIQUE COTTAGE neuf, 2 étages, 3 c.c., 2 s. de bain, bain tourbillon, garage, planchers bois franc, armoires en mélamine, sur très grand terrain boisé, situé dans le plus beau site de la ville de Granby au 406 rue Gérard Choquette. S'adresser André Lacoste, const. 378-3173.
MAISON A VENDRE, située Canton Granby, avec terrain 150x134, terrassement fait. Très propre. 378-6340 ou 378-4890
ROXTON POND: Bungalow rue Aimé Laurion, 378-9578
RUE BOURASSA. Urgent à vendre... transfert. 2 c.c., possibilité de 3. Toute offre raisonnable sera considérée.

RUE MOREAU, bungalow split tout brique, grand terrain, garage, grandes pièces, bifamiliale utilisée comme unifamiliale. Super prix!
FRANCINE LÉGARÉ, 378-8461 ou 378-3221, TRUST GÉNÉRAL, courtier.
SUPER DUPLEX STYLE CONDO construction 1987, très luxueux, vastes pièces très design comprenant: salon, salle à manger, cuisinette, salle de bain, 1 chambre à coucher. Situé dans un des plus beaux secteurs de la ville. Echange considérée pour bungalow ou terrain. Inf. 378-5560
TERRASSE BELLEVUE: 3 des Rouges Gorges, const. neuve, très luxueux, 10 1/2 pces, brique, 4 c.c. Décoration superbe. Beaucoup d'extras. Inf. 378-0063
UNIQUE SUR LE MARCHÉ! Luxueux triplex neuf, de haute gamme, style semi-détaché, comprenant cottage pour propriétaire occupant et 2 super 3 1/2 pces déjà loués, foyer, planchers à niveau, toit cathédrale, etc. Situé 483 Louis-Hébert, Granby. Echange considérée pour votre bungalow ou terrain. Inf. 378-5560
VOUS AIMEZ LE CANTON, vous cherchez une aubaine, j'ai pour vous un super bungalow split 1984, terrassement et aménagement paysager faits, piscine 27', possibilité d'occupation rapide. P.S.: Ceci dans le plus beau secteur du canton.
FRANÇOIS POTVIN, bur. 378-8461, rés. 375-1439, TRUST GÉNÉRAL, courtier.

202 PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

*** DUPLEX NEUF *** 2 x 5 1/2, chauffage locataire, avec de très grandes pièces, armoires en chêne, const. de qualité supérieure, situé au 472 Belcourt, accepterait échange. 375-7055.
BROMONT: Luxueux 12 logis neuf, de haute gamme, loués à 100%, locataires de premier choix, baie-window, foyer, toit cathédrale. Site exceptionnel à proximité du golf et de la montagne, avec vue sur pentes de ski. Subvention municipale. Faut voir pour constater la différence, 378-5560
DUPLEX 2x5 1/2 rénové, au 165 Laval, vente rapide. Faites une offre. Michel, 378-6833 avant 15h; et après 15h 776-2359
DUPLEX NEUF, 2x5 1/2, à vendre ou à échanger, avec terrain 60x195. Paroisse St-Luc. Logis libre pour propriétaire. 378-6340 ou 378-4890
DUPLEX TOUT BRIQUE, chauffage élect., garage, près église et centre d'achat. Prix très raisonnable.
FRANÇOIS POTVIN, bur. 378-8461, rés. 375-1439, TRUST GÉNÉRAL, courtier.
PAR LE PROPRIÉTAIRE: 8 logements, meubles, bien situé. Au prix de l'évaluation: 140,000\$. Revenu: 25,940\$. 548-5564

206 MAISONS MOBILES À VENDRE

"TANNÉ" DE RESTER EN LOYER! Pourquoi ne pas acheter une maison mobile excessivement propre à seulement 15,000\$. Faites vite.
FRANÇOIS POTVIN, bur. 378-8461, rés. 375-1439, TRUST GÉNÉRAL, courtier.

208 TERRAINS À VENDRE

*** DOMAINE ACROTERE ***
Endroit paisible des plus recherchés de Granby. Terrains 20,000 p.c. et +, boisés. Prix alléchants. 378-3472 ou 375-7055
BEAU TERRAIN RÉSIDENTIEL: prêt à construire, situé rue Cadieux, 10,360 p.c. Après 17 h 378-7840.
BEAUX GRANDS TERRAINS à vendre dans Canton Granby ou Roxton Pond. 378-9578

209 TERRES-FERMES À VENDRE

ETABLE A LOUER
40 attaches. Inf. 375-4600

210 COMMERCES À VENDRE

DÉPANNÉUR bien situé, bilan en nette progression. Accepterait bungalow ou immeuble à revenu en échange. Cause de vente, maladie. Prix réaliste.
FRANÇOIS POTVIN, bur. 378-8461, rés. 375-1439, TRUST GÉNÉRAL, courtier.

214 BÂTIMENTS COMMERCIALES

BATISSE COMMERCIALE à vendre, 3 portes, déjà occupée. Bon investissement. Située rue St-Judes. 378-0413, Jean-Claude ou Daniel

216 PROPRIÉTÉS À VENDRE OU À LOUER

A ROUGEMONT: maisons et semi-détachés neufs, 3 c.c., 2 s.b., construction de qualité, finition impeccable. Libre imm., bien situé. Taxes minimales. Possibilité de louer avec option d'achat ou d'aide au financement. 469-2716

241 APPARTEMENTS À LOUER

*** 3 1/2 *** meublé, chauffé, non éclairé, libre imméd. S'ad. 726 Principale. 378-1772 ou 375-7055

*** 1-4 *** très propre, balayouse centrale, intercom, prise ext., stationnement, porte patio, libre 1er nov., pour gens bien. 378-1328.

1-1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 meublés ou non Centre-ville 378-6966

2 1/2 au 31 Centre; 3 1/2, au 94 St-Urbain, meublés, chauffés, éclairés. Libres. Grand 3 1/2, non meublé, eau chaude fournie, au 133 Drummond. 375-1726

2 1/2 meublé, situé 115 rue Baker, Cowansville. Inf. 263-4382.

3 1/2, chauffé, éclairé, meublé; 4 1/2, semi-meublé. Inf. 378-3216 ou 375-4646

3 1/2, meublé, chauffé, éclairé, au 732 des Bouleaux, Roxton Pond. Inf. 375-2423

3 1/2, meublé, avec porte patio, et grande galerie, 69 centre, 280 \$ / mois. 372-2314

APP. 2 1/2, meublé, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, 250\$/mois. Inf. 375-7104

App. 2 1/2-3 1/2 1 mois gratuit, meublés, éclairés, chauffés. Inf. 378-1486

AVENUE DU PARC 3 1/2, neuf, occ. Nov.Déc., 310\$ et +; 4 1/2 moderne avec solarium, 295\$; 5 1/2 dans triplex, pas moderne, 270\$. Tous disp. meublés, semis ou non meublés. 372-4121.

CEDAR 2 1/2, meublé, propre, calme, chambre séparée, buanderie, stationnement déneigé, 265\$, taxes incluses. 372-6090

LIBRE IMMÉD. 2 1/2, meublés, chauffés, eau chaude fournie, s.lavage. Inf. 372-1378 ou 375-7735

243 MAISONS À LOUER

A BROMONT chalet suisse, meublé, saison ou année, foyer, tranquillité, espace, nature, idéal pour couple. 372-8147 le soir.

GRANBY: 3 bungalows modernes, neufs, toit cathédrale, planchers bois franc, bain en coin, 2 ou 3 c.c. Bon prix. Libres imméd. Possibilité d'option d'achat. Inf. 372-3099 ou 293-7846

MAISON DE CAMPAGNE 6 pièces, située à Bonsecours (près de Valcourt), tranquille, propre, avec petit lac, libre imm., 379-5326

SEMI-DÉTACHÉ NEUF A LOUER, option d'achat. Endroit tranquille. Libre imméd. 550\$. Inf. 375-4822 ou 375-0565

SEMI-DÉTACHÉ à sous-louer, grand 5 1/2 pces, neuf et très luxueux. 48 Bélair, Granby, 535 \$ / mois, libre le 1er Nov. 777-1391

244 LOGEMENTS À LOUER

*** 1-4 1/2, un mois gratuit Très propre, balayouse centrale, intercom, prise ext., stationnement, porte patio, libre 1er nov., pour gens bien. 378-1328.

*** 481 RUE BELCOURT *** Dans un duplex, 5 1/2 neuf, jamais été habité. Très grand, armoires en chêne, lazy-suzan, tapis de très grande qualité, s-sol à la grandeur, libre imméd. 375-0072.

*** 80 LEROUX *** Place du confort 4 1/2 très grand avec de belles armoires en chêne lazy-Suzan, garde-manger de très grandes fenêtres aspirateur central case de rangement intercom stationnement privé ainsi que pour visiteurs libre immédiatement. 375-0072.

244 LOGEMENTS À LOUER

*** MAGNIFIQUE 3 1/2 *** Grand grand grand, tout refait à neuf, avec de grandes armoires en chêne, garde-manger "Lasy Suzanne", tapis et prélatris de haute qualité, près de tous les services, face aux Halles de Granby. 378-1772 ou 375-0072

1 MOIS GRATUIT. Grand 4 1/2, très bien insonorisé, système d'intercom, balayouse centrale. Près des Galeries et du parc industriel. Const. récente, très propre, 340\$/mois. 378-4985, 378-0239, 372-2746, 372-0054

1180 SIMONDS SUD 14 ET 22 FERNANDEL GRANDS 5 1/2-4 1/2 Secteur parc industriel 378-0738

1A - LIBRE IMMÉDIATEMENT Grand 5 1/2 avec remise ext., près centre d'achats et parc indust., 3 1/2 neuf, semi-meublé, armoires mélamine, comptoir lunch, inst. lav-séc. 372-2474, 67 Fournier.

3 1/2 meublé, à sous-louer, pour 240\$ / mois, très propre, au 191 boul. Fortin, près parc industriel. Concierge 187 no 5, 372-5724, 375-1398.

4 1/2 rue Belcourt, insonorisé, 2e étage. Inf. 372-6877.

4 1/2, à 315\$, sous-location, au 335 Langlois, concierge app.4. Inf. 378-6199 ou 375-1398

4 1/2, 1 mois gratuit, meublés ou non, eau chaude fournie, rues Bourgeois et Fernand. 378-1486

4 1/2, DANS UN BAS, centre-ville, frais peint, stationnement déneigé, libre imméd., fin octobre gratuit. 375-2094.

4 1/2, NEUFS, LUXUEUX Montplaisant sur le Lac, foyer, vivoir-serre, balcon-moustiquaire, vue sur lac Boivin. Visite libre le dimanche après-midi. 450\$/mois et plus. 372-1487 ou 378-0239

4 1/2, près des Galeries, libre imm. serv.lav-séc. Conditions flexibles à discuter avec le proprio. 378-2264 / 1-467-9840.

5 1/2, dans duplex constr. 1987, très belles divisions, 1er plancher, libre 1er novembre, au 471, rue Belcourt. 372-0055

5 1/2, près du centre-ville, 300 \$ / mois, un mois gratuit. Jour: 375-9935; soir: 378-0396

A LOUER 4 1/2 PCES dans duplex neuf, rue Babin, 1 mois gratuit. 378-0469, 378-8461.

A SOUS-LOUER 4 1/2 pces, près d'un parc, planchers marqueterie refaits à neuf, frais peint, 320\$/mois. Jour 375-4661, soir 375-7749

A SOUS-LOUER grand 4 1/2, insonorisé, rue Wellington. Inf. 777-0294 ou 372-2000

A WATERLOO 3 1/2-2 1/2. Inf. 375-2442

AUSSE Local commercial.

Libres immédiatement LOGIS NEUFS Grands 3 1/2 - 4 1/2 neufs Près des Galeries et parc industriel.

Tres bien insonorisés, balayouse centrale, système intercom, inst. lav-vaisselle, armoires mélamine Libres immédiatement, situés au 344, rue Masse

A partir de 315, \$ par mois Informations: 378-0239, 372-2746, 372-0054

C-14259

A LOUER Libre 1er décembre 4 1/2 - - - 405 \$ 5 1/2 - - - 435 \$

Système d'intercom, balayouse centrale, climatiseur, bonne insonorisation. Situés rue St-Jean, Cowansville 263-8960 372-8975 1-800-363-1012 C-13829

RESIDENCE BOUTHETTE 375-9011

Personnes âgées autonomes 94 St-Charles Sud, Granby L-16906

Personnes âgées autonomes 94 St-Charles Sud, Granby L-16906

Personnes âgées autonomes 94 St-Charles Sud, Granby L-16906

Personnes âgées autonomes 94 St-Charles Sud, Granby L-16906

Personnes âgées autonomes 94 St-Charles Sud, Granby L-16906

Personnes âgées autonomes 94 St-Charles Sud, Granby L-16906

Personnes âgées autonomes 94 St-Charles Sud, Granby L-16906

Personnes âgées autonomes 94 St-Charles Sud, Granby L-16906

Personnes âgées autonomes 94 St-Charles Sud, Granby L-16906

Personnes âgées autonomes 94 St-Charles Sud, Granby L-16906

Personnes âgées autonomes 94 St-Charles Sud, Granby L-16906

Personnes âgées autonomes 94 St-Charles Sud, Granby L-16906

Personnes âgées autonomes 94 St-Charles Sud, Granby L-16906

Personnes âgées autonomes 94 St-Charles Sud, Granby L-16906

Personnes âgées autonomes 94 St-Charles Sud, Granby L-16906

Personnes âgées autonomes 94 St-Charles Sud, Granby L-16906

244 LOGEMENTS À LOUER

3 1/2, 4 1/2, libres imm., à partir de 255\$ / mois, quartier tranquille, grandes pièces, stationnement privé, galerie avant avec porte patio, repeint à neuf. Promotion un mois gratuit pour ceux qui signeront en octobre. 372-3682.

3 1/2, situé au 10, rue Dollard, 378-6908

3 1/2, très propre, eau chaude fournie, 330\$, libre 1er Nov. situé 133 Drummond. Inf. 375-1726.

3 1/2-4 1/2 meublés, semi-meublés ou non meublés. Service conciergerie. Situés rue Simonds voisin d'un dépanneur. Inf. 378-1092

4 1/2 PCES, à Granby, dans un bas, entrée lav-séch. Frais peint. Mois d'octobre gratuit, au 99 Charron, 275\$/mois. Inf. frais virés en tout temps, 0-819-858-2598 ou 378-0504 après 18h30.

4 1/2 rue Belcourt, insonorisé, 2e étage. Inf. 372-6877.

4 1/2, à 315\$, sous-location, au 335 Langlois, concierge app.4. Inf. 378-6199 ou 375-1398

4 1/2, 1 mois gratuit, meublés ou non, eau chaude fournie, rues Bourgeois et Fernand. 378-1486

4 1/2, DANS UN BAS, centre-ville, frais peint, stationnement déneigé, libre imméd., fin octobre gratuit. 375-2094.

4 1/2, NEUFS, LUXUEUX Montplaisant sur le Lac, foyer, vivoir-serre, balcon-moustiquaire, vue sur lac Boivin. Visite libre le dimanche après-midi. 450\$/mois et plus. 372-1487 ou 378-0239

4 1/2, près des Galeries, libre imm. serv.lav-séch. Conditions flexibles à discuter avec le proprio. 378-2264 / 1-467-9840.

5 1/2, dans duplex constr. 1987, très belles divisions, 1er plancher, libre 1er novembre, au 471, rue Belcourt. 372-0055

5 1/2, près du centre-ville, 300 \$ / mois, un mois gratuit. Jour: 375-9935; soir: 378-0396

A LOUER 4 1/2 PCES dans duplex neuf, rue Babin, 1 mois gratuit. 378-0469, 378-8461.

A SOUS-LOUER 4 1/2 pces, près d'un parc, planchers marqueterie refaits à neuf, frais peint, 320\$/mois. Jour 375-4661, soir 375-7749

A SOUS-LOUER grand 4 1/2, insonorisé, rue Wellington. Inf. 777-0294 ou 372-2000

A WATERLOO 3 1/2-2 1/2. Inf. 375-2442

AUSSE Local commercial.

Libres immédiatement LOGIS NEUFS Grands 3 1/2 - 4 1/2 neufs Près des Galeries et parc industriel.

Tres bien insonorisés, balayouse centrale, système intercom, inst. lav-vaisselle, armoires mélamine Libres immédiatement, situés au 344, rue Masse

A partir de 315, \$ par mois Informations: 378-0239, 372-2746, 372-0054

C-14259

A LOUER Libre 1er décembre 4 1/2 - - - 405 \$ 5 1/2 - - - 435 \$

Système d'intercom, balayouse centrale, climatiseur, bonne insonorisation. Situés rue St-Jean, Cowansville 263-8960 372-8975 1-800-363-1012 C-13829

RESIDENCE BOUTHETTE 375-9011

Personnes âgées autonomes 94 St-Charles Sud, Granby L-16906

Personnes âgées autonomes 94 St-Charles Sud, Granby L-16906

Personnes âgées autonomes 94 St-Charles Sud, Granby L-16906

Personnes âgées autonomes 94 St-Charles Sud, Granby L-16906

Personnes âgées autonomes 94 St-Charles Sud, Granby L-16906

Personnes âgées autonomes 94 St-Charles Sud, Granby L-16906

Personnes âgées autonomes 94 St-Charles Sud, Granby L-16906

Personnes âgées autonomes 94 St-Charles Sud, Granby L-16906

Personnes âgées autonomes 94 St-Charles Sud, Granby L-16906

Personnes âgées autonomes 94 St-Charles Sud, Granby L-16906

Personnes âgées autonomes 94 St-Charles Sud, Granby L-16906

Personnes âgées autonomes 94 St-Charles Sud, Granby L-16906

Personnes âgées autonomes 94 St-Charles Sud, Granby L-16906

Personnes âgées autonomes 94 St-Charles Sud, Granby L-16906

Personnes âgées autonomes 94 St-Charles Sud, Granby L-16906

Personnes âgées autonomes 94 St-Charles Sud, Granby L-16906

Personnes âgées autonomes 94 St-Charles Sud, Granby L-16906

Personnes âgées autonomes 94 St-Charles Sud, Granby L-16906

Personnes âgées autonomes 94 St-Charles Sud, Granby L-16906

244 LOGEMENTS À LOUER

APPARTEMENTS RÉNOVÉS 1 MOIS GRATUIT 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 A partir de 250\$ / mois

Entrée laveuse-sécheuse Tapis mur à mur Intercom, balcon Piscine extérieure

PLACE D'ORLÉANS 263-4104 - 263-7654 110 Orléans, app. 1, Cowansville.

AVENUE DU PARC 3 1/2, neuf, occ. Nov.Déc., 310\$ et +; 4 1/2 moderne avec solarium, 295\$; 5 1/2 dans triplex, pas moderne, 270\$. Tous disp. meublés, semis ou non meublés. 372-4121.

BEAUX GRANDS LOGIS! LIBRES IMMÉD. Près Cegep, coin Cowie et St-Joseph, semi-meublés, 4 1/2-5 1/2. 375-4656

BROMONT: 5 BONAVENTURE Grand et luxueux 4 1/2, 460 \$ / mois, 1987, foyer, baie vitrée, s. de lavage, porte patio, planchers et balcon de béton, adjacent au golf et près des pentes de ski. Bromont: 534-2719; Mtl: 1-630-6027

CONDO A VENDRE OU A LOUER A Bromont, 4 1/2, foyer, à partir de 425 \$ / mois. 534-0115

DUPLEX NEUFS, prêts immédiatement, grands 5 1/2, 646 et 666 Caron, avec sous-sol, salle à diner, cuisinette avec comptoir-lunch, 525 \$ / mois. Aussi 4 1/2, avec sous-sol, 677 et 681 Caron, 495 \$ / mois. Pour visiter, prendre rendez-vous: 372-0382

GRANBY, AU 166 BOURGEOIS. Nouvelle administration, 3 1/2-4 1/2, très propres. Prix spécial. Occupation immédiate. 375-0301 ou 1-689-4254

GRANBY Grand 5 1/2, duplex neuf, près des Galeries, armoires en mélamine blanche, planchers de béton, situés au 481-483 Langlois. Inf. 378-1348 ou 372-9413

GRAND 4 1/2 1 mois gratuit, au 351 rue Massé. 375-7275.

GRAND 4 1/2, non meublé, face aux Galeries de Granby, libre 1er décembre. 375-9043

LIBRE IMMÉDIATEMENT: 5 1/2 au 2e et 3e, 380\$/mois, fraîchement repeints, situés 120 boul. Leclerc Est. Pour visiter, conciergerie app. 1. 372-0382.

LOGIS 2 1/2 semi-meublé, libre 1er novembre, chauff. élect, stationnement, 200\$ / mois. 375-4911, 378-5977.

LOGIS 3 1/2-4 1/2-5 1/2, rue Wolfe, Bromont Tél. 372-3660 ou 534-2177

LOGIS 4 1/2 pces, près des Galeries, comptoir-lunch, porte-patio, 350\$/mois. Libre Octobre. S'ad. 99 Bourassa, 372-3590

LOGIS 5 1/2 pces, libre 1er Déc. au 92 St-Charles Nord, 270\$/mois. Inf. soir 772-5592

LOGIS 5 1/2, 3e étage, en avant, stores fournis, libre 1er novembre, mois de novembre gratuit. 39 Fournier. 372-0283, 375-8872

SECTEUR HAUTE-VILLE grand 4 1/2, repeint à neuf, tapis neufs, réfrigérateur, poêle, eau chaude fournie, vue sur le lac, libre 1er novembre. Inf.: 372-8517 ou 372-2000

ST-CÉSARE: 3 1/2 pces, meublé, libre immédiatement, conciergerie, tapis, aspirateur central. 469-4822 ou 378-1328.

ST-CÉSARE: 1 1/2-2 1/2-3 1/2-4 1/2, service de conciergerie, planchers de ciment, tapis, aspirateur central, meublé si désiré, à partir de 275\$. Après 16 h sur semaine, 469-3281.

247 LOCAUX À LOUER

AU 140, RUE PRINCIPALE, GRANBY 2ième étage, présentement occupé par CHEF radio. Libre à compter du 1er janvier 1989. 960 p.c. à diviser selon les besoins de l'occupant. 450 \$ par mois. Inf. Jim Dumoulin, 375-9472 ou 372-2680.

LOCAL A LOUER 1,630 pi. entrée élect. 200 amp. au 480 St-Charles Sud. Inf. 372-6622

LOCAL COMMERCIAL pour bureaux ou commerce, au 16 et 20 Centre. Inf. 372-4266 demandez M. Alix.

LOCAL COMMERCIAL: à louer, 1493 Principale, chemin St-Paul, bâtisse avec 2 garages et 2 bureaux, logis 5 1/2, pour tout genre de commerce. 777-1580.

251 CHAMBRES À LOUER

APP. 1 PIECE: Pour homme, meublé, poêle, réfrigérateur, chauffé, éclairé, stationnement, au 329 boul. Boivin. 372-0406.

CHAMBRE à louer, rue St-Joseph, près du Cegep, pour étudiante ou travaillante. Cuisine communautaire. Libre 1er Oct. Après 18h à 378-1354

CHAMBRE à louer, endroit paisible, privée, avec salon, cuisine. Pour non fumeur. Inf. 375-5750

CHAMBRE près parc ind. Pour travaillants. Aucun fumeur accepté, stationnement, 40\$/sem. ou 170\$/mois. 375-3251

252 CHAMBRES ET PENSION

CHAMBRE A LOUER avec pension, à compter de 500\$ et plus. Couple 450\$ chacun. Service de personnel compétent, service d'infirmières. Permis d'opération du Ministère des affaires sociales. 375-6373.

CHAMBRE ET PENSION pour personnes autonomes, libres imméd. Jour 372-5921 Suzanne et après 17h à 372-6761

MAISON LAZURE Chambres et pension pour retraités autonomes. Excellente nourriture, plusieurs services personnels. 375-5574

PETIT FOYER POUR personnes âgées autonomes. Prix raisonnable, libre immédiatement. 378-4544.

RESIDENCE H.N. PARENT Chambre et pension et logements de 3 1/2 pces, pour personnes retraitées, non fumeurs. Secteur des Galeries. Résidence neuve, ascenseur, service d'infirmière, salle à diner, salon, salon de coiffure, chapelle, bain tourbillon, activités, nourriture excellente. Piscine intérieure. Bienvenue aux visiteurs. Inf. Norbert Parent, 372-0723

254 ENTREPÔTS GARAGES À LOUER

ENTREPOT A LOUER 17x25, 75\$. Inf. 375-7104

LOCAUX POUR entreposage ou atelier, chauffé ou non, coin Dufferin-Comeau. 372-1378.

265 ANIMAUX À VENDRE

BELIER Suffolk, pur sang, 3 ans, avec 12 agnelles croisées Suffolk Finnois et Suffolk Dorsed, nées triplets et jumelles de 10 mois à 6 mois. Inf. 293-5077

271 DIVERS À VENDRE

**** 1 AN DE GARANTIE ****
Ens. lav-séch. garantie 1 an, pièces et main-d'œuvre, 250\$. Laveuse seule, 145\$; sècheuse, 95\$; Poêle 95\$; réfrigérateur 150\$. **ACHAT-ÉCHANGE-LIVRAISON.**
AU MARCHÉ NOIR, 1639, Principale (face Sabot Doré). 378-5446

*** 1 CHOIX ***
Surplus de démonstrateurs de plancher à prix choc. Exemples: causeuse simili-cuir (soft touch), 399\$. Modulaire salon 5 mcx, 749\$. Mob. de cuisine, 399\$. Bibliothèque, 125\$. Mob. mélamine d'enfant, 5 mcx, 369\$. Aussi réfrigérateur, poêle usagé, de grande qualité, avec garantie 15 mois disp. A prix choc. Au 1534 Principale, Meublex Budget (face au Motel des Pins). 375-1484

**** ACHAT ** COMPTANT**
Payons bon prix pour réfrigérateur, poêle, congélateur, autres brisés ou non. Quelques fois, débordé. S.V.P., être patient, c'est payant. Aussi ménages, etc. 375-8402, Maryline et Jean. Service assuré. P.S.: invitation aussi aux marchands de neuf.

2 PNEUS Michelin 800-16.5 d'été, 70\$. Les 2. Et 4 pneus 950-16.5 recapper à neige, 125\$. Les 4. Et 2 roues 8 trous GM coeur 4 1/2", 25\$. La roue 16.5. 2 roues 8 trous GM avec pneus 750-16 LT à neige, 100\$. 4 roues presque neuves pour Chrysler ou roulotte, 80\$. Pour les 4. 379-9101

BANQUETTES avec chaises pour cantine 34 places, état impeccable, bon prix. Contacter Jean-Louis au 378-9459 ou 378-0030.

BONJOURI VENTE, ACHAT, ÉCHANGE AU GÉANT DES AUBAINES INC.

Spécial: laveuse-sécheuse, réfrigérateur, poêle, à partir de 396\$ (les 4 mcx). Très bonne garantie jusqu'à 12 mois. Aussi mobiliers de cuisine, de salon et de chambre, etc. Plan mise de côté 90 jours. Bienvenue à tous, au 106b St-Charles Nord. 375-2888

BUREAU 30x60 à 65\$, un de 30x48 à 40\$; Table 24x24 à 15\$, une 36x72 à 85\$; 2 fauteuils exécutifs à 50\$/ch.; 2 fauteuils en cuir à 20\$/ch.; 8 chaises secrétaires de 10\$ à 15\$; Classeur latéral, 4 tiroirs, 200\$; Bahut 66x19 à 50\$. Inf. 372-6279

BUREAU et lit antique; plafonnier de cuisine; lampe coloniale; humidificateur; poles à rideaux, plusieurs autres articles. 372-5697.

COMPOST(fumier) de champignons en petite ou grande quantité. Excellent pour jardin, plate-bande et pelouse. Inf. 539-0638

LA-Z-BOY velours gris médium, en parfait état; Ensemble de lampes de chevet. Inf. 375-6287

LOCATION — VENTE — ACHAT
Réfrigérateur, poêle, laveuse-sécheuse, téléviseur et vidéo, four micro-ondes. Option d'achat disponible. S'adr: Location Bessac, 206-A, boul. Boivin, 378-4153

MOBILIER DE CHAMBRE usagé, lit double, très propre, avec 2 bons matelas, en très bon état; plusieurs autres meubles et appareils ménagers. Je dois vendre, cause de déménagement P.S. Aussi très beau piano. Après 18h, 378-0236

MOBILIER de salon, divan-lit et fauteuil; Manteau de lapin, court, couleur naturel, gr. médium. Inf. 375-4762

POELE élect. blanc, très propre, prix 50\$. Le soir à 469-4736

POELE "CAMPAGNARD" no.5, avec portes vitrées; FENDEUSE à bois hydraul. pour tracteur. 539-0129 ou 378-3618

POELE COMBUSTION LENTE neuf, directement du fabricant, double porte de fonte paysager, prix 380\$. Soufflerie optionnel. (514) 798-2686 jour. (514) 445-9280 soir.

POELE combustion lente, 2 portes paysagers, directement du fabricant, prix de gros 380\$. (valeur 749\$), 450 lb, 8 modèles approuvés, garantie 5 ans. 25% de rabais sur gamme complète de cheminées. Inf. 234-A Ridge, St-Bernard de Lacolle, sortie 6, route 15 Sud, 1-246-2851

POELE; réfrigérateur avec garantie, couleur jaune, 500\$ les deux. Inf. 772-5592 soir.

TABLE A "FRAME" pour redresser des châssis d'auto, style "Dataliner" Inf: 378-2327

TELEVISEURS couleurs et noir / blanc usagés, toutes marques. Bonne garantie. Tél: 378-7273 ou 378-3604.

274 BOIS DE CHAUFFAGE

BOIS FRANC MÉLANGÉ SEC, 14" et 16" 38\$ et 40\$; Érable pure à 45\$; Bouleau à 30\$; Tremble 25\$; Petit bois de 4", 55\$; (Livraison comprise); Piquets et perches de cèdre en 6' 8" et 9'. Petit poêle à bois à 75\$. Inf.: 539-0391

282 VÊTEMENTS À VENDRE

MANTEAU CHAT SAUVAGE naturel, peaux allongées, gr: 38 homme, valeur 2,500\$, pour 950\$ 538-3910.

283 ANTIQUITÉS À VENDRE

MOBILIER DE CHAMBRE 1842, couvert authentique, 4,000\$. 2 divans Victoria, 400\$. ch. Lampes style Deco. Prix discutables. Personne impotente, tél. entre 18h30 et 19h30, sinon toujours sorti, 372-2836

286 DEMANDE À ACHETER

ACHETERAIS bibelots, vaisselle, jouets, outils, meubles, lingerie etc. 539-4532.

ATTENTION!
ACHETERAIS SOUFFLEUSE 48 po. ou 54 po. pour tracteur Kubota 18,5 HP. Inf. 372-3437

301 PERSONNEL DEMANDÉ

\$ OPPORTUNITÉ \$
Nouvelle compagnie ouvre ses portes à Granby. Si vous avez une voiture et vous aimez travailler avec le public. Appelez-nous. Salaire à partir de 10\$/l'heure. 7 postes disponibles. Inf: 777-1600

A BROMONT. REST. LE CHAMPLAIN demande serveur(euse) et cuisinier(ière) avec expérience, à temps plein ou partiel. Inf. 534-3262 Mme Dagenais.

AS-TU UNE VOITURE?
Nous avons besoin de 7 personnes pour travailler dans le département du service à la clientèle. Salaire à partir de 10\$/l'heure. Inf: 777-1600

AVON!
REVEZ-VOUS D'UN NOËL "TOUT VERT"? Comme Représentante AVON vous pouvez gagner des factures du temps des Fêtes. C'est facile et amusant! Composez 375-1558

BARMAID demandée. Appelez entre 8 h et 11 h au 375-7116.

BOUCHER d'expérience demandé, travail à temps plein. Inf. 469-3084 Gérard.

BOUCHER demandé pour le mardi. S'adr. Boucherie du Roi, 375-1742 ou 375-2352

CHAUFFEURS
Compagnie de courrier en expansion cherche chauffeurs pour les régions de Montréal, Granby, Sherbrooke, Drummondville. Pick-up 4 cylindres, modèle récent nécessaire. Sur rendez-vous seulement Claude 375-0289

Recherchons
Personne bilingue pour travail général de bureau.

Expérience d'ordinateur, de comptabilité ou en transport serait un avantage.

Faites parvenir votre curriculum vitae à :

Personnel C.P. 125 Granby (Québec) J2G 8E4 C-14890

301 PERSONNEL DEMANDÉ

COIFFEUSE demandée pour homme ou femme, à temps plein ou à temps partiel. S'adr. Salon Figaro, Les Galeries Granby, 378-5844

EMBALEURS disponibles en tout temps, travail 30 h / semaine, (étudiants s'abstenir). Contacter Lysette Côté au Provigo Gagnon, 65 rue Évangéline, Granby.

FEMMES de 30 à 55 ans, vous voulez retourner en emploi? Vous ne savez pas par où commencer? **PASSAGE YAMASKA** vous offre son programme: Orientation, formation à la recherche d'emploi, stage en milieu de travail, salaire hebdomadaire, suivi personnalisé. Prochain groupe: 9 janvier 1989. **INSCRIVEZ-VOUS** avant le 15 novembre au 515 Sud, Cowansville ou téléphonez au 263-1350. Aucun frais à payer. Bienvenue à toutes les femmes des régions de Cowansville, Granby, Farnham, Waterloo et les municipalités environnantes.

INFIRMIER(E) avec expérience demandé(e) pour résidence privée; ayant beaucoup d'initiative et de dynamisme. Entre 9h et 16h30, 378-1389

OPERATRICES demandées pour travail à domicile. S'adr. 5475 boul. Industrie, Waterloo.

PERSONNE recherchée, responsable, honnête et propre, pour faire entretien ménager de maison, 2 adultes seulement. 372-8196 après 19h.

POUR TOUTES PERSONNES qui désirent travailler pour la vente de chocolat, âge peu d'importance. 1-800-363-8409 sans frais.

OFFRE D'EMPLOI ASSURANCES LANOUE & OUELLET INC.

RESPONSABLE SERVICE À LA CLIENTELE

Le poste suivant est disponible :

Module service à la clientèle : La personne recherchée devra avoir de l'expérience dans le domaine des Assurances Générales.

Exigences :

- Dactylographie
- Etre prête à suivre les études nécessaires pour obtenir la licence de courtier d'assurance

Pour rendez-vous, téléphoner à Suzette Pelletier
248-4367 ou 299-2353

C-14893

OFFRE D'EMPLOI TECHNICIEN

demandé pour réparation de
Photocopieurs - Dactylos - Calculatrices

Expérience et connaissances de l'électronique seraient souhaitables mais non nécessaires

Entrevue à la Papeterie La Liberté
209, rue Principale, Granby

Poste également ouvert aux hommes et aux femmes

Papeterie La Liberté inc.
209, rue Principale, Granby, 372-6263

L-17588

301 PERSONNEL DEMANDÉ

PREPOSE AU SERVICE aura pour tâche de laver et nettoyer les autos. Salaire selon expérience. Se présenter au Trianon automobile, 922 Principale, Granby, demandez Alain Parent.

RECHERCHONS personne sérieuse comme réceptionniste, du lundi au vendredi, de 15h à 21h, et samedi de 9h à 14h. Pour entrevue, le jeudi 27 octobre, entre 13h et 16h, à l'E.M.A.P.O., au 331 Principale, à Granby

TECHNICIEN en réparation de machine à écrire IBM, pour couvrir régions de Granby-Sherbrooke. Expérience requise: plan de compensation révolutionnaire. Communiquez pour rendez-vous à frais virés: 819-821-0241 après 17 h 30.

VOUS NE TRAVAILLER PAS ACTUELLEMENT!

Vous avez moins de 30 ans, et avez complété un sec. V. Le service de l'Education des Adultes du CEGEP de Granby offre gratuitement un programme de 26 semaines à temps plein, en gestion informatisée, pour la P.M.E. Possibilités d'obtenir des allocations. Entrevue d'admission immédiatement, 372-5086

342 GARDERIES

GARDERAI enfants chez-moi, du lundi au vendredi, près de l'école Ave Maria. 372-4979

343 SERVICES DIVERS

ARTISAN MENUISIER ferait finition de sous-sol, plafonds suspendus fait au laser, rénovations de tous genres, etc. 378-8677.

BRIQUEUR compétent demande ouvrage. Spécial pour réparation de cheminée, et tout genre d'ouvrage. 378-2290

DÉCAPAGE spécialité antique, réparations et finition. Prix spécial pour décapage seulement. M. Proulx, 469-4943.

FERAIS coiffure à domicile pour personnes âgées. 378-8362.

FERAIS PETITS déménagement ou petit transport, le soir après 17h. Inf. Roger à 777-0530

HORLOGERIE réparation d'horloges et montres, soudure en or et argent, 35 ans d'expérience. Jacques Archambault, 473 Irwin, 375-5484.

LIGNES DE LA MAIN et astrologie, passé, présent et futur. Plus de 30 ans d'expérience. 375-4773.

Installation d'antennes

SPÉCIAL Tour 30 pieds Rotateurs Antennes T.V.

* Réparation de télévision couleur de toutes marques * C-14879

BELLE IMAGE TÉLÉVISION
372-1668

RAMONAGE GRANBY - W'LOO ENR.

Faites ramoner votre cheminée
Équipe compétente, responsable
Soyez conforme aux normes des services d'incendie et des assureurs

- Brosse d'acier trempée, bonne dimension, vidange des suies (vacuum) proprement. Vérification tuyaux, foyer (vacuum).
- Rapport d'inspection pour vos assurances.
- Facture, ass. responsabilité nécessaire

NE JOUEZ PAS AVEC LE FEU.

7 jrs / semaine 7 h à 19 h 372-9031

C-13823

Santé-vous bien avec bien sûr

Shaklee

Distributeur Indépendant

Yvette et Gilles
372-4732
Granby, Estelle et Marcel Ruel 378-6473
St-Césaire, Simone T. Robert 469-2597

Soirée d'information
15 novembre '88 à 19 h 30
sous-sol presbytère St-Benoit Granby
L-16671

343 SERVICES DIVERS

RÉGION DE GRANBY ET ENVIRONS si vous êtes à la recherche d'une femme d'expérience dans le domaine de l'entretien ménager pour maisons privées, je suis la personne toute désignée pour vous. Si intéressés, 539-3671.

VOYANTE Je fais la lecture des cartes et des lignes de la main. Amour, Argent, Santé. Inf. Huguette 372-6242.

antirouille à l'huile de l'estrie inc.

AUTO - CAMION

1308 Principale, Granby
375-2424

16985

EXCLUSIF - EXCLUSIF - EXCLUSIF

MÉNAGE EXPRESS

Service professionnel d'entretien ménager résidentiel

Personnel responsable entraîné et assuré.

D. Dame, directeur

+ LE GRAND MÉNAGE
Estimation gratuite
372-3500

EXCLUSIF - EXCLUSIF - EXCLUSIF

349 AGENCE DE RENCONTRES

POUR UN SERVICE CONFIDENTIEL ET PROFESSIONNEL
avez recourt à:
L'AGENCE LES DEUX COEURS ENR.
Tarif raisonnable. Spécial: dame de 25 à 50 ans, mois octobre. Mardi au vendredi, 13h à 21h, 378-4685

362 TRACTEURS

TRACTEUR Massey Ferguson 65, avec hydraulique avant et pelle à neige. 378-2327

365 MOTOCYCLETTES SCOOTERS

MOTO KX 125, 1985, en excellent état, montée pour la compétition. Prix 1,500\$ discutable. 372-7557

368 CAMIONS

* **PICK-UP S-10 KING CAB 1987**
V6, 2.8L. injection, 40,400km, 5 vit. équipements, balance de garantie 4 ans ou 100,000km, 11,500\$ négociable. 372-2812 ou 777-0871 Sylvain.

1975 DODGE Van, tout fini, 1,100\$. Meilleure offre.

CAMION Datsun 1975, bonne condition, 550\$. Meilleure offre. 777-0583

87 FORD Cary Van, 14 pi. diesel
86 FORD 6 roues, 4X4, diesel, dompeur.
86 GMC 4X4, 1/2 tonne, diesel
86 SUZUKI 4 cyl. 5 vit. 4x4.
86 ASTRO Van, V6, aut.
85 GMC, 6 roues, diesel, dompeur.
85 GMC 1/2 tonne, 4X4, diesel, charrie.
85-84 FORD Ranger, 4X4, V6, 5 vit.
84 JEEP WAGONNER, 4X4, V6, 4 portes.
Marchard 1-819-843-7088.

MAZDA B-2000 1984, 55,000 km, boîte fibre de verre, très propre, 4,300\$ 372-5171.

370 AUTOS À VENDRE

1976 CADILLAC, de ville, en partie refait à neuf. Toute offre raisonnable acceptée. Inf. 379-5781

A QUI LA CHANCE? Mercedes 1979, pratiquement neuve, 25,000\$ Après 20 h au 375-0264.

CORVETTE 1978, rouge, aut., excellente condition, doit vendre. Michel 378-6833 avant 15 h.

CUTLAS SIERRA BROUGHAM, gris, 1985, vitres et valise élect., verrouillage aut., essuie-glace intermittents, sièges inclinables, air climatisé, radio AM-FM cassette, volant ajustable, régulateur de vitesses. Jour: 539-0676; soir 375-4191

ESCORT GT 1987, équipé de A à Z, 4 pneus d'été et 4 d'hiver, montés sur mags, balance de garantie de 5 ans. Faut voir! 10,000\$. Soir: 777-1637

FORD PINTO 1980, offre raisonnable acceptée. 375-0848

370 AUTOS À VENDRE

HONDA ACURA INTEGRA 1988, 4,000 km, 4 portes, équipement complet, en montre au 590 boul. Boivin. 514-532-4166.

HONDA PRELUDE rouge, 1986, 39,000km, comme neuve. Inf. jour 378-2336 soir 375-6385

HYUNDAI 1987, 8,000 km, automatique, 5,800\$. Inf. 375-0081.

MALIBU Classic 1981, en bon état, 950\$. Inf. 534-3750 poste 2775

NISSAN 200SX 1985, 75,000 km, tout équipé, 8,900\$ négociable. Soir 534-0646.

NISSAN 200 SX XE, 1985, tout équipé, très propre. 378-5461; ou 375-4807 le soir

OLDS CUTLASS Cruiser familiale, modèle intermédiaire, 1981, impeccable, mécanique A-1, air clim., radio AM-FM cass. stéréo, 96,000 km, acheteurs sérieux seulement, 4,800\$: Acheteurs pick-up Super Cab 4 roues motrices. 378-0066.

OLDSM. Cutlass Suprême, V6, 8,000km. Inf. Yvan à 263-1015 soir seulement.

PORSCHE 911 turbo Carrera Look, blanche, voiture unique, doit vendre. Michel 378-6833 avant 15h.

SUNBIRD 1980, aut. au plancher, 80,000 km, 4 cyl. 2.5 litres, bien chaussé, bonne condition, 1,050\$ discutable. 375-4045.



AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES HABLES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES LE 17 OCTOBRE 1988 SUR LA LISTE RÉFÉRENDIAIRE DE LA VILLE DE BROMONT.

AVIS PUBLIC est donné, par le soussigné, Greffier de la Ville de Bromont :

QUE lors d'une séance spéciale tenue le 17 octobre 1988, le Conseil municipal a adopté, le règlement numéro 612-88 intitulé :

"Règlement d'emprunt d'une somme de CINQ CENT SOIXANTE-CINQ MILLE DOLLARS (565,000 \$), somme représentant la participation de la Ville de Bromont à la construction d'une nouvelle école primaire à Bromont".

QUE les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire du secteur concerné, à la date du 17 octobre 1988, s'il s'agit de personnes physiques ou morales satisfaisant aux exigences de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, peuvent demander que le règlement numéro 612-88 fasse l'objet d'un scrutin référendaire selon les dispositions de la même loi.

QUE cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 532 à 559 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et aux fins de laquelle procédure, les personnes habiles à voter sur le règlement auront accès à un registre tenu à leur intention de neuf heures (9:00) à dix-neuf heures (19:00), le 8e jour du mois de novembre 1988, au bureau de la Ville, situé au 89, boul. de Bromont à Bromont.

QUE le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement numéro 612-88 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de trois cent soixante-dix-sept (377) personnes et qu'à défaut de ce nombre, le règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

QUE toute personne habile à voter sur ce règlement peut le consulter au bureau de la Ville, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement.

QUE le résultat de cette consultation, par la procédure d'enregistrement, sera annoncé le 8 novembre 1988, aux bureaux de l'Hôtel de ville, situé au 89, boul. de Bromont à Bromont à dix-neuf heures (19:00).

DONNÉ A BROMONT, QUÉBEC, en ce dix-huitième jour du mois d'octobre de l'an mil neuf cent quatre-vingt-huit (18.10.88).

Pierre Simoneau
Greffier

C14899



20 ans au service de la jeunesse

L-17001

370 AUTOS À VENDRE

*** POUR UN TEMPS LIMITÉ ***
Garantie 2 ans incluse ou 40,000 km

'88 TOYOTA SUPRA, turbo, 5 v., 11 km

'87 TOYOTA VAN, 7 pass., 5 v., gris, 62 km

'87 SUPRA turbo Targa, aut.

'87 CAMRY LE, auto., 2 tons gris

'86 MAZDA, pickup, 5 v.

'86 TOYOTA CAMRY, auto., 4 p., 54 km

'85 FORD BRONCO II, V-6, 5 v.

'85 NISSAN STANZA, 4 p., air clim.

'85 CELICA GTS, "I. back", 5 v.

'84 FORD TEMPO, 2 p., 5 v., 93 km

'84 CAVALIER TYPE 10, "h-back", 5 v.

'84 HONDA ACCORD LX, 4 p., 74 km

'84 TOYOTA CAMRY, auto., air clim.

'84 MAZDA 626 LX, 5 p., auto.

'83 RABBIT CABRIOLET, 5 v., noir

'83 COROLLA SR-5, coupé, 5 v.

LIQUIDATION PAS CHER

'83 RENAULT 5 GTL, 2 p., 4 v., 1,900 \$

'81 FAIRMOUNT, 2 p., 6 cyl., 1,700 \$

'78 PINTO, auto., 700 \$

'83 COLT, 4 p., aut., 2,300 \$

L-16807



Angle
Principale
et voie d'accès
de l'autoroute,
Granby
378-8404

FAITS D'HIER

C'est le mardi 25 octobre 1988, 299e jour de l'année.

Anniversaires historiques

1987 — La chanteuse Marjo remporte quatre Félix au gala de l'Adisq.

1983 — Les soldats américains envahissent l'île de Grenade.

1978 — Les postiers canadiens mettent fin à une grève nationale.

1966 — Des étudiants chinois manifestent sur la Place Rouge à Moscou.

1951 — Montréal devient la première ville canadienne comptant plus d'un million de personnes.

1918 — Le navire canadien Princess Sophia sombre près de l'Alaska: 398 personnes meurent.

1916 — Un incendie fait 14 morts à l'hôpital Sainte-Elizabeth de Farnham.

1885 — Edmonton enregistre plus de 40 centimètres de neige.

Ils sont nés un 25 octobre

Le compositeur Johann Strauss (1825)

Le peintre Pablo Picasso (1881-1973)

L'acteur Tony Franciosa (1928)

La chanteuse Helen Reddy (1940)



REMERCIEMENTS

Au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées, même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue.

L.T. C-14895



REMERCIEMENTS

Au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées, même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue.

J.R. C11625

Un numéro à conserver

3 7 5 8 8 8 8

Les petites annonces

La Voie de l'Est

du lundi au vendredi de 8 h à 17 h 30 *

* avant 16 h pour publication le lendemain

EXPOSÉ SUR LA SITUATION FINANCIÈRE ET L'ORIENTATION GÉNÉRALE DES FINANCES DE LA VILLE DE BROMONT AU 17 OCTOBRE 1988

Chers concitoyens,

Je suis heureux de vous présenter un exposé général de la situation actuelle des finances de notre Municipalité ainsi que l'orientation générale des objectifs que le Conseil poursuit pour le bien-être de tous les citoyens de Bromont.

1 — L'ANNÉE 1987

Les états financiers de l'année 1987, ont été vérifiés par la firme Samsin Bélair et l'excédent des revenus sur les dépenses était de 177,022.00 \$

2 — L'ANNÉE 1988 — APERÇU

- Revenus = 8,100,000.00 \$
- Dépenses = 8,050,000.00 \$
- Excédent des revenus sur les dépenses = 50,000.00 \$

3 — PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 1988-1989-1990

Le programme triennal des dépenses en immobilisation prévoyait une somme de 14,161,000.00 \$ pour l'année 1988. Nous avons complété une partie de ces travaux, comme l'aqueduc rue Pacifique, le réservoir Berthier et les études préliminaires pour les dossiers du parc industriel. Les autres travaux prévus au programme triennal ont été reportés dans le temps.

4 — LE BUDGET 1989

Le 28 novembre 1988 à une séance spéciale, nous procéderons à l'adoption du budget de l'exercice financier 1989.

Le rôle d'évaluation imposable déposé le 15 septembre 1988 se chiffre à 229,537,000.00 \$ soit une augmentation de près de 50 \$ millions. Une partie de cette augmentation est due à une réindexation du rôle foncier à une plus juste valeur soit 14,000,000.00 \$. Le rôle de valeurs locatives déposé le 15 septembre 1988 est de 13,674,300.00 \$. Par conséquent, le Conseil municipal envisage la possibilité de diminuer le taux de la taxe foncière pour 1989.

5 — LE PROGRAMME TRIENNAL 1989-1990-1991

Sont prévus au programme triennal d'immobilisation les travaux suivants pour 1989-1990-1991:

- 1 — Des travaux à l'usine de filtration devront être envisagés pour répondre à la demande sans cesse croissante de la population.
- 2 — La construction des boulevards de Montréal et Hyundai.
- 3 — La construction du réservoir Dorchester.
- 4 — L'agrandissement de l'usine d'épuration des eaux.
- 5 — Services rue Shefford Est.

6 — CONCLUSION

Je tiens maintenant à vous signaler que l'ensemble des prévisions budgétaires s'intègre avec les projections effectuées par le Conseil municipal de la Ville de Bromont. L'année 1988 a été une très bonne année au niveau des nouvelles mises en chantier : en effet, au 30 septembre 1988 la valeur des permis de construction émis dépasse les 22,500,000 \$. Ce qui représente des investissements de plus de 150,000,000 \$. Avec tous les projets qui sont à l'étude présentement, nous pouvons déjà prévoir que l'année 1989 ne sera pas en reste sur les dernières années au niveau de la valeur des permis de construction accordés.

En 1989, le Conseil municipal de Bromont entend prioriser :

- le bien-être de ses citoyens et les loisirs;
- la planification des développements de la municipalité;
- l'encouragement aux activités récréo-touristiques;
- le développement de la Corporation de développement économique afin de favoriser l'implantation de nouvelles industries sur notre territoire.

Je tiens tout particulièrement à remercier l'équipe des employés municipaux qui ont collaboré, chacun à leur niveau, à la concrétisation des objectifs que nous nous étions tous fixés et je sollicite le même appui pour la réalisation de notre programme pour l'année 1989.

PIERRE BELLEFLEUR, Maire
Ville de Bromont
Le 17 octobre 1988

C14898



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
CIRCONSCRIPTION DE
BROME-MISSISQUOI
VILLE DE BROMONT

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
AUX PERSONNES HABLES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES LE 17 OCTOBRE 1988 SUR LA LISTE RÉFÉRENDIAIRE DE LA VILLE DE BROMONT

AVIS PUBLIC est donné que le Conseil municipal, suite à l'adoption du projet de règlement no 590-9-88 lors de la séance spéciale du 17 octobre 1988, tiendra une assemblée publique de consultation le 21 novembre 1988 à compter de 19 h 15, à la salle de conférence de l'hôtel de ville situé au 89, boul. de Bromont, à Bromont.

Le règlement projeté a pour effet de modifier les normes d'implantation dans la zone H06-616, le rapport bâtiment / logement maximum passant de 2 à 3 logements.

La zone H06-616 est bornée de la façon suivante :

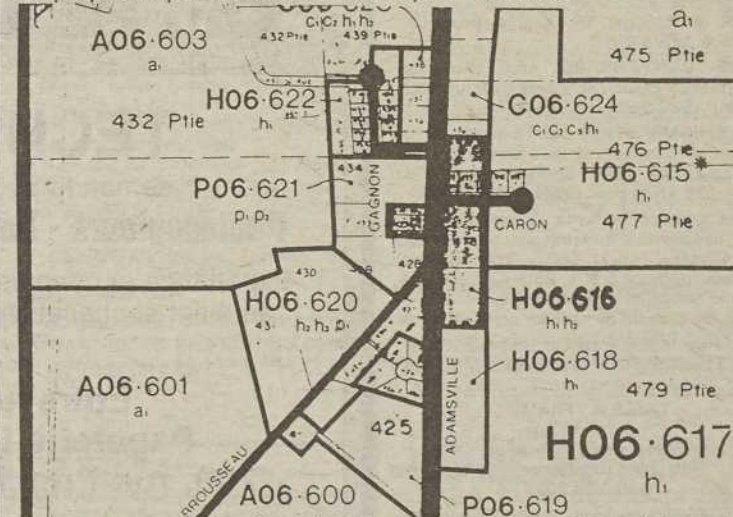
AU NORD : Par les lots 476-2 et 434;

AU SUD : Par les lots 479-P et 428;

A L'EST : Par le chemin Adamsville et le lot 433-P;

A L'OUEST : Par les lots 479-P, 477-P, 476-P et par le chemin Adamsville.

Tel que plus amplement démontré sur le plan ci-dessous :



Au cours de cette assemblée, le Maire expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau du Greffier à l'Hôtel de ville, 89, boul. de Bromont à Bromont.

DONNÉ A BROMONT, ce dix-huitième jour du mois d'octobre de l'an mil neuf cent quatre-vingt-huit (18-10-88).

Pierre Simoneau
Greffier

C14502

AVIS PUBLIC

ZONES CONTIGUES

AUX PERSONNES HABILES A VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES LE 17 OCTOBRE 1988 SUR LA LISTE RÉFÉRENDATAIRE DANS LES ZONES CONTIGUES C04-468, P04-409, H04-407, H04-422, H04-421, H04-412, H05-517, H05-526 ET I05-527

QUE le conseil municipal a adopté lors de la séance spéciale du 17 octobre 1988, le règlement no 590-88 intitulé :

"Règlement amendant le règlement no 590-88, tel qu'amendé, de manière à fusionner les zones H04-410 et H04-411 et à ajouter au tableau B de l'article 8.3.2.17 les usages H2, habitations bifamiliales jumelées et contiguës et les usages H1, habitations unifamiliales contiguës".

Les zones visées H04-410 et H04-411 sont bornées de la façon suivante :

AU NORD : Par la rivière Yamaska;

AU SUD : Par le chemin de fer Canadien Pacifique et les lots 529-2, 529-3 et 529-P;

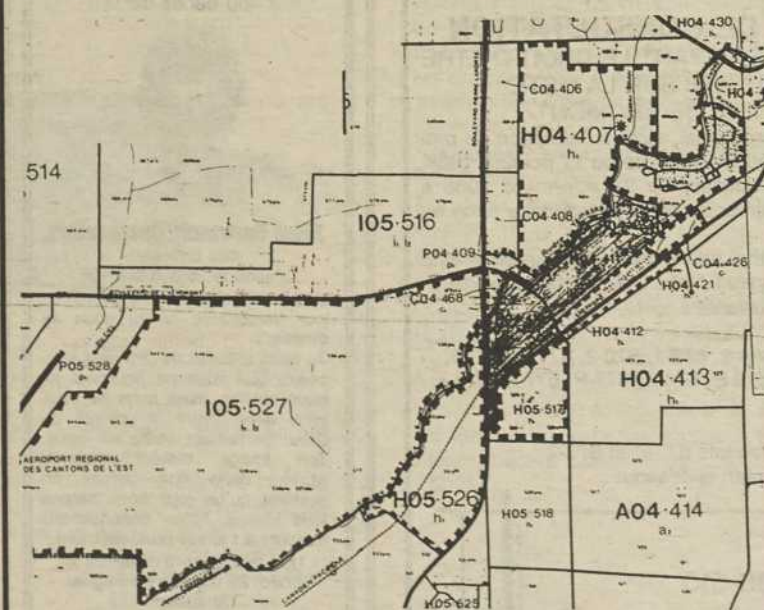
A L'EST : Par le boul. Pierre Laporte;

A L'OUEST : Par le domaine Saint-André.

Les zones contiguës sont les suivantes :

- C04-468 (service pétrolier), située à l'ouest du boul. Pierre Laporte et au sud du chemin Soulange;
- P04-409 (service public), située au nord du chemin Soulange et à l'ouest du boul. Pierre Laporte;
- H04-407 (habitation unifamiliale), située au nord de la rivière Yamaska;
- H04-422 (habitation unifamiliale), située au sud de la rivière Yamaska et au nord du chemin de fer Canadien Pacifique;
- H04-421 (habitation unifamiliale), située au nord-est de la rue Sheppard et au sud-ouest du chemin de fer Canadien Pacifique;
- H04-412 (habitation unifamiliale), située au nord-est de la rue Sheppard et au sud-ouest du chemin de fer Canadien Pacifique;
- H05-517 (habitation unifamiliale), située au sud-ouest de la rue Sheppard et à l'ouest du boul. Pierre Laporte;
- H05-526 (habitation unifamiliale), située au sud-ouest de la rivière Yamaska et à l'ouest du boul. Pierre Laporte;
- I05-527 (industrie de prestige et légère), située au sud du boul. de l'Aéroport, à l'ouest de la Régie aéroportuaire régionale des Cantons de l'Est et à l'est du boul. Pierre Laporte;

TEL QUE PLUS AMPLEMENT DÉMONTRÉ SUR LE PLAN CI-DESSOUS:



QUE les personnes des zones contiguës C04-468, P04-409, H04-407, H04-422, H04-421, H04-412, H05-517, H05-526 et I05-527, ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire le 17 octobre 1988, s'il s'agit de personnes physiques ou morales satisfaisant aux exigences de la Loi sur les élections et les référendums, peuvent se prévaloir de la procédure d'enregistrement prévue aux articles 532 à 559 de ladite loi afin de se joindre aux personnes habiles à voter des zones H04-410 et H04-411 visées par le présent règlement pour demander que le règlement no 590-88 fasse l'objet d'un scrutin référendaire et, le cas échéant, voter sur le règlement à condition de présenter au soussigné, dans les cinq (5) jours de la publication du présent avis, pour chaque zone contiguë, une requête signée d'au moins douze (12) d'entre elles si leur nombre est supérieur à vingt-quatre (24), ou par la majorité si leur nombre est inférieur à vingt-quatre (24).

DONNÉ A BROMONT, ce dix-neuvième jour du mois d'octobre de l'an mil neuf cent quatre-vingt-huit (19-10-88).

Pierre Simoneau
Greffier
C14897



AVIS PUBLIC

ZONES CONTIGUES

AUX PERSONNES HABILES A VOTER AYANT LE DROIT

D'ÊTRE INSCRITES

LE 17 OCTOBRE 1988 SUR LA LISTE RÉFÉRENDATAIRE

DANS LES ZONES CONTIGUES I05-516, I05-527, H05-526,

H04-410 ET P04-409

QUE le Conseil municipal a adopté lors de la séance spéciale du 17 octobre 1988, le règlement no 590-2-88 intitulé :

"Règlement amendant le règlement no 590-88, tel qu'amendé, de manière à introduire dans le texte réglementaire de nouvelles dispositions concernant la zone C04-468 portant sur : A) les usages autorisés, B) les normes d'implantation".

La zone visée est bornée de la façon suivante :

AU NORD : par le chemin Soulange;

AU SUD : par la rivière Yamaska;

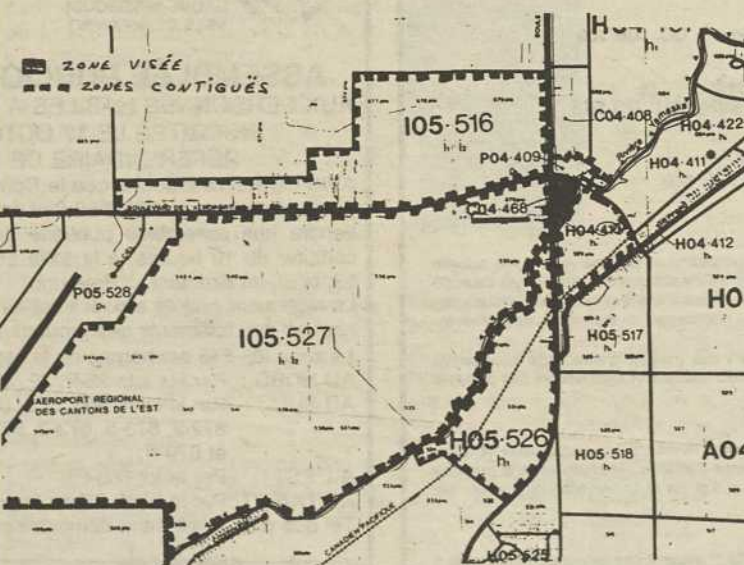
A L'EST : par la rivière Yamaska;

A L'OUEST : par le boul. Pierre Laporte.

Les zones contiguës sont les suivantes :

- I05-516 (industrie de prestige, industrie légère), située à l'est du boul. Pierre Laporte et au nord du boul. de l'Aéroport;
- I05-527 (industrie de prestige, industrie légère), située au sud du boul. de l'Aéroport et à l'est du boul. Pierre Laporte;
- H05-526 (habitation unifamiliale), située à l'est du boul. Pierre Laporte;
- H04-410 (habitation unifamiliale), située au nord de la rue Sheppard et à l'ouest du boul. Pierre Laporte;
- P04-409 (service public), située au nord du chemin Soulange et de la rivière Yamaska;

TEL QUE PLUS AMPLEMENT DÉMONTRÉ SUR LE PLAN CI-DESSOUS :



QUE les personnes des zones contiguës I05-516, I05-527, H05-526, H04-410 ET P04-409, ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire le 17 octobre 1988, s'il s'agit de personnes physiques ou morales satisfaisant aux exigences de la Loi sur les élections et les référendums, peuvent se prévaloir de la procédure d'enregistrement prévue aux articles 532 à 559 de ladite loi afin de se joindre aux personnes habiles à voter de la zone C04-468 visée par le présent règlement pour demander que le règlement no 590-2-88 fasse l'objet d'un scrutin référendaire et, le cas échéant, voter sur le règlement à condition de présenter au soussigné, dans les cinq (5) jours de la publication du présent avis, pour chaque zone contiguë, une requête signée d'au moins douze (12) d'entre elles si leur nombre est supérieur à vingt-quatre (24), ou par la majorité si leur nombre est inférieur à vingt-quatre (24).

DONNÉ A BROMONT, ce dix-neuvième jour du mois d'octobre de l'an mil neuf cent quatre-vingt-huit (19.10.88).

Pierre Simoneau
Greffier

C14896

Ville de Granby
Partie demanderesse

- VS -

Dany Krohn

Partie défenderesse

AVIS LÉGAL

AVIS PUBLIC est par la présente donné que les biens meubles et effets immobiliers de Dany Krohn la partie défenderesse, saisis en cette cause seront vendus par autorité de Justice, le 4 novembre 1988, à 10:00 heures de l'avant-midi, au No. 495, rue Vaudreuil, ville de Granby, district de Bedford.

Les dits biens consistent en : - 5 fauteuils modulaires en tissu velours gris; 1 biblio thèque 3 morceaux en mélamine de couleur noire; 1 table de centre carrée de couleur noire; 1 laveuse à vaisselle Maytag; 1 fauteuil en bois et tissu de couleur grise; 1 fauteuil en bois et tissu de couleur noire.

Le tout sera vendu suivant la loi.

Conditions : - Argent comptant, chèque visé ou les deux.

Donné à Granby, ce 25e jour d'octobre 1988

Michel Bienvenue, huissier

JEAN-PAUL GAUMOND & ASS., Huissiers

TÉL. : 375-3615

C14889



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NO 612-88

AUX COPROPRIÉTAIRES, AUX COOCCUPANTS
D'UNE PLACE D'AFFAIRES
ET AUX PERSONNES MORALES

AVIS PUBLIC est donné, par le soussigné, greffier de la Ville de Bromont :

- QUE les copropriétaires indivis, les cooccupants de places d'affaires et les personnes morales sont invités à faire leur première désignation de représentant ou à remplacer celle qui existe en transmettant une procuration ou une résolution, selon le cas, au greffier de la Ville de Bromont dans les délais ci-après indiqués.

- QUE lors d'une séance spéciale tenue le 17 octobre 1988, le Conseil municipal de cette ville a adopté le règlement numéro 612-88 intitulé :

"Règlement d'emprunt d'une somme de CINQ CENT SOIXANTE-CINQ MILLE DOLLARS (565,000 \$), somme représentant la participation de la Ville de Bromont à la construction d'une nouvelle école primaire à Bromont".

- QUE la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités donne à toute personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire, le droit, en s'inscrivant dans un registre ouvert à cette fin, de demander la tenue d'un scrutin référendaire sur ledit règlement.

- QU'en conséquence, une personne habile à voter de la municipalité ou, selon le cas, du secteur concerné, est une personne qui, à la date de référence, soit le 17 octobre 1988, n'est frappée d'aucune incapacité de voter et remplit une des trois (3) conditions suivantes :

- a. - est domiciliée sur ce territoire;
- b. - est propriétaire d'un immeuble situé sur ce territoire au sens de la Loi sur la fiscalité municipale;
- c. - est occupant d'une place d'affaires située sur ce territoire au sens de la Loi sur la fiscalité municipale.

- QU'une personne physique doit également, à la date de référence indiquée ci-haut, être majeure et de citoyenneté canadienne et n'être frappée d'aucune incapacité de voter.

- QUE les copropriétaires indivis et les cooccupants d'une place d'affaires qui sont des personnes habiles à voter dudit territoire désignent parmi eux, au moyen d'une procuration signée par la majorité d'entre eux, une personne n'ayant pas le droit, en vertu de l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, d'être inscrite prioritairement à un autre titre sur la liste référendaire.

- QU'une personne morale qui est habile à voter exerce ses droits par l'entremise de l'un de ses membres, administrateurs ou employés, qu'elle désigne à cette fin par résolution.

- QUE la procuration ou la résolution, selon le cas, doit être transmise au bureau du greffier, 89, boul. de Bromont, à Bromont, Québec, au plus tard le 9 décembre 1988.

EN FOI DE QUOI, donné à Bromont, en ce dix-huitième jour du mois d'octobre de l'an mil neuf cent quatre-vingt-huit (18.10.88).

Pierre Simoneau
Greffier

C14900



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
CIRCONSCRIPTION DE
BROME-MISSISQUOI
VILLE DE BROMONT

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AUX PERSONNES HABILES A VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES
LE 17 OCTOBRE 1988 SUR LA LISTE RÉFÉRENDIAIRE DE LA VILLE DE BROMONT

AVIS PUBLIC est donné que le Conseil municipal, suite à l'adoption du projet de règlement no 590-10-88 lors de la séance spéciale du 17 octobre 1988, tiendra une assemblée publique de consultation le 21 novembre 1988 à compter de 19 h 30, à la salle de conférence de l'Hôtel de ville situé au 89, boul. de Bromont, à Bromont.

Le règlement projeté a pour effet de modifier les normes d'implantation dans la zone H03-308 afin que la superficie minimum de terrain passe de 1000 m² à 600 m² et que la profondeur minimum de terrain passe de 50 m à 30 m.

La zone H03-308 est bornée de la façon suivante :

AU NORD : Par la rue Châteauguay, les lots 102-9, 103-20, 103-125, 103-126, 103-24, 1538;

AU SUD : Par les lots 102-P, 103-P, 103-60-P, 103-59-P, 103-58-P, 103-57-P, 103-56-P, 103-55-P, 103-54-P, 103-53-P, 103-52-P, 103-46-2-P, 327-25-1, 327-25-3, 327-25-4;

A L'EST : Par la rue Wolfe, les lots 102-5, 102-48;

A L'OUEST : Par les lots 328-20-2, 328-28-2.

Tel que plus amplement démontré sur le plan ci-dessous :



Au cours de cette assemblée, le Maire expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau du Greffier à l'Hôtel de ville, 89, boul. de Bromont à Bromont.

DONNÉ A BROMONT, ce dix-huitième jour du mois d'octobre de l'an mil neuf cent quatre-vingt-huit (18-10-88).

Pierre Simoneau
Greffier
C14503



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
CIRCONSCRIPTION DE
BROME-MISSISQUOI
VILLE DE BROMONT

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AUX PERSONNES HABILES A VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES LE
17 OCTOBRE 1988 SUR LA LISTE RÉFÉRENDIAIRE DE LA VILLE DE BROMONT

AVIS PUBLIC est donné que le Conseil municipal, suite à l'adoption du projet de règlement no 590-11-88 lors de la séance spéciale du 17 octobre 1988, tiendra une assemblée publique de consultation le 21 novembre 1988 à compter de 19 h 45, à la salle de conférence de l'Hôtel de ville situé au 89, boul. de Bromont, à Bromont.

Le règlement projeté a pour effet de modifier les normes d'implantation dans la zone H01-132 la superficie minimum de terrain passe de 2700 m² à 630 m², la profondeur minimum de terrain passe de 60 m à 30 m et le frontage minimum passe de 45 m à 21 m.

La zone H01-132 est bornée de la façon suivante :

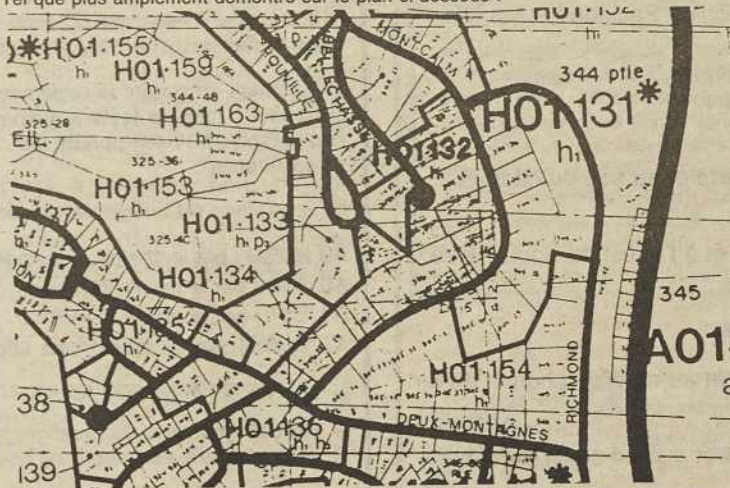
AU NORD : Par les lots 344-22, 344-21;

AU SUD : Par les lots 345-34, 345-33, 345-32, 345-31, 345-30, 345-29, 345-71, 345-72;

A L'EST : Par la rue Rouville, la rue Bellechasse, par les lots 345-5-P, 345-70, 345-69 et 345-68;

A L'OUEST : Par la rue Montcalm et la rue Bellechasse.

Tel que plus amplement démontré sur le plan ci-dessous :



Au cours de cette assemblée, le Maire expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau du Greffier à l'Hôtel de ville, 89, boul. de Bromont à Bromont.

DONNÉ A BROMONT, ce dix-huitième jour du mois d'octobre de l'an mil neuf cent quatre-vingt-huit (18-10-88).

Pierre Simoneau
Greffier
C14504



VILLE DE BROMONT USINE DE FILTRATION AGRANDISSEMENT - PHASE I DOSSIER : 86-38-1

APPEL D'OFFRES

MAÎTRE DE L'OUVRAGE :

Ville de Bromont
89, boulevard Bromont, Bromont, QC. J0E 1L0
(514) 534-2021

MAÎTRE D'OEUVRE :

Enviraqua Inc., experts-conseils
695, rue St-Joseph, St-Hyacinthe, QC. J2S 5K3
(514) 773-5942

ARCHITECTE :

Richard POIRIER, architecte
608 Shefford, Bromont, QC. J0E 1L0
(514) 534-3858

DESCRIPTION DES TRAVAUX :

La Ville de Bromont désire augmenter la capacité de production et les réserves de son actuelle usine de production d'eau potable (usine de filtration). Les travaux s'effectueront en deux (2) phases distinctes et indépendantes l'une de l'autre. La Phase I des travaux consiste à la construction de réservoirs et d'un puits de pompage d'eau potable sur le site même de l'usine actuelle.

Le présent appel d'offres ne concerne que la Phase I des travaux prévus, telle que décrite précédemment. La Phase II fera l'objet d'un appel d'offres ultérieur et indépendant des présents documents.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ :

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant demandé les plans, devis et documents de soumission en leur nom, dont la principale place d'affaires est située dans la province de Québec, et qui détiennent une licence en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des Entrepreneurs en construction.

DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES :

Les plans, devis et documents de soumission (réf. : 86-38-1) peuvent être obtenus à compter de 9 heures, le 25 octobre 1988, aux bureaux des experts-conseils, moyennant un paiement de 75.00 \$ non remboursable. Ce paiement sera en argent ou sous forme de chèque visé ou mandat-poste au nom d'Enviraqua Inc.

CONSULTATION DES DOCUMENTS :

Une copie complète des plans, devis et documents de soumission sera disponible pour consultation aux endroits suivants :

- à l'hôtel-de-ville de la Ville de Bromont (89, boul. Bromont, Bromont, QC)
- aux bureaux du maître d'oeuvre (695, rue St-Joseph, St-Hyacinthe OU 742, rue Shefford, Bromont, QC)

GARANTIE DE SOUMISSION :

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur des formules fournies par le maître d'oeuvre et accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre de la Ville de Bromont OU d'une garantie de soumission d'un montant égal à dix pour cent (10 %) du montant total de la soumission.

De plus, chaque soumission devra être accompagnée d'une formule d'engagement d'une compagnie d'assurances reconnue, certifiant qu'elle émettra un cautionnement des obligations de l'entrepreneur pour gages, matériaux et services ainsi qu'un cautionnement d'exécution couvrant chacun 50 % du montant total de la soumission.

CLÔTURE ET OUVERTURE DES SOUMISSIONS :

Les soumissions, dans des enveloppes scellées et clairement identifiées, seront reçues à l'hôtel de ville de Bromont, jusqu'à 15 heures le 8 novembre 1988.

L'ouverture des soumissions se fera au même endroit, immédiatement après l'heure de clôture des soumissions.

La Ville de Bromont ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

Bromont, le 21 octobre 1988

Pierre Simoneau
Greffier de la Ville de Bromont
C14506



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
CIRCONSCRIPTION DE
BROME-MISSISQUOI
VILLE DE BROMONT

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AUX PERSONNES HABILES A VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES LE 17 OCTOBRE 1988 SUR LA LISTE RÉFÉRENDIAIRE DE LA VILLE DE BROMONT

AVIS PUBLIC est donné que le Conseil municipal, suite à l'adoption du projet de règlement no 590-8-88 lors de la séance spéciale du 17 octobre 1988, tiendra une assemblée publique de consultation le 21 novembre 1988 à compter de 19 heures, à la salle de conférence de l'hôtel de ville situé au 89, boul. de Bromont, à Bromont.

Le règlement projeté a pour effet de modifier les normes d'implantation et la hauteur des bâtiments des groupes d'usages I 1 et I 2 de la zone I05-515.

La zone I05-515 est bornée de la façon suivante :

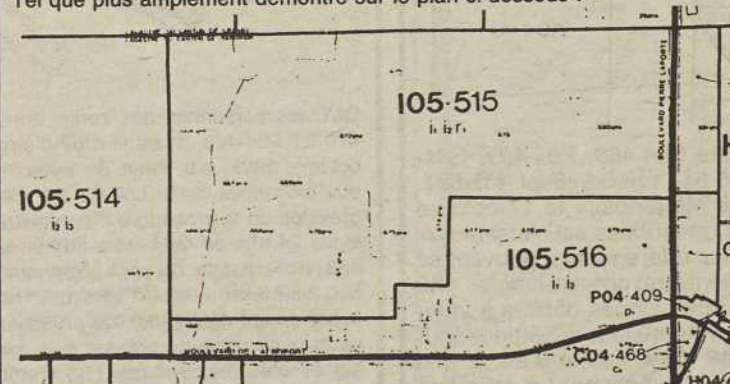
AU NORD : Par les lots 28-P, 32, 33, 34, 39, 43;

AU SUD : Par les lots 666, 667, 668, 669-2, 670-1, 670-2, 671-1, 672-3, 672-2, 673-5, 673-2, 673-1, 673-P, 674-P, 677-P, 677-P, 678-P et 679-P;

A L'EST : Par le lot 665-P;

A L'OUEST : Par le boul. Pierre Laporte, les lots 677-P et 673-2.

Tel que plus amplement démontré sur le plan ci-dessous :



Au cours de cette assemblée, le Maire expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau du Greffier à l'Hôtel de ville, 89, boul. de Bromont à Bromont.

DONNÉ A BROMONT, ce dix-huitième jour du mois d'octobre de l'an mil neuf cent quatre-vingt-huit (18-10-88).

Pierre Simoneau
Greffier
C14501

Jardins St-François

Enr.

FLEURISTE

Livraison
375-8473

159, rue Robinson Sud
Granby

C-13828



FLEUR VEDETTE
CETTE SEMAINE

5 Rosettes
pour

5\$

39, rue Évangéline, Granby
378-0800

Face aux Galeries de Granby

L17219

1er ANNIVERSAIRE du décès de



Mme Bertrande Desgreniers
née Bruneau

survenu le 25 octobre 1987

Un an déjà s'est écoulé depuis ce jour inoubliable où tu nous as quittés.

Tu nous a laissé de précieux souvenirs que nous ne pourrions jamais oublier, mais nous ne pouvons aller contre la volonté de Dieu. De là-haut, veille sur nous. Ton image restera toujours gravée dans nos cœurs en sachant qu'un jour nous serons tous réunis. Nous continuerons toujours à t'aimer profondément.

Une messe sera célébrée le mardi 25 octobre en l'église St-Joseph.

Son époux Raymond
et sa fille Lucie. C-14866

La Voix
de l'Est

TARIFS D'ABONNEMENT

Samedi	Semaine	Année
0.75	2.70 \$	123 \$

La Voix de l'Est
136, rue Principale, Granby
J2G 2V4 375-4555



DÉCÈS

BEAUREGARD M. Trefflé

— A Cowansville, le dimanche 23 octobre 1988, est décédé M. Trefflé Beauregard, à l'âge de 82 ans. Il laisse dans le deuil son épouse Ovina Boyer; ses enfants, M. Mme Hervé Cadieux (Reine-Aimée), Granby; M. Fernand Beauregard et son amie Suzanne Vallières, de Waterloo; Mme Marie-Claire Beauregard, de Chambly; Mme Claudette Beauregard et son ami Lionel Demers, de Brigham; M. Jean-Guy Beauregard, d'Ontario; M. Réjean Beauregard, de Magog; M. Mme Raymond Lequin (Lise Beauregard), de Granby; M. Mme Bertrand Beauregard (Eva Blais), de East Farnham; M. Marc-Aimé Beauregard, de Chambly; M. Mme Daniel Beauregard (Denise), d'Ontario; Mme Huguette Beauregard, de Montréal; M. Michel Beauregard et son amie Diane Vachon, d'Adamsville; M. Gaétan Beauregard et son amie Madeleine Jalbert, d'Adamsville; ainsi que plusieurs frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, petits-enfants et arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Il repose à la

Maison funéraire
Désourdy, Wilson
109, rue William
Cowansville

La célébration eucharistique aura lieu le mardi 25 octobre, en l'église Ste-Thérèse de Cowansville, à 14 heures. Inhumation au cimetière catholique d'Adamsville. Heure d'ouverture mardi, à midi. Pour de plus amples informations, s.v.p. composez le 233-1212. (25)



BERGERON Mme Alice

— A Granby le 24 octobre 1988 à l'âge de 81 ans est décédée Mme Alice Bergeron, née Payette, épouse de M. Louis Oréus Bergeron, demeurant à Granby. Les funérailles auront lieu le jeudi 27 octobre. Le convoi funèbre partira des salons de la

Maison Funéraire
Girardot & Ménard Ltée
170, rue Dufferin
Granby

pour se rendre à l'église St-Eugène où le service sera célébré à 10 heures. Suivi de l'inhumation au cimetière de Waterloo.

NOTE: Mme Alice Bergeron sera exposée mercredi à compter de 14 heures.

Les heures de visites mercredi seront de 14 à 17 heures et de 19 à 22 heures.

Ouverture des salons jeudi, journée des funérailles, à compter de 8 h 30. La défunte laisse dans le deuil son époux Louis Oréus. Ses enfants M. Mme Jean-Guy Bergeron de Drummondville; M. Mme Jean-Luc Bégin (Lise) de Granby. Ses petits-enfants François Bégin; Jacques Bégin et Jacinthe Bégin.

Son frère et sa belle-soeur M. Mme Henri Payette de Montréal. Ses beaux-frères et ses belles-soeurs Mme Anita Payette de Granby; M. Mme Conrad Bergeron de Granby; M. Mme Léopold Arès (Yvette) de Granby; M. Mme Léopold Bergeron de Granby; Mlle Jeanne Nantel de Granby; M. Adrien Nantel de Granby; Mme Ida Nantel de Granby, ainsi que ses neveux et nièces. 25-26



COSENZA M. Théodore

— A Sherbrooke le 21 octobre 1988, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Théodore Cosenza, époux de Pauline Ostiguy, demeurant à Granby. Selon ses volontés, M. Théodore Cosenza ne sera pas exposé. Une messe commémorative sera célébrée le mercredi 26 octobre à 11 heures en l'église St-Eugène.

Direction

Maison funéraire
Girardot & Ménard Ltée
170, rue Dufferin
Granby

NOTE: Prière de ne pas envoyer de fleurs. Des dons au Centre hospitalier de Granby seraient appréciés. S'adresser au bureau de Girardot & Ménard Ltée 372-4498. La famille recevra les condoléances à l'arrière de l'église une demi-heure avant les funérailles.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse Pauline, ses enfants: Stéphane et Emmanuella, sa mère Mme Pantolphi Filomena d'Italie, ses frères et soeurs: M. et Mme Cersomina Rosario de France, Maria, Catharina et Antonio Cosenza d'Italie. Ses beaux-parents M. et Mme Marcel Ostiguy (Simone Comeau) de Farnham, ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Paul Ostiguy de Farnham, M. et Mme Gilles Rémy de St-Charles, Sr. Suzanne Ostiguy de Montréal, M. et Mme Pierre Ostiguy de Granby, M. et Mme Jean-Yves Romo de Farnham, M. et Mme Jean-Charles Ostiguy de Sept-Îles, M. et Mme Mario Dion de Sorrel ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et amis. (22-25)



DÉRAGON M. Albert

— A Granby, le 24 octobre 1988, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Albert Dérageon, époux de feu Rita Beauregard, demeurant à Granby. Les funérailles auront lieu le mercredi 26 octobre 1988. Le convoi funèbre partira des salons de la

Maison funéraire
Girardot, Ménard Ltée
170 Dufferin
Granby

pour se rendre à l'église St-Eugène où le service sera célébré à 15 heu-

res, suivi de l'inhumation au cimetière Mgr Pelletier, rue Dufferin, à Granby.

Les heures de visites mardi seront de 14 à 17 heures et de 19 à 22 heures. Ouverture des salons mercredi, journée des funérailles, à compter de midi.

Il laisse dans le deuil son amie Mme Yvette Brodeur, de Granby; ses enfants, M. Mme Georges Cabana (Suzie), de Denver, Colorado; M. Mme André Dérageon, de Bromont; Mme Marianne Dérageon, de Ahuntic; M. Mme Jean Dérageon, de Granby; M. Mme Louis Dérageon, de Granby; Mlle Martine Dérageon, de Granby; ses petits-enfants, ainsi que ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces. (25-26)



HUBERT Mme Jeannette

— A Granby le 23 octobre 1988, à l'âge de 74 ans est décédée Mme Jeannette Hubert, née Brady, épouse de feu Bernardin (Ben) Hubert demeurant à Granby. Les funérailles auront lieu le mercredi 26 octobre 1988. Le convoi funèbre partira de la

Résidence funéraire
J.A. LE SIEUR INC.
60 boul. Pie IX
Granby

pour se rendre à l'église St-Joseph où le service sera célébré à 10 heures, suivi de la crémation.

NOTE: les visites au salon seront de 19 à 22 hres mardi soir. Ouverture mercredi à compter de 8:30 hres. Des dons à la Fondation du Centre hospitalier de Granby seraient appréciés. Veuillez vous adresser au bureau de J.A. Le Sieur Inc. tél: 372-3309.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Denise (Yves Désautel) de Granby; Francine (André Hamel) de Granby; Louise (Denis Chamberland) de Granby; Pierrette (Guy Racine) de Granby.

Ses petits-enfants: Lyne et Marie-Josée Hamel; Benoit Désautel; Annie et Bruno Racine; Kim Chamberland.

Ses frères et soeurs: M. Mme Gérard Brady de Rawdon; Mme Thérèse Petitclerc de Victoriaville; M. Mme Lucien Milot (Jeanne-D'Arc) de Grand-Mère.

Ses beaux-frères et belles-soeurs: Dr et Mme Pierre Hubert de Laval; M. Mme Marcel Hubert de Granby; M. Mme Philippe Hubert de Granby; M. Mme Hubert Lemerise (Thérèse) de Chicago Ill.; M. Mme Aimé Lemerise (Bibiane) de Chicago Ill. Ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis. (24-25-26)

JACKSON M. Robert

— A Granby le 23 octobre 1988, à l'âge de 42 ans est décédé M. Robert Jackson, époux de Nicole Labelle demeurant à Granby.

La liturgie de la parole aura lieu le mardi 25 octobre à 10 heures, en la

Maison funéraire
GIRARDOT & MENARD LTEE
170, rue Dufferin
Granby

A NOTER: M. Jackson sera exposé mardi matin à 9:30 hres. On demande de ne pas envoyer de fleurs, mais des dons à la Fondation du Centre hospitalier de Granby seraient grandement appréciés. Veuillez vous adresser au bureau de Girardot & Ménard Ltée, 372-4498.

Outre son épouse il laisse dans le deuil ses enfants: Sophie et Martin.

Ses frères:

M. Normand Jackson et M. Ronney Jackson, tous deux de Montréal. (24-25)

JOLY Mlle Ovida

— A Cowansville, le dimanche 23 octobre 1988, est décédée Mlle Ovida Joly, à l'âge de 82 ans. Elle laisse dans le deuil ses frères et soeurs, M. Ovida Joly, de Montréal; M. Mme Roland Racine (Yvette), de Châteauguay; M. Mme Roland Joly (Rose), de Cowansville; M. André Joly (Thérèse), de St-Hubert; ainsi que plusieurs neveux et nièces. Elle repose à la

Maison funéraire
Désourdy, Wilson Ltée
109, rue William
Cowansville

La célébration eucharistique aura lieu le mardi 25 octobre 1988 en l'église Ste-Thérèse de Cowansville à 11 heures. Inhumation au cimetière paroissial.

Ouverture du salon le mardi à 10 heures A.M. Pour de plus amples informations, S.V.P. composez le 263-1212. (25)



L'HOMME M. Philias

— A Granby le 23 octobre 1988 à l'âge de 87 ans, est décédé M. Philias L'Homme, époux de Blanche Alix, demeurant à Granby et autrefois de Ste-Sabine. Les funérailles auront lieu le mercredi 26 octobre. Le convoi funèbre partira des salons de la

Maison funéraire
Girardot & Ménard Ltée
170, rue Dufferin
Granby

pour se rendre à l'église Assomption où le service sera célébré à 14 heures. Suivi de l'inhumation au cimetière de Ste-Sabine. Les heures de visites mardi seront de 14 à 17 heures et de 19 à 22 heures. Ouverture des salons mercredi, journée des funérailles, à compter de 11 heures.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse Blanche; ses enfants, M. Réal L'Homme, Granby; M. Daniel L'Homme et son amie Hélène Dutilly, St-Hyacinthe; Mlle Jacqueline L'Homme, Granby; M. Gilbert L'Homme, de Farnham.

Ses petits-enfants, Nadia et Nathalie L'Homme. Une soeur et un frère, Mme Berthe L'Homme Rainville, de Boucherville; M. René L'Homme, de Granby.

Ses beaux-frères et belles-soeurs, Mme Cécile Breault L'Homme, de Granby; Mme Cécile Phéonix L'Homme, St-Alexandre; Mme Ar-

gentine Alix Morier, Iberville; M. et Mme René Alix, St-Alexandre d'Iberville; M. et Mme Jean-Léon Barrette, St-Jean; M. et Mme Florent Rioux, Iberville; M. et Mme Roland Proulx, Iberville; M. et Mme Armand Alix, Iberville; M. et Mme Gérald Millette, Mont St-Grégoire; M. et Mme Jean-Paul Lord, de St-Jean; M. Léo Alix, Ontario; ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins et cousines. (25)



Laverrière Mme Lucille

— A Granby le 22 octobre 1988, à l'âge de 73 ans est décédée Mme Lucille Laverrière, née Ballard, épouse de feu Jean Laverrière demeurant à Granby. Les funérailles auront lieu mardi le 25 octobre 1988. Le convoi funèbre partira des salons de la

Maison funéraire
GIRARDOT & MENARD LTEE
170 rue Dufferin
Granby

pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 14:00 hres. Inhumation au cimetière Mgr. Pelletier de la rue Dufferin.

Les heures de visite lundi seront de 14:00 à 17:00 hres et de 19:00 à 22:00 hres. Ouverture des salons mardi, journée des funérailles à 11:00 hres. La défunte laisse dans le deuil ses enfants:

M. Richard Laverrière de St-Alphonse-de-Granby; M. Mme Jean-Guy Grenier (Monique) de Granby; M. Mme Denis Laverrière (Marielle Grenier) de Granby; M. André Laverrière et son amie Lucie Bernier de Granby; M. Mme Claude Loïselle (Denise) de Dunham.

Ses petits-enfants:

Stéphane; Martin et Guylaine Grenier; Francis Laverrière; Marie-Claude, Julie et Luc Loïselle.

Ses beaux-frères et belles-soeurs:

Mme Thérèse Fournier Ballard; M. Mme Adrien Sévigny; M. Mme Marcel Laverrière; M. Mme Maurice Laverrière; M. Mme Dollard Laverrière; M. Mme Paul-Emile Laverrière, tous de Granby; M. Mme René Hardy de Waterloo; M. Mme Guy Laverrière de Granby; M. Mme Louis Laverrière de St-Hubert; M. Mme Jérôme Couture de Bonsecours.

Ainsi que de nombreux neveux et nièces. (24-25)



NICQUÉ M. Louis

— A Granby, le 23 octobre 1988, est décédé M. Louis Nicqué, à l'âge de 81 ans et 9 mois, époux de Maria. Il laisse dans le deuil M. Mme Pierre Charland, de Waterloo; M. Mme Hubert D'Eere, de Québec, plusieurs petits-enfants, Nancy et Steve Charland; Mario, Carole et Alain D'Eere.

Une messe sera célébrée le jeudi 17 novembre à 8:15 heures A.M., à l'église St-Eugène, à Granby. Selon ses volontés M. Louis Nicqué a été incinéré. (25)

SPORTS

Bisons: Paiement fera encore confiance à Chatel



Depuis le début de la saison, Rock Chatel a été victime de quelques contre-performances des Bisons.

Gaétan Roy

GRANBY

Le gardien recrue Rock Chatel débutera un quatrième match consécutif devant le filet des Bisons, qui se rendront à Drummondville ce soir, où les Voltigeurs connaissent un début de saison très ordinaire pour la qualité de l'équipe de l'entraîneur-chef Jean Bégin.

Chatel est le gardien attitré de l'entraîneur Réal Paiement depuis mardi dernier. On sait que le vétéran André Racicot est blessé à un pouce. Le gardien originaire de l'Outaouais a été victime de quelques contre-performances des Bisons et se retrouve avec une moyenne de 8.10 buts accordés par match, malgré une fiche de deux gains en quatre décisions.

Si les Bisons montrent 10 points après 13 matches, les Voltigeurs n'en ont que 12 après le même nombre de parties.

"Les Voltigeurs comptent surtout sur un gros trio, souligne Paiement. Steve Chartrand (le meilleur compteur de la LHJMQ), Daniel Maurice et Daniel Doré sont à surveiller. D'ailleurs, je vais préparer un trio pour les contrer. J'ai aussi l'intention d'apporter quelques modifications sur mes unités de façon à les rendre plus défensives".

Les Bisons ont marqué 63 buts jusqu'ici et se défendent offensivement. De l'autre côté, la défensive a permis 83 filets, la pire fiche du circuit.

"Nous donnons trop de buts, mais cela est l'affaire de tout le monde, pas seulement des gardiens et des défenseurs. Et si nous jouons plus défensivement, allons-nous marquer autant de buts?", questionne Paiement.

Chose certaine, les Bisons devront s'éloigner du banc de punition ce soir puisque l'attaque à cinq drummondilloise est la meilleure du circuit Courteau avec une moyenne d'efficacité de 33%. Celle des Bisons est de 22%.

Sylvain Gourde, qui est revenu avec les Bisons dimanche, risque d'être l'autre Bisn, avec Racicot, qui ne sera pas en uniforme. Paiement n'a pas l'intention d'utiliser trop Jesse Bélanger et Carl Leblanc.

Un malaise

Questionné sur les événements de la fin de semaine, après le revers de 9-0 de vendredi soir, Paiement qui agit non seulement comme entraîneur mais aussi comme gérant, affirme qu'il existe au sein du club un malaise qu'il faudra éliminer.

"Tout le monde regarde ce que les autres font de mal mais oublie de se regarder eux-mêmes, dit-il. C'est le temps d'analyser les performances personnelles pour chacun d'entre nous. C'est facile de se plaindre, mais cela prend plus de 'guts', c'est plus dire de dire en face ce qu'on pense. Ceux qui passent leur temps à se plaindre ne

veulent pas aider, ils veulent détruire. Celui qui tente de dire ce qui ne va pas en face, même s'il se trompe, veut aider. Mais cela prend du courage".

Pendant l'heure où les joueurs ont été enfermés après le match de vendredi, chacun s'est dit ses quatre vérités, du moins ceux qui ont osé.

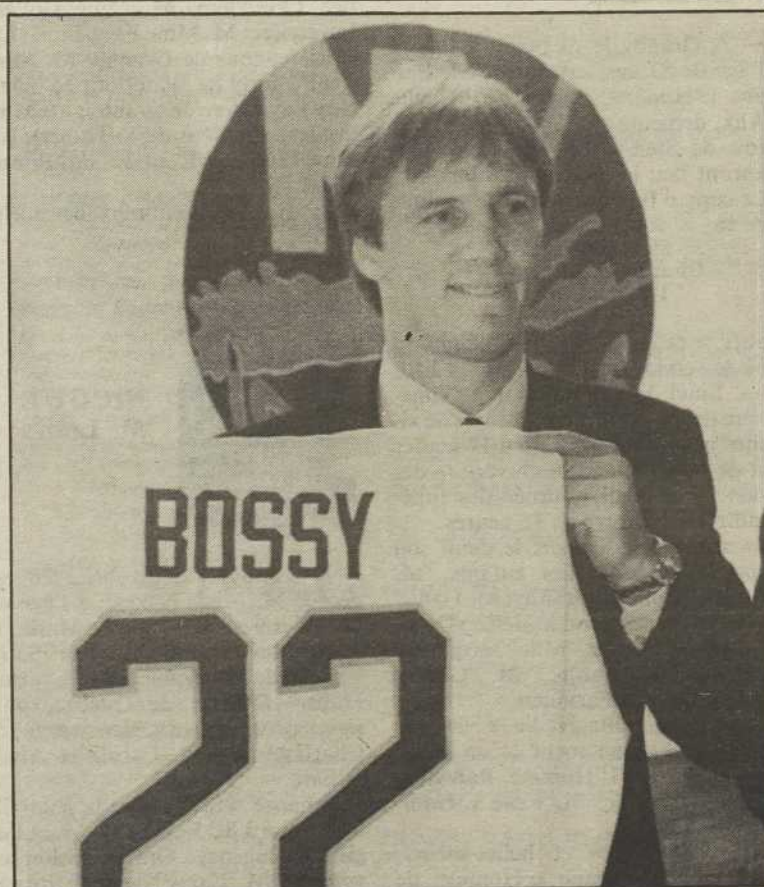
"Certains ont été honnêtes, d'autres non, affirme Paiement. Ce n'est pas parce que nous avons gagné dimanche que tout est réglé. Il faudra continuer à travailler sur ce malaise".

Il a aussi apprécié l'intervention du président et du gouverneur de l'équipe, MM. Yves Proulx et Gilles Bédard, qui ont parlé deux minutes aux joueurs samedi. "Le message a été clair et précis et tout s'est fait positivement".

Les Bisons en seront à leur troisième match contre Drummondville cette saison, ayant annulé 4-4 la première fois et perdu 8-5 à Drummondville la deuxième fois...

En marquant un but dimanche soir dans la victoire des Bisons, le capitaine Benoit Groulx a atteint le plateau des 50 en carrière dans la LHJMQ...

Le diminutif Denis Chalifoux du Titan de Laval a été choisi le joueur de la semaine dans la LHJMQ. Il a obtenu 14 points, dont 11 passes, en quatre parties.



Mike Bossy a marqué l'histoire des Islanders de New York.

Bossy se retire définitivement

GARDEN CITY, New York
Associated Press

Mike Bossy, le seul joueur à inscrire au moins 50 buts lors de neuf saisons consécutives, a annoncé sa retraite définitive du hockey, évoquant ses fréquents malaises au dos.

Bossy, futur membre du Temple de la Renommée et le sixième meilleur franc-tireur de l'histoire de la Ligue nationale, n'a pas chaussé les patins depuis les séries éliminatoires de 1987.

"Après un an et demi d'attente dans l'espoir d'une éventuelle amélioration, j'en suis finalement venu à la conclusion que j'avais perdu la bataille contre ses maux de dos, a expliqué Bossy, âgé de 31 ans. Par conséquent, ma carrière dans la Ligue nationale est bel et bien terminée."

Bossy a dû contenir ses larmes à plusieurs occasions au cours d'une conférence de presse qui a attiré de nombreux journalistes. A trois reprises, il a fait une pause afin de se calmer et il n'a pas

oublié de remercier "les personnes qui représentent le plus pour moi".

Bossy a surtout fait allusion à son bon ami et ancien compagnon de trio Brian Trottier.

"De mon premier but, à Philadelphie lors d'un match hors-concours, jusqu'au dernier, à Philadelphie en séries éliminatoires il y a deux ans, tu as toujours été à mes côtés, a confié Bossy en parlant de Trottier. La compétition me manque beaucoup et je n'oublierai jamais tous les bons moments que nous avons eus ensemble."

Bossy, qui a inscrit 573 buts en carrière, n'a pas endossé l'uniforme des Islanders de New York depuis les séries éliminatoires de 1987 en raison de malaises au dos. Il a ressenti des douleurs depuis le premier jour du camp d'entraînement de 1986.

L'ailier droit, un rouage important lorsque les Islanders ont conquis quatre coupes Stanley d'affilée, a disputé 63 matches en 1986-87 et il a terminé ex aequo

comme meilleur buteur de l'équipe avec 38 buts.

Ce fut sa 10e et dernière saison dans la Ligue nationale, la seule au cours de laquelle il n'a pu atteindre la marque des 50 buts. Bossy s'est reposé pendant tout l'été de 1987, espérant effectuer un retour au camp d'entraînement. Mais le 5 octobre 1987, il annonçait qu'il n'était toujours pas en mesure d'effectuer un retour au jeu.

Bossy s'est alors soumis à des traitements et il avait précisé qu'il effectuerait un retour seulement s'il pouvait revenir à son meilleur niveau.

Bossy a été nommé la recrue par excellence en 1977-78 quand il a établi un record de 53 buts pour une recrue. Ses 83 passes et 147 points en 1981-82 constituent des records pour un ailier droit.

Membre de la première équipe d'étoiles en cinq occasions, il a remporté le trophée Conn Smythe remis au joueur par excellence des séries en 1982. En carrière, Bossy a marqué 61 buts en séries éliminatoires.

BERNARD BRODEUR



Un message clair et précis

"Ceux qui ne veulent pas jouer pour les Bisons n'ont qu'à retourner chez eux".

C'est en ces termes on ne peut plus clairs que le président des Bisons de Granby, Yves Proulx, a laissé savoir aux joueurs, à une réunion ultra-spéciale samedi matin, ce qu'il pensait du rendement de l'équipe depuis le début de la saison.

Il faut quand même reconnaître que des joueurs avaient devancé l'ultimatum du président quelques jours auparavant, en retournant chez eux.

Je crois que Yves Proulx exprimait en même temps la pensée de tous ses confrères de la direction et aussi celle des partisans qui ont assisté, vendredi soir, à une des pires performances de toute l'histoire des Bisons.

36 heures plus tard, Paiement et ses hommes battaient les Saguenéens de Chicoutimi 7-6. Pour une très rare fois cette saison, ils dominaient au chapitre des lancers, preuve que lorsque les gars veulent travailler et jouer en équipe, ils sont capables de tout.

Il n'est pas nécessaire d'être un expert en hockey pour découvrir qu'un profond malaise existe chez les Bisons. De la façon dont ils ont été "mangés tout rond" par Trois-Rivières vendredi, il était évident que certains joueurs fournissaient des efforts supplémentaires pour mal jouer...

Reste à savoir maintenant si le message du président aura d'autres répercussions positives.

Je le souhaite, même si je demeure sceptique. J'espère me tromper, mais le véritable malaise n'a peut-être pas été complètement éliminé. Si tel est le cas, Yves Proulx devra sans doute récidiver et, cette fois, contraindre les joueurs individuellement.

J'assiste souvent aux pratiques de l'équipe et je m'explique mal qu'on travaille si fort durant les entraînements et si peu au cours d'un véritable match.

Si, lors de la réunion de samedi matin, les joueurs n'ont vraiment pas exprimé le fond de

leur pensée aux dirigeants, ils ont manqué de courage tout en n'aidant pas ceux qui veulent vraiment leur bonheur.

Yves Proulx et ses acolytes ont beaucoup d'autres chats à fouetter.

Ils ne peuvent pas passer toutes leurs journées au Palais des sports pour épier tous et chacun.

Des responsables sont payés pour faire ce travail; à eux de trouver les solutions. Si ce travail dépasse leurs capacités et leurs talents, qu'ils laissent la place à d'autres. D'ailleurs, les dirigeants ont été clairs: ils ont donné un vote de confiance aux instructeurs en place.

L'existence des Bisons de Granby a toujours été perturbée par toutes sortes de problèmes. En bout de ligne, ce sont toujours les entraîneurs qui ont payé la note. Pourtant, ça n'a rien changé... Un nouveau coach a un style différent et ses décisions ne plaisent pas à tout le monde. Le même malaise réapparaît.

Il devient donc urgent que les joueurs se prennent en main et qu'ils cessent de blâmer tout le monde pour leurs erreurs. Ils ne feront pas mieux avec une autre équipe, surtout que leur comportement présente les mêmes défauts. C'est trop facile de vouloir se débarrasser du coach. Il faut que ça cesse.

D'autre part, s'il y a des joueurs qui veulent la tête de Réal Paiement, qu'ils s'affichent ouvertement et non comme des hypocrites qui frappent dans le dos.

Ces joueurs accepteraient-ils de se faire traiter de la sorte? Sûrement pas... La meilleure façon de régler des problèmes est d'être sincère envers soi-même et les autres. Le contraire mène à l'anarchie.

Lorsqu'une équipe joue plus mal à la 12e partie d'une saison qu'à la première et que des joueurs font des efforts pour mal paraître sur la patinoire, les dirigeants et les sportifs ont le droit de se poser des questions et surtout de savoir pourquoi...

SAVIEZ-VOUS QUE

Mes condoléances également à **MONIQUE GRENIER**, l'épouse de Jean-Guy, ainsi qu'à la famille Laverrière, pour le décès de Mme Lucille Laverrière.

Bonne chance à **REAL GAUDREAU** qui doit subir une intervention chirurgicale aux jambes prochainement. Réal a pris congé de l'hôpital vendredi pour assister au match des Bi-

sons. "J'aurais tait mieux de rester à l'hôpital", a-t-il dit.

Bonne retraite à **GENE SKINNER**, de l'usine Burlington, qui se retire après 35 ans de loyaux services. Ses compagnons de travail le manqueront sûrement. Gene pourra maintenant s'adonner à ses sports préférés, comme la chasse, la pêche et le golf.

Inouk du soccer: une super saison

GRANBY GR

Déjà assurés de la première place dans la division Centre du Québec au soccer collégial AA, les Inouk du Cégep de Granby ont protégé leur saison sans défaite, dimanche à Trois-Rivières, allant battre les Diablos de l'endroit 4-2 dans le dernier match de la saison régulière.

Les troupes des entraîneurs Claude et Michel Berthiaux ont ainsi couronné une saison presque parfaite avec neuf victoires et un match nul en 10 sorties. Le match nul est survenu au tout premier affrontement de la saison.

Les Granbyens étaient également assurés, avant cette partie,

de participer au championnat provincial de soccer collégial, qui se déroulera à Granby les 5 et 6 novembre. Les autres participants ne sont pas encore déterminés.

"Cela paraissait que Trois-Rivières voulait nous enlever notre saison sans défaite, mais les gars ont bien travaillé pour conserver notre fiche intacte dans la colonne des défaites. Nous étions privés de Gino Ottavi, Jean-Denis Constantin, Martin Ladouceur et Stéphane Fortin, mais les réservistes Sylvain Lacasse, Luc Pelletier et Mposso Makwanda ont pris le relève adéquatement", souligne Michel Berthiaux.

Les Inouk ont pris les devants 1-0 en première demie sur un but

de Eric Parent réussi sur un tir de pénalité. Les Granbyens, qui ont toujours mené au pointage par la suite, ont capitalisé trois fois en seconde moitié grâce à Stéphane Doucet (2) et Daniel Couture.

D'ailleurs, Doucet a enlevé le titre de champion marqueur avec 16 filets cette saison suivi de Eric Parent (14) et Daniel Couture (12).

En route vers leur championnat, les Inouk ont inscrit 51 buts contre neuf pour leurs adversaires.

"Nous avons une attaque explosive, mais notre esprit d'équipe fait souvent la différence", indique Michel Berthiaux.

En prévision du championnat provincial, les Inouk s'entraîneront à cinq reprises.

appel d'offres



Gouvernement du Québec

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Le Ministre se réserve le droit de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

Projet no 13650(4)-131-889 -- Travaux à prix forfaitaire -- Exécution de travaux de drainage dans les branches 1, 2, 3, 6, 7, 11, 17 et 19 de la Troisième Rivière du Pot-au-Beurre, en les municipalités des paroisses de Saint-Aimé, de Saint-Michel-d'Yamaska et Saint-Robert, M.R.C. Le bas-Richelieu et C.E. Richelieu.

Garantie de soumission : cautionnement de soumission : 6,500,00 \$ ou chèque visé : 3,250,00 \$.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la région de Montréal-Sud, soit dans les circonscriptions électorales suivantes : Beauharnois, Brome-Missisquoi, Châteauguay, Huntingdon, Iberville, Richelieu, Shefford, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean, Vaudreuil-Soulanges, Verchères, Bertrand, Chambly, Laporte, Laprairie, Marie-Victorin, Taillon et Vachon, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

L'endroit où l'on peut obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission : Service de mise en valeur des sols agricoles, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Édifice le "200", 1er étage, 200A, chemin Ste-Foy, Québec, (Québec) G1R 4X6, téléphone (418) 643-2450.

Un versement de 10,00 \$ en espèces, chèque visé ou mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission du projet.

Clôture de l'appel d'offre et ouverture des soumissions : 14 h 30, Service de mise en valeur des sols agricoles, 200A, chemin Ste-Foy, 1er étage, Québec.

Le jeudi 10 novembre 1988
Guy Jacob, Sous-ministre adjoint
Production et Affaires régionales

Projet no 185(0-1)-132-889 -- Travaux à prix unitaire -- Exécution de travaux de drainage dans la partie supérieure de la rivière Mawcook et branche 10, en les municipalités du village et de la paroisse de Roxton Pond, M.R.C. La Haute-Yamaska et C.E. Shefford.

Garantie de soumission : cautionnement de soumission : 730,00 \$ ou chèque visé : 365,00 \$.

Projet no 783(14)-133-889 -- Travaux à prix forfaitaire -- Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau Beattie-Viau et branche 1, en la municipalité du canton de Hemmingford, M.R.C. Les Jardins-de-Napierville et C.E. Huntingdon.

Garantie de soumission : cautionnement de soumission : 1,000,00 \$ ou chèque visé : 500,00 \$.

Projet no 1421(19)-134-889 -- Travaux à prix forfaitaire -- Exécution de travaux de drainage dans la branche 9 du ruisseau Cochin, en la municipalité de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste, M.R.C. Rouville et C.E. Iberville.

Garantie de soumission : cautionnement de soumission : 1,000,00 \$ ou chèque visé : 500,00 \$.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la région de Montréal-Sud, soit dans les circonscriptions électorales suivantes : Beauharnois, Brome-Missisquoi, Châteauguay, Huntingdon, Iberville, Richelieu, Shefford, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean, Vaudreuil-Soulanges, Verchères, Bertrand, Chambly, Laporte, Laprairie, Marie-Victorin, Taillon et Vachon, qui détiennent la licence appropriée en

vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

L'endroit où l'on peut obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation des soumissions : Service de mise en valeur des sols agricoles, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Édifice le "200", 1er étage, 200A, chemin Ste-Foy, Québec (Québec) G1R 4X6, téléphone (418) 643-2450.

Un versement de 5,00 \$ en espèce, chèque visé ou mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission d'un projet.

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions : 14 h 30, Service de mise en valeur des sols agricoles, 200A, chemin Ste-Foy, 1er étage, Québec.

Le jeudi 10 novembre 1988
Guy Jacob, Sous-ministre adjoint
Production et Affaires régionales

Projet no 6489-135-889 -- Travaux à prix forfaitaire -- Exécution de travaux de drainage dans la branche 1 du cours d'eau Toupin, en la municipalité de l'Acadie, M.R.C. Le Haut-Richelieu et C.E. Saint-Jean.

Garantie de soumission : cautionnement de soumission : 1,600,00 \$ ou chèque visé : 800,00 \$.

Projet no 8350-136-889 -- Travaux à prix forfaitaire -- Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau McPhee et branches, en les municipalités du canton de Dundee et de la paroisse de Saint-Anicet, M.R.C. Le Haut-Saint-Laurent et C.E. Huntingdon.

Garantie de soumission : cautionnement de soumission : 7,900,00 \$ ou chèque visé : 3,950,00 \$.

Projet no 10040-137-889 -- Travaux à prix forfaitaire -- Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau Gagné et branche 1, en la municipalité du canton de Hemmingford, M.R.C. Les Jardins-de-Napierville et C.E. Huntingdon.

Garantie de soumission : cautionnement de soumission : 1,800,00 \$ ou chèque visé : 900,00 \$.

Projet no 12699-138-889 -- Travaux à prix forfaitaire -- Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau Fossé-Noir et branches 1 et 4, en la municipalité de Contrecoeur, M.R.C. Lajemmerais et C.E. Verchères.

Garantie de soumission : cautionnement de soumission : 1,600,00 \$ ou chèque visé : 800,00 \$.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la région de Montréal-Sud, soit dans les circonscriptions électorales suivantes : Beauharnois, Brome-Missisquoi, Châteauguay, Huntingdon, Iberville, Richelieu, Shefford, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean, Vaudreuil-Soulanges, Verchères, Bertrand, Chambly, Laporte, Laprairie, Marie-Victorin, Taillon et Vachon, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

L'endroit où l'on peut obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation des soumissions : Service de mise en valeur des sols agricoles, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Édifice le "200", 1er étage, 200A, chemin Ste-Foy, Québec (Québec) G1R 4X6, téléphone (418) 643-2450.

Un versement de 5,00 \$ en espèces, chèque visé ou mandat non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission d'un projet.

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions : 14 h 30, Service de mise en valeur des sols agricoles, 200A, chemin Ste-Foy, 1er étage, Québec.

Le jeudi 10 novembre 1988
Guy Jacob, Sous-Ministre adjoint
Production et Affaires régionales

N-1873

Québec

Baseball: 12 joueurs recouvrent leur autonomie

NEW YORK
Associated Press

Douze joueurs, dont le lanceur Jim Clancy des Blue Jays de Toronto, son coéquipier Ernie Whitt ainsi que Doyle Alexander et le receveur Rich Gedman, ont retrouvé leur statut de joueur autonome.

L'arbitre George Nicolau a en effet tranché en ce sens, hier, à la suite de l'accusation de collusion retenue contre les propriétaires du baseball majeur à l'issue de la saison 1986.

Le voltigeur Brian Downing et le receveur Bob Boone des Angels de la Californie; le lanceur Ron Guidry, le joueur de champ intérieur Willie Randolph et le voltigeur Claudell Washington des Yankees de New York, ainsi que le receveur Alan Ashby des Astros de Houston figurent parmi les autres joueurs impliqués par cette décision.

Les lanceurs Ken Dayley des Cardinals de St. Louis et Roy Smith des Twins du Minnesota, devenus joueurs autonomes il y a deux ans lorsque leur équipe n'a pu satisfaire leurs demandes, obtiennent également une seconde chance.

De plus, le joueur de champ intérieur Dave Concepcion profitera également du statut de joueur autonome, même s'il s'en prévaut déjà actuellement. Il a été congédié par les Reds de Cincinnati, le 6 octobre.

Les 12 joueurs ont jusqu'au 16 décembre pour accepter un contrat avec une nouvelle formation ou demeurer avec leur club actuel. Seulement deux des 12 joueurs concernés ont paraphé des ententes pour la saison prochaine. Downing possède un contrat évalué à \$850,000 avec les Angels et Whitt touchera \$800,000 avec les Blue Jays, qui ont décidé de se

prévaloir de l'année d'option de son contrat.

Le 22 janvier dernier, l'arbitre Thomas Robert avait déjà autorisé sept joueurs à devenir autonomes pour les mêmes raisons. Kirk Gibson fut alors le seul à changer d'équipe, paraphant une entente de trois ans pour \$4,5 millions avec les Dodgers de Los Angeles.

Nicolau, qui avait déclaré les propriétaires coupables dans la deuxième cas de collusion, le 31 août, a toutefois rejeté la demande de l'Association des joueurs, qui revendiquait que 33 autres joueurs obtiennent le statut de joueurs autonomes, dont le lanceur Jack Morris des Tigers de Detroit.

Plusieurs joueurs figurant dans ce groupe sont devenus autonomes à l'issue de la saison 1987 et ils sont également concernés par le troisième cas de collusion. Morris

a tenté sa chance l'hiver dernier et il est demeuré avec les Tigers, avec un contrat de \$3,977 millions pour deux ans en poche.

Le voltigeur des Expos Tim Lincecum aurait pu redevenir joueur autonome mais il a accepté, dimanche, un contrat de trois ans évalué à \$6,3 millions avec l'équipe montréalaise, en plus d'une année d'option en 1992.

Raines est concerné par la décision de Nicolau mais, en acceptant un nouveau contrat, il a abandonné le droit de redevenir joueur autonome.

Le voltigeur Andre Dawson des Cubs de Chicago, un ancien Expos, et le receveur Lance Parrish des Angels de la Californie, deux autres des joueurs autonomes les plus en vue parmi les 79 qui ont suivi cette voie en 1986, ont déjà signé des contrats en vue de la prochaine saison, ce qui annule leur droit.

VITE-VITE

Jack Clark passe des Yankees aux Padres

SAN DIEGO (AP) — Les Padres de San Diego ont obtenu hier les services du joueur de premier but Jack Clark et du lanceur gaucher Pat Clements, des Yankees de New York, en retour des services des lanceurs droitiers Jimmy Jones et Lance McCullers et du voltigeur Stan Jefferson.

Clark, 32 ans, a disputé 150 matches dans l'uniforme des Yankees, la plupart à titre de frappeur de choix. Il a conservé une moyenne de .242 avec 27 circuits et 93 points produits. Il avait joint les rangs des Yankees à titre de joueur autonome après avoir défendu les couleurs des Cardinals de St. Louis pendant trois ans. Le propriétaire des Yankees, George Steinbrenner, a reconnu que Clark était malheureux à New York.

Les Phillies obtiennent Tommy Herr des Twins

PHILADELPHIE (AP) — Le joueur de deuxième but Tommy Herr est de retour dans la Ligue nationale de baseball. Les Phillies de Philadelphie ont fait son acquisition hier des Twins du Minnesota en cédant le lanceur Shane Rawley, 33 ans, à l'équipe de la Ligue américaine.

Les Phillies ont également mis la main sur le receveur Ed Nieto et le voltigeur Eric Bullock en plus de verser une compensation monté-

raire aux Twins. L'acquisition de Herr indique que les Phillies ont l'intention de muter le joueur de deuxième but Juan Samuel au champ centre. Herr, 32 ans, avait évolué pendant presque toute sa carrière dans la Ligue nationale avec les Cardinals de St. Louis avant d'être échangé aux Twins la saison dernière en retour du voltigeur Tom Brunansky. En 86 matches avec les Twins, Herr, un frappeur ambidextre, a conservé une moyenne de .263. Rawley, qui a 33 ans, avait été acquis le 30 juin 1984 des Yankees de New York. La saison dernière, il a présenté un dossier de 8-16 avec une moyenne de points mérités de 4.18 en 32 départs.

LNH: Wregget honoré

MONTREAL (PC) — Le gardien des Maple Leafs de Toronto Ken Wregget, dont le brio a guidé son équipe à trois victoires et un match nul, a été nommé le joueur par excellence de la dernière semaine dans la Ligue nationale. Wregget a accordé une moyenne de 2.20 buts par rencontre et conservé une pourcentage d'efficacité de .932 en quatre rencontres.

Kerr: nouveau contrat

PHILADELPHIE (AP) — L'ailier droit Tim Kerr a signé un nouveau contrat avec les Flyers de Philadelphie. Le directeur général Bobby Clark a refusé d'en dévoiler les termes. Kerr est le deuxième meilleur compteur de l'équipe cette saison avec cinq buts et quatre passes.

STATISTIQUES

HOCKEY

LIGUE DE HOCKEY JUNIOR MAJEUR DU QUEBEC

Équipe	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Laval Titan	14	12	2	0	84	50	24
Trois-Rivières Draveurs	13	8	5	0	70	62	16
St-Jean Castors	12	7	5	0	63	66	14
Victoriaville Tigres	12	6	4	2	61	53	14
Chicoutimi Saguenéens	14	7	7	0	69	62	14
Longueuil Col. Français	11	6	5	0	48	46	12
Dr'ville Voltigeurs	13	5	6	2	71	64	12
Shawinigan Cataractes	14	6	8	0	67	68	12
Granby Bisons	13	4	7	2	63	83	10
Hull Olympiques	14	4	9	1	45	64	9
Verdun Canadien Junior	12	2	9	1	44	67	5

VENDREDI, 21 OCTOBRE	MERCREDI, 26 OCTOBRE
Chicoutimi 2 Longueuil 5	Verdun à St-Jean
Drummondville 9 St-Jean 4	VENDREDI, 28 OCTOBRE
Trois-Rivières 9 Granby 0	Chicoutimi à Verdun
Laval 3 Shawinigan 4	Drummondville à V'ville
Verdun 5 Victoriaville 2	Longueuil à Granby 20h
DIMANCHE, 23 OCTOBRE	Hull à St-Jean
Chicoutimi 6 Granby 7	Trois-Rivières à Laval
V'ville 5 Drummondville 3	DIMANCHE, 30 OCTOBRE
Trois-Rivières 4 Hull 3 (p)	Chicoutimi à Dr'ville
Laval 8 Verdun 1	Granby à Shawinigan 16h
St-Jean 4 Shawinigan 3	Hull à Trois-Rivières
MARDI, 25 OCTOBRE	Longueuil à Victoriaville
Shawinigan à Hull	St-Jean à Verdun
Laval à Trois-Rivières	
Longueuil à Chicoutimi	
Granby à Drummondville 19h30	

LES MENEURS

Joueur	Équipe	Buts	Passes	Points
Chartrand, Steve	DR	18	21	39
Audette, Donald	LA	16	23	39
Chalifoux, Denis	LA	13	25	38
Morin, Stéphane	CH	22	15	37
Maurice, Daniel	DR	15	21	36
Dantin, J.F.	SH	14	20	34
Lebeau, Patrick	SH	19	14	33
Cadieux, Steve	SJ	10	20	30
Alston, Ian	SJ	11	18	29
Lapointe, Claude	LA	6	23	29
Savage, Réginald	VI	18	10	28
Tremblay, Patrice	CH	11	17	28

LES BIONS

Joueur	Buts	Passes	Points
Bélanger, Jesse	12	8	20
Groulx, Benoit	5	14	19
Courtenay, Ed	9	9	18
Lemay, Patrick	10	3	13
Lacroix, Daniel	6	7	13
Thibault, Sylvain	5	8	13
Tardif, Christian	2	10	12
Ricard, Eric	3	7	10
Belliveau, Rémi	2	5	7
Lapointe, Stéphane	2	4	6
Filatrault, Patrice	1	5	6
Dubois, Stéphane	1	4	5
Rodgers, Marc	1	4	5
Sauriol, Claude Charles	1	4	5
Quimette, Simon	2	2	4
Leblanc, Carl	0	3	3
Racicot, André Jr.	0	2	2
Patenaude, Guy	1	0	1
Bélard, Sylvain	0	1	1
Gourde, Sylvain	0	1	1

GARDIENS DES BIONS

Joueur	PJ	Min.	BC	BL	Moy.
André Racicot Jr.	10	548	48	0	5.26
Rock Chatel	6	163	22	0	8.10
Patrick Taylor	3	88	10	0	6.82

22 But dans un filet désert

LIGUE NATIONALE Conférence Clarence-Campbell

Équipe	MJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Boston Bruins	8	6	2	0	34	22	12
Buffalo Sabres	9	4	5	0	34	37	8
Montréal Canadien	9	4	5	0	33	35	8
Québec Nordiques	9	4	5	0	34	41	8
Hartford Whalers	7	3	4	0	28	33	6
New York Rangers	8	5	2	1	29	19	11
Pittsburgh Penguins	7	5	2	0	43	33	10
Philadelphia Flyers	8	5	3	0	36	30	10
New York Islanders	7	4	2	1	25	23	9
New Jersey Devils	8	3	4	1	28	33	7
Washington Capitals	8	2	6	0	30	36	4

Conférence Prince-de-Galles

Équipe	MJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Toronto Maple Leafs	10	6	3	1	41	29	13
St. Louis Blues	7	3	3	1	28	31	7
Detroit Red Wings	8	2	3	3	29	37	7
Minnesota North Stars	8	1	6	1	24	37	3
Chicago Blackhawks	9	1	7	1	35	48	3
Calgary Flames	8	5	1	2	41	25	12
Los Angeles Kings	8	5	3	0	45	39	10
Edmonton Oilers	8	3	3	2	32	35	8
Vancouver Canucks	9	3	4	2	30	25	8
Winnipeg Jets	7	2	3	2	19	30	6

SAMEDI, 22 OCTOBRE	Calgary à Pittsburgh
Québec 3 NY Islanders 7	Washington à Vancouver
Chicago 4 Pittsburgh 7	Edmonton à Los Angeles
Philadelphia 6 Hartford 8	MERCREDI, 26 OCTOBRE
Calgary 3 Toronto 3	Hartford à Buffalo
Buffalo 3 Montréal 4	Philadelphia à NY Rangers
Boston 5 St. Louis 2	MONTRÉAL à Detroit 19h35
Minnesota 2 Los Angeles 8	Toronto au Minnesota
DIMANCHE, 23 OCTOBRE	JEUDI, 27 OCTOBRE
Québec à Boston 19h35	Québec à Philadelphia
New Jersey 3 Detroit 3	NY Islanders à Philadelphia
Calgary 5 Philadelphia 4 (p)	Edmonton à St. Louis
Québec 2 NY Rangers 8	VENDREDI, 28 OCTOBRE
Edmonton 5 Vancouver 6	Minnesota à Detroit
MARDI, 25 OCTOBRE	Hartford au New Jersey
Chicago à Québec 19h35	Los Angeles à Winnipeg
Montréal à Boston 19h35	Washington à Calgary
Buffalo au New Jersey	Chicago à Vancouver
Toronto à NY Islanders	

LES MENEURS

Joueur	Équipe	Buts	Passes	Points
Mario Lemieux	PI	13	13	26
Wayne Gretzky	LA	9	10	19
Bernie Nicholls	LA	7	12	19
Rob Brown	PI	7	10	17
Luc Robitaille	LA	8	8	16
Gary Leeman	TO	6	10	16
Denis Savard	CH	5	11	16
Joe Sakic	QUE	8	6	14
Jiri Hrdina	CA	5	9	14
Paul Coffey	PI	2	12	14
Vincent Damphousse	TO	7	6	13
Bobby Smith	MO	6	7	13
John MacLean	NJ	5	8	13
Steve Lerner	CH	8	4	12
Ed Olczyk	TO	6	6	12
Steve Yzerman	DE	6	6	12
Pat LaFontaine	NYI	4	8	12
Cam Neely	BO	4	8	12
Dave Christian	WA	7	4	11
Stéphane Richer	MO	5	6	11

LE CANADIEN

Joueur	Buts	Passes	Points
Bobby Smith	6	7	13
Stéphane Richer	5	6	11
Mats Näslund	3	6	9
Claude Lemieux	5	3	8
Shayne Corson	5	2	7
Chris Chelios	1	6	7
Petr Svoboda	1	5	6
Larry Robinson	0	5	5

Joueur	MJ	Min.	BA	BL	Moy.
José Charbonneau	1	3	4	0	3
Ryan Walter	3	0	3	1	2
Mike McPhee	1	2	3	0	1
Gilles Thibault	1	2	3	0	1
Brian Skrudland	0	3	3	0	1
Mike Lalor	1	1	2	0	1
Guy Carbonneau	0	2	2	0	1
Éric Desjardins	0	1	1	0	1
Mike Keane	1	0	1	0	1
Jocelyn Lemieux	0	1	1	0	1
Craig Ludwig	0	1	1	0	1
Patrick Roy	0	1	1	0	1
Gardien	MJ	Min.	BA	BL	Moy.
Brian Hayward	6	248	18	0	4.35
Patrick Roy	6	287	17	0	3.55

LES NORDIQUES

Joueur	Buts	Passes	Points		
Joe Sakic	8	6	14		
Peter Stastny	5	6	11		
Anton Stastny	1	10	11		
Jeff Brown	3	7	10		
Iiro Järvi	3	4	7		
Walt Poddubny	4	2	6		
Gaëtan Duchesne	2	4	6		
Randy Moller	0	5	5		
Paul Gillis	1	3	4		
Robert Picard	1	3	4		
Mark Vermette	0	4	4		
David Latta	2	1	3		
Michel Goulet	1	2	3		
Tommy Albelin	0	3	3		
Alain Côté	1	1	2		
Jeff Jackson	1	1	2		
Gord Donnelly	1	0	1		
Jari Granstrand	0	1	1		
Curtis Leschyshyn	0	1	1		
Bob Mason	0	1	1		
Greg Smyth	0	1	1		
Gardien	MJ	Min.	BA	BL	Moy.
Bob Mason	7	400	32	0	4.80
Mario Brunetta	3	139	9	0	3.88

LIGUE JUNIOR DE L'ESTRIE

Équipe	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Cowansville	7	2	1	4	36	33	8
Warwick	5	3	1	1	35	22	7
Trois-Rivières	5	2	1	2	31	23	6
Lac-Mégantic	6	2	2	2	29	33	6
Black Lake	5	0	4	1	22	41	1

VENDREDI, 21 OCTOBRE	SAMEDI, 22 OCTOBRE
Cowansville 3 Warwick 3	Black Lake à T. Rivières
Black Lake 3 Lac-Mégantic 6	DIMANCHE, 30 OCTOBRE
Black Lake à Lac-Mégantic	Black Lake à Lac-Mégantic
Warwick 5 Cowansville 0	T. Rivières à Cowansville
VENDREDI, 28 OCTOBRE	
Lac-Mégantic à Warwick	

LIGUE AMERICAINE DE HOCKEY

Équipe	MJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Moncton	9	6	2	1	43	30	13
New Haven	8	6	1	1	42	21	13
Sherbrooke	6	5	1	0	28	15	10
Halifax	8	5	3	0	41	27	10
Cap Breton	9	4	4	1	38	53	9
Maine	8	4	4	0	28	29	8
Springfield	10	2	8	0	35	51	4
Newmarket	9	7	2	0	45	27	14
Binghamton	7	4	3	0	28	31	8
Adirondack	6	3	2	1	21	25	7
Hershey	6	3	3	0	26	21	6
Baltimore	9	2	7	0	31	43	4
Utica	5	1	4	0	19	26	2
Rochester	8	0	8	0	18	44	0

DIMANCHE, 23 OCTOBRE	MARDI, 25 OCTOBRE
Utica 3 Baltimore 6	Halifax à Sherbrooke 19h30
Maine 1 New Haven 4	MERCREDI, 26 OCTOBRE
Binghamton 2 Newmarket 4	Halifax aux Adirondack
Rochester 2 Sherbrooke 7	

LIGUE VIEUX POELE MOLSON

	Division Golden						
	PJ	G	P	N	PP	PC	PTS
Auberge Détente	8	5	0	1	44	13	11
Sonoco	6	4	1	1	44	19	9
Motel Duchêne	6	2	4	0	17	31	4
C. Choinière	6	1	5	0	9	55	2
	Division Laurentide						
	PJ	G	P	N	PP	PC	PTS
Moto Bou-tik	6	4	2	0	40	13	8
Cantine Pour Vous	6	3	2	1	27	21	7
Schinck Transport	6	2	3	1	20	19	5
Garage 23 Inc.	6	1	5	0	12	42	2



Après le gouvernement canadien, c'est au tour de l'ACA de sanctionner Ben Johnson.

laserphoto PC

L'ACA suspend Ben Johnson et Charlie Francis

OTTAWA
PC et AFP

L'Association canadienne d'athlétisme a annoncé, hier, qu'elle suspendait pour deux ans et sans droit d'appel le sprinter Ben Johnson et son entraîneur Charlie Francis, ajoutant du même coup qu'elle entreprenait deux enquêtes reliées au cas de dopage de Johnson aux Jeux olympiques de Séoul.

Mais l'Association a laissé à la commission d'enquête présidée par le juge Charles Dubin le soin de faire la lumière sur les rumeurs voulant que l'usage des stéroïdes soit répandu parmi les athlètes canadiens.

Johnson, âgé de 26 ans, est interdit de toute compétition pour le Canada pendant deux ans à compter du 24 septembre, date du contrôle positif à Séoul et jour où il fut dépossédé de sa médaille d'or acquise au 100 mètres.

Mais Johnson pourra en appeler de la perte de sa médaille d'or auprès de la cour d'arbitrage du Comité international olympique.

Francis, l'entraîneur personnel de Johnson et l'entraîneur national de l'équipe canadienne, est suspendu pour une durée indéterminée, sans perte de salaire.

Sa suspension "ne préjuge rien de sa culpabilité ou non-culpabilité" dans l'affaire Johnson, a indiqué Dupré.

Francis reçoit un salaire de \$40,000 par année de l'Association et certains bénéfices qui proviennent des commanditaires.

Le ministre fédéral des sports Jean Charest a expliqué, plus tard dans la journée, que l'Association avait appliqué ses propres règlements. Mais il a ajouté qu'il demeure suspendu à vie par le gouvernement canadien.

"Il est privé de toute subvention fédérale à jamais mais il pourra en appeler de cette sanction au bout de deux ans."

L'ACA a également annoncé qu'elle avait mis sur pied deux comités d'enquête. L'un concernera le comportement aux Jeux de Séoul de deux athlètes canadiens, le spécialiste du 110 m haies Mark McKoy et le sprinter Courtney Brown.

Premier match de Burns au vieux Garden

BOSTON
Presse Canadienne

Pat Burns en sera ce soir à son premier match au Garden de Boston. Pour tout entraîneur-recrue, une première visite au vétuste Garden représente toujours un jour spécial dans la carrière d'un pilote.

La rivalité Canadien-Bruins, l'historique Garden, sa foule bigarrée et bruyante sont autant de raisons pour ressentir des papillons dans l'estomac.

Burns, pourtant, entrevoit ce match au Garden comme une rencontre ordinaire. Tout ce qu'il espère, c'est de quitter le vieil amphithéâtre avec deux points.

La tâche des Glorieux s'annonce toutefois difficile. Ils affronteront en effet l'une des bonnes équipes du circuit. Les Bruins occupent le deuxième rang du classement général et devancent leurs principaux rivaux de la section Adams par la marge de quatre points. En huit parties, la troupe

de Terry O'Reilly a remporté six victoires et n'a subi que deux revers.

Kordic en uniforme

Burns a annoncé que John Kordic jouera ce soir. Il sera également en uniforme demain à Detroit. "Il a raté les deux derniers matchs. Il doit jouer", a fait valoir l'entraîneur du Canadien.

Brian Skrudland n'a pas accompagné l'équipe et il ne jouera pas

du voyage. Le combatif joueur de centre souffre d'un début de bronchite et le médecin du club a indiqué qu'un repos lui serait salutaire.

Rick Green, qui a été victime d'un virus, n'est pas encore au sommet de sa forme. Il demeure un cas douteux pour ce soir.

C'est dire que Éric Desjardins pourrait affronter les Bruins à moins que Burns ne décide d'y aller avec cinq défenseurs.

Lapointe ne veut pas céder à la panique

QUEBEC
Presse Canadienne

Il n'y a pas eu de débat dans le l'entourage des Nordiques, hier. Ron Lapointe a montré qu'il était le seul chef au sein d'une troupe meurtrie par un voyage désastreux de trois matchs.

A la veille du match contre les Blackhawks, Lapointe a commandé un court mais difficile exercice à ses hommes, nonobstant le fait que chacun avait gagné son lit à cinq heures du matin. Un exercice axé sur le "garrochage" de rondelle dans le fond du territoire ennemi et de l'échec-avant qui s'ensuit. Une séance d'une heure où il y a eu pas mal d'action.

"Nous avons démontré plus d'agressivité au cours de l'entraînement de ce matin (hier) que durant nos trois derniers matchs", a d'abord signifié Lapointe visiblement satisfait du résultat.

"On a beau dire que nous avons mal joué défensivement au cours du dernier voyage mais c'est avant tout notre échec-avant qui a fait défaut. C'est ce qui explique l'exercice d'aujourd'hui. Ce n'est pas nécessairement élégant à voir mais il faut revenir à la base pour se sortir de cette mauvaise période", a-t-il expliqué.

Lapointe a rappelé que les Nordiques avaient voulu se définir un nouveau style au cours de l'été mais que rien de cela n'avait transpiré à Philadelphie, Long Island et New York. "On a embauché de gros joueurs mais cela n'a pas paru. Pourtant, à Buffalo et Montréal, tout avait bien fonctionné".

Le pilote des Nordiques ne veut cependant pas céder à la panique.

"Écoutez, a-t-il demandé aux journalistes, notre performance des derniers jours est décevante mais nous n'avons pas de raisons de paniquer. Nous tentons de changer radicalement notre philosophie. Il est normal de revoir l'ancien style certains soirs d'autant plus que nous alignons plusieurs recrues".

Le capitaine Peter Stastny n'est le genre à apprécier le type d'entraînement préconisé par Ron Lapointe, hier. On l'a même vu montrer des signes d'impatience au cours de l'exercice.

Mais, comme tous les autres joueurs, le grand Slovaque a accepté silencieusement les directives de l'entraîneur.

"Je ne formulerai aucun commentaire là-dessus. Les entraîneurs sont là pour trouver les solutions", a-t-il dit.



"Je vais travailler fort et je vais m'en sortir", lance le capitaine des Jets de Winnipeg, Dale Hawerchuk.

laserphoto PC

Hawerchuk semble presque souhaiter partir

Les Jets de Winnipeg connaissent un début de saison difficile

WINNIPEG
Presse Canadienne

Le visage fatigué et les yeux hagards, Dale Hawerchuk s'appuie sur une table au milieu du vestiaire pour discuter du fait qu'il a été hué par les partisans des Jets de Winnipeg.

"Je n'ai jamais vu la foule de Winnipeg être aussi négative à l'égard de son équipe de hockey depuis que je suis ici", dit Hawerchuk, qui a déjà été un des favoris mais qui, comme le reste de ses coéquipiers, est l'objet des risées de la foule.

"Ce n'est pas tellement agréable de jouer quand vous êtes hué dans votre propre amphithéâtre. A domicile, vous voulez avoir l'avantage. Je pense que la foule est trop négative et je n'en connais pas la raison."

Hawerchuk, 25 ans, a été critiqué à cause de son arrogance et de son indifférence avec les médias

mais il avait toujours un sourire. Il est tranquille depuis quelques temps, frustré par sa performance et celle de l'équipe.

L'ex-joueur des Royals de Cornwall n'a réussi que deux buts et obtenu quatre passes en sept matchs. Il a compté 40 buts et plus et totalisé 100 points et plus dans six de ses sept saisons dans la Ligue nationale.

"Je vais travailler fort et je vais m'en sortir", dit-il.

La pression

L'entraîneur des Jets, Dan Maloney, a remarqué une différence chez son capitaine.

"Dès le départ, il y a eu plus de pression sur lui, a-t-il dit hier. Il connaît un lent départ mais il est le cadet de mes soucis à l'offensive. Je sais qu'il va s'en sortir."

Le mécontentement des partisans

repose sur quelques bases. Les Jets affichent un dossier de deux victoires, trois défaites et deux nuls pour totaliser six points. Ils occupent la dernière place dans la division Smythe.

L'équipe a compté un total de 19 buts cette année, le plus faible rendement parmi les 21 équipes de la Ligue nationale.

L'attaque a atteint le fond du baril dans la victoire de 3-2 contre les Capitals de Washington, dimanche. Les Jets n'ont obtenu que deux tirs au but lors d'un avantage de cinq minutes. Le jeu de puissance, mené par Hawerchuk, paraissait nonchalant et désorganisé. En quittant la glace, la tête baissée, Hawerchuk pouvait entendre les huées émanant des gradins à moitié vides.

"C'est fâchant, dit la recrue de l'année en 1982. Vous êtes là pour essayer de faire de votre mieux et travailler fort. Quelques erreurs

ici et là et soudainement, la foule est sur votre dos."

Des rumeurs d'échange ont circulé en ce qui concerne Hawerchuk. Le directeur général des Jets, John Ferguson, a nié ces rumeurs mais Hawerchuk semble presque souhaiter un changement de décor.

Chaque année, il exerce sa magie sans beaucoup d'appui. Les visages, et les excuses, sont les mêmes alors que les Jets éprouvent des difficultés durant la saison régulière. Ils sont rapidement éliminés en éliminatoires.

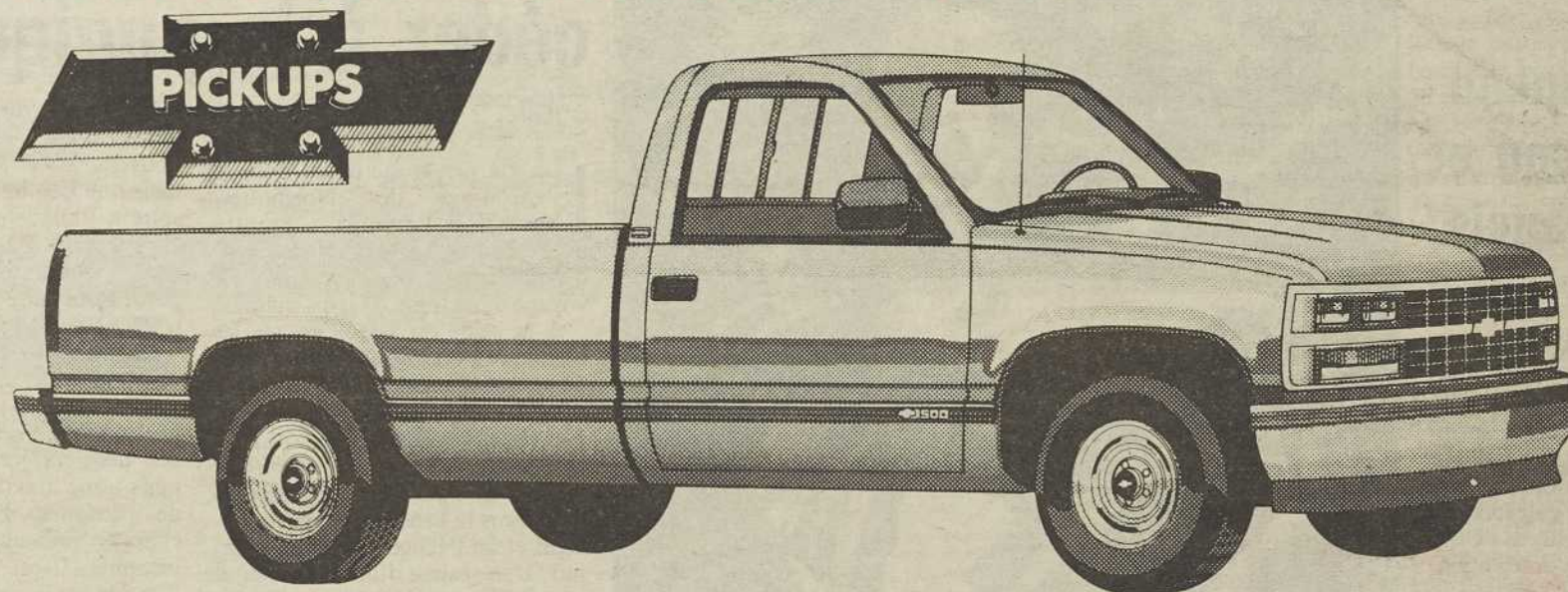
Est-ce frustrant?

"Oui, répond Hawerchuk, franchement. J'évolue avec une équipe qui aspire à la coupe Stanley et je ne suis pas un joueur fini. J'espère que tout va se replacer. Nous allons voir ce qui va se passer dans l'avenir. Pour le moment, je suis un joueur des Jets et je vais continuer à faire de mon mieux."

Du 24 octobre au 4 novembre

chez
Le **NO¹**

C'est la promotion Chevrolet pickup Grand Format édition Scottsdale '89



Vous obtenez:

Un puissant moteur V-8
Radiocassette AM/FM
Système de freins
anti-patinage
et sans supplément,
transmission automatique
4 vitesses surmultipliée

**Tout ça
pour un seul prix**

15,600\$ *

* Transport et préparation inclus.
Sur modèles spécialement équipés.

Le choix est grand — Soyez parmi les premiers à choisir

VIENS CHEZ NOUS. ÇA ROULE.

— **Chevrolet** —  **Oldsmobile** —  **Cadillac** — **Camions** — **Chevrolet** —

Charland

Le **NO¹** vous en donne toujours... un peu plus

A votre service du lundi au vendredi jusqu'à 21 heures
595, boul. Boivin, Granby 372-4242 Montréal 861-9180

A deux pas de chez vous, la plus vaste salle de montre en région

L-16604